

ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE DES BALCONS DU DAUPHINÉ

Synthèse du rapport intermédiaire

Septembre 2023



Rapport intermédiaire de projet

Atlas de la biodiversité communale des Balcons du Dauphiné			
Date de soumission du rapport	20/09/2023	Période de référence	Du 01/11/2022 au 06/09/2023 (11 mois)
Convention de subvention n°	OFB/22/0515	Durée de mise en œuvre prévue	24 mois : (11/2022 - 10/2024)
Bénéficiaire de la subvention		Communauté de communes Balcons du Dauphiné	
Responsable du projet		Miriana LEROY, chef de projet Biodiversité, Natura 2000 & MAEC	
Contact		miriana.leroy@balconsdudauphine.fr , 06 49 77 85 75	
Auteur(s) du rapport		Mattia MAGLIO, technicien Atlas de la Biodiversité Communale, Balcons du Dauphiné Miriana LEROY, chef de projet Biodiversité, Natura 2000 & MAEC	

Coût total prévisionnel du projet	309 872 €	Montant des dépenses éligibles	309 872 €
Subvention accordée par l'OFB	247 898 €	Part de la subvention OFB (% des dépenses éligibles)	80 %
Montant déjà versé par l'OFB	74 369,40 € (30 %)		
Montant des dépenses engagées sur la période de référence - à titre indicatif	145 316,03 € au 25/09/2023	Consommation budgétaire (% du coût total) - à titre indicatif	15% au 25/09/2023 Prévisionnel : 49% avant fin 2023 environ

Images de couverture.

En haut : Aulnaie marécageuse (*Alnion glutinosae*) à Fougère des marais (*Thelypteris palustris*) et Millefeuille aquatique (*Hottonia palustris*), Vézeronce-Curtin, 2023.

En bas, de gauche à droite. *Tortula caucasica*, Salagnon ; Salamandre (*Salamandra salamandra terrestris*), Moras ; Petite tortue (*Aglais urticae*), Saint-Marcel-Bel-Accueil, 2023.

© Photos : M. Maglio

Table des matières

I.	Identification du projet	4
II.	Avancement et mise en œuvre du projet	6
II.1	Gestion et mise en œuvre du projet sur la période de référence	6
II.1.1	Description générale de l'avancement du projet	6
II.1.2	Gouvernance et implication des parties prenantes	7
II.2.3.1	La communauté de communes des Balcons du Dauphiné	7
II.2.3.2	Le comité de pilotage	8
II.2.3.3	Le comité technique	8
II.2.3.4	L'équipe technique	9
II.2.3.5	Les vingt communes de l'ABC	10
II.1.3	Mise en œuvre des actions visant l'acquisition de connaissances	10
II.2.3.1	État de lieux des connaissances naturalistes et hiérarchisation des priorités d'inventaires	11
	Gestion des données	12
	Définition des priorités d'inventaires pour l'ABC : méthodologie et groupes taxonomiques	12
	Atlas cartographique des priorités d'inventaire et du plan de prospection	15
	Synthèse des inventaires mis en place commune par commune	27
	Collaboration avec Vigie-Chiro	27
	Périmètre d'inventaire proposé	28
	Cartographie des habitats naturels et typologie élaborée	28
	Atlas territorial et biogéographique	30
II.2.3.2	Résultats intermédiaires	31
	Cartes de synthèse des résultats intermédiaires des inventaires ABC	33
II.1.4	Actions de mobilisation et sensibilisation	34
II.2.3.1	Animations scolaires et périscolaires	34
II.2.3.2	Animations grand public	36
II.2.3.3	Animations chiroptères	37
II.2.3.4	Sciences participatives	37
II.2.3.5	Formations	38
II.2.3.6	Communication	39
II.2	Suite des actions prévues et perspectives post-ABC	40
II.2.1	Poursuite des inventaires	40
II.2.2	Poursuite des actions de mobilisation et sensibilisation	40
II.2.3	Élaboration des cartographies d'enjeu et de plan d'action	40
II.2.4	Élaboration et diffusion des résultats et livrables	42
II.2.5	Mise en perspective	42
III.	Annexes	43
	Annexe I. Liste des membres du comité de pilotage de l'ABC	43
	Annexe II. Liste des membres du comité technique de l'ABC	45
	Annexe III. Atlas territorial et biogéographique des Balcons du Dauphiné	46
	Annexe IV. Typologie d'habitats naturels, semi-naturels et anthropisés pour l'ABC	54
	Annexe V. Table attributaire de la cartographie d'habitats sous SIG	62
	Annexe VI. Extrait des taxons menacés inventoriés depuis le début de l'ABC	64
	Annexe VII. Exemple d'affiche pour les sorties grand public	66
	Annexe VIII. Exemple d'affiche pour les sorties chauves-souris	67
	Annexe IX. Enquête participative « chauve-souris »	68
	Annexe X. Enquête participative « Sonneur à ventre jaune »	70

I. Identification du projet

Titre du projet	Atlas de la biodiversité communale des Balcons du Dauphiné sur 20 communes de son territoire
Période de mise en œuvre du projet	01/11/2022-31/10/2024
Contexte du projet	Malgré des pressions anthropiques fortes et une connaissance naturaliste encore lacunaire du territoire, la communauté de communes des Balcons du Dauphiné abrite un réservoir de biodiversité reconnu d'importance européenne. Depuis 40 ans, un conséquent travail d'inventaire a été mené en étroite collaboration avec les partenaires et acteurs locaux, afin de mettre en lumière l'incroyable richesse écologique du Nord-Isère. Cela a d'ores et déjà permis d'œuvrer pour sa préservation et sa valorisation. En effet, les actions de communication, d'information et de sensibilisation, sont trois facteurs clés pour préserver cette biodiversité et faire prendre conscience à chacun les enjeux qui en dépendent, écologiques, socio-économiques et culturels. Dans cette perspective, cette nouvelle communauté de communes souhaite poursuivre et amplifier ce travail partenarial de développement des connaissances sur la biodiversité et de partage avec les élus, les habitants, les entreprises et les usagers de son territoire.
Objectifs du projet	<ul style="list-style-type: none"> • Comblent les lacunes et homogénéiser les connaissances matière de biodiversité de son territoire (faune, flore, habitats naturels, trame verte et bleue) ; • Sensibiliser les habitants et usagers, le tissu socio-économique, l'ensemble des élus du territoire et les services techniques à la protection de l'environnement et de la biodiversité. • Décliner le travail réalisé en plan d'action en faveur de la biodiversité, en lien avec les grands enjeux des Balcons du Dauphiné : l'aménagement durable du territoire, la transition écologique pour répondre aux effets du changement climatique, la gestion économe de la ressource en eau, la mobilité, l'agroécologie, le tourisme de nature et de proximité.
Résumé du projet (description)	<p>Situé dans un contexte de fort développement urbain et économique, le territoire de la communauté de communes des Balcons du Dauphiné est un réservoir de biodiversité d'importance européenne ayant été reconnu pour la présence d'une faune et d'une flore rare. Au niveau local, la reconnaissance de cette richesse passe par la présence de nombreux dispositifs de protection de la nature (Réserve naturelle nationale du Haut Rhône français pour partie, Réserve naturelle régionale des étangs de Mépieu, Espaces Naturels Sensibles, Natura 2000, Arrêtés Préfectoraux de Protection de Biotope...).</p> <p>Grâce à un partenariat étroit avec les associations du territoire (Lo Parvi, FLAVIA, etc.), de nombreux inventaires ont pu être menés depuis une quarantaine d'années. Malgré cela la moitié des communes du territoire reste sous-prospectée.</p> <p>L'objectif de l'ABC est donc de compléter les connaissances naturalistes du territoire sur 20 communes et de doter la communauté de communes d'un outil d'aide à la décision, de sensibilisation, d'information des différents publics.</p> <p>Améliorer la connaissance du territoire et la partager aux acteurs locaux et aux habitants des communes sera la priorité des 2 prochaines années qui se concrétiseront par la rédaction de plans d'action en faveur de la biodiversité locale accompagnant la synthèse des observations réalisées sur le territoire.</p> <p>Cette action permettra à l'issue de renforcer ses outils d'aide à la décision en lien avec différents enjeux/projets, en particulier sur l'aménagement de son territoire, la mise en</p>

œuvre de son Plan Climat Air Énergie Territorial, l'adaptation de son tissu économique et de l'activité agricole, identifier des lieux possibles de restauration écologique pouvant entrer dans le cadre de mesures compensatoires, identifier les secteurs stratégiques d'intervention en matière de restauration de la biodiversité...

Enfin, il s'agira de démultiplier **la sensibilisation, information, communication, formation**, adaptés aux différents publics (scolaires, habitants, élus, entreprises, touristes, excursionnistes...) et d'œuvrer pour sa labellisation (TEN...).



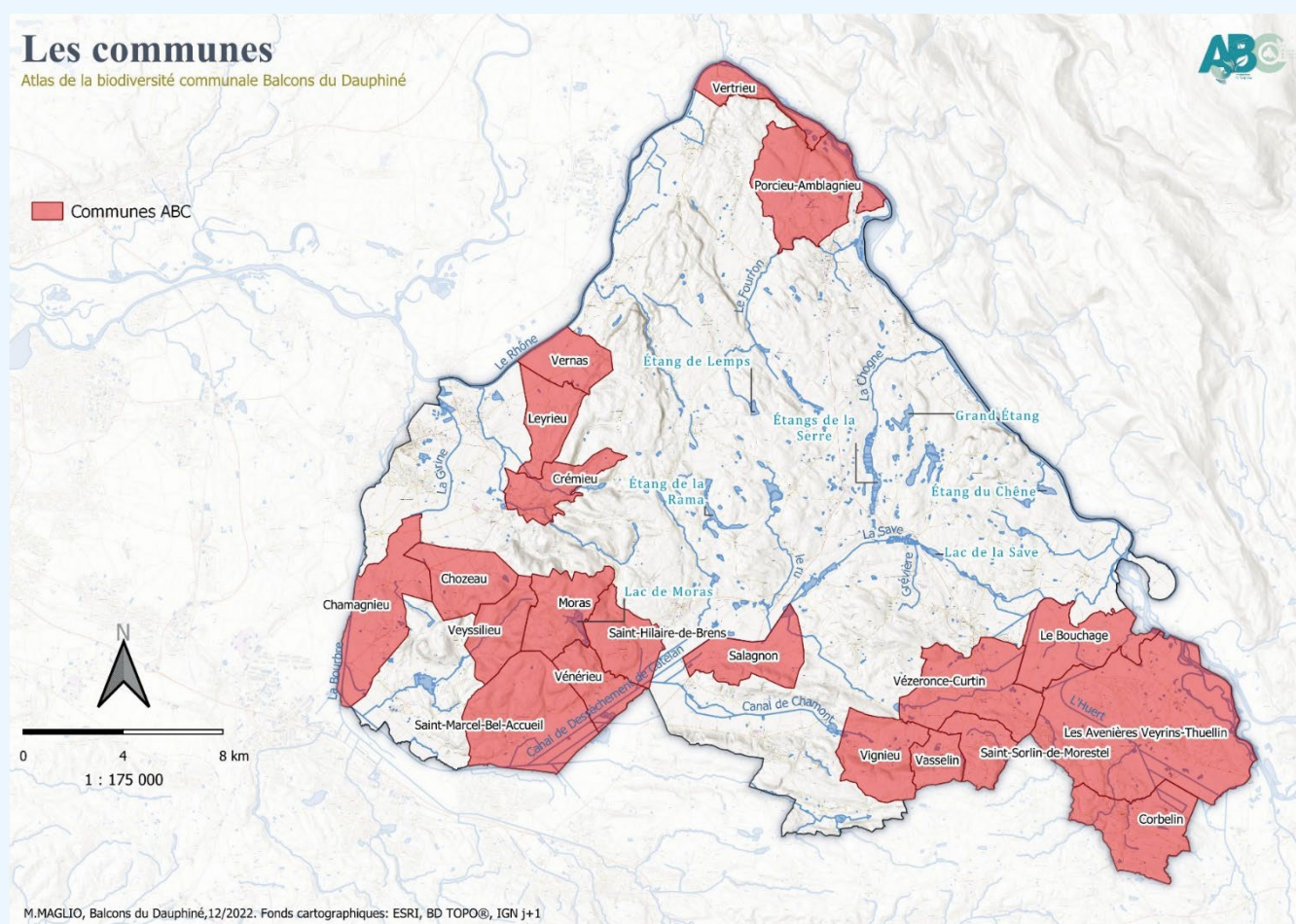
Charmaie-chênaie-hêtraie à anémone de bois, muguet et aspérule odorante (Carpinio-Fagion) à Veyssillieu, ©M. Maglio-CC Balcons du Dauphiné, 2023

II. Avancement et mise en œuvre du projet

II.1 Gestion et mise en œuvre du projet sur la période de référence

II.1.1 Description générale de l'avancement du projet

S'agissant du premier Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) réalisé par la communauté de communes des Balcons du Dauphiné, toute la démarche était à construire : administrative, méthodologique, scientifique et citoyenne. Outre la présentation de l'ABC en COPIL Natura 2000 et PAEC en septembre 2022, l'une des premières actions réalisées dans le cadre de ce projet, a été d'organiser le recrutement du technicien travaillant à temps plein sur l'ABC des Balcons du Dauphiné, de septembre à novembre 2023. Les actions prévues dans le cadre de cet ABC ont pu être déployées à partir de la date de prise de poste officielle de ce nouvel agent au sein de l'intercommunalité, le 7 novembre 2023. Vingt communes de la communauté de communes des Balcons du Dauphiné sont concernées par cet Atlas de la Biodiversité Communale. Pour mémoire, ces vingt communes ont été identifiées comme étant sous-prospectées ou présentant des données lacunaires. Elles sont réparties aux



secteurs périphériques nord, sud-est et sud-ouest du plateau jurassique de Crémieu, et ne constituent donc pas une entité géographique homogène.

Les inventaires naturalistes se déroulent exclusivement sur les vingt communes concernées par l'ABC. Les actions de communication et de sensibilisations (sorties, animations nature, animations scolaires et périscolaires) sont réalisées prioritairement au sein de ces communes mais aussi sur les communes avoisinantes (toujours dans le territoire administratif des Balcons du Dauphiné) pour plusieurs raisons : 1) après échanges avec les parties prenantes concernées par le projet, il est apparu judicieux de porter ces actions au-delà du périmètre d'intervention du projet afin de toucher un large public aux enjeux écologiques locaux et ainsi de sensibiliser le plus grand nombre à la préservation de la biodiversité ; 2) afin d'atteindre les objectifs fixés dans les délais impartis, il a été acté d'initier ces actions avec les communes volontaires.

De manière concomitante, le volet « sciences participatives » a été lancé aussi sur un périmètre plus large que celui des vingt communes prioritaires : l'enquête « chiroptères » et l'enquête « Sonneur à ventre jaune » a été élargie à toutes les communes de la communauté de commune des Balcons du Dauphiné ainsi qu'au deux communes de la Communauté d'Agglomération Portes de l'Isère faisant partie du site Natura 2000 « L'Isle-Crémieu ».

Ce projet d'envergure concerne vingt communes des Balcons du Dauphiné et comporte notamment, la réalisation d'inventaires sur douze groupes taxonomiques ciblés et plus d'une centaine d'actions de communication. L'année 2024 sera marquée par la coordination et la mise en œuvre, de manière concomitante, la poursuite des inventaires de terrain, l'analyse des résultats et la hiérarchisation des enjeux de conservation identifiés. Il s'agira également de poursuivre la mobilisation citoyenne, les actions d'animation et sensibilisation, ainsi que la conception des différents livrables prévus dans le cadre de ce projet : Atlas de la biodiversité à l'échelle communale, plan d'action en faveur de la biodiversité, exposition itinérante sur les milieux naturels du territoire avec la réalisation de 20 panneaux pédagogiques notamment et de quatre vidéos pédagogiques thématiques.

II.1.2 Gouvernance et implication des parties prenantes

L'ABC des Balcons du Dauphiné rassemble un grand nombre de parties prenantes et acteurs, chacun contribuant à la bonne réussite du projet.

II.2.3.1 La communauté de communes des Balcons du Dauphiné

Structure porteuse du projet, elle est pleinement engagée dans l'organisation et la coordination des différentes actions dans le cadre de l'ABC, en concertation avec les différentes directions, en parfaite complémentarité de leur domaine de compétences respectif.

- **Direction environnement, transition écologique et grand cycle de l'eau** : gestion, coordination et mise en œuvre de toutes les actions de l'ABC. Un technicien ABC recruté pour assurer la mise en œuvre du projet (Mattia Maglio) et responsable de la cartographie d'habitats naturels, inventaires flore-bryoflore et appui aux inventaires faune ; un chef de projet Biodiversité, Natura 2000 et MAEC responsable du suivi, de la coordination et de la mise en œuvre de l'ABC (Miriana Leroy) ; un chef de projet GEMAPI (Julien Dépeint) et un technicien Rivières (Lény Rimbart) en appui technique pour les actions concernant les inventaires des poissons d'eau douce ; un chef de projet Agriculture (Sandrine Zante). L'équipe de la direction environnement œuvre en étroite concertation sur les actions menées, dont celles particulièrement transversales, telles les vidéos pédagogiques sur les enjeux environnementaux du territoire (zones humides, agriculture, castor et chauves-souris) par exemple ;

- **Direction communication** : appui et suivi des actions de communication, sensibilisation et information, gestion des réseaux sociaux et de la page internet de l'ABC sur le site internet des Balcons du Dauphiné et en charge de la communication web et productions graphiques ;
- **Office du tourisme** : centralisation des réservations des animations-nature, communications et diffusion des événements, gestion de l'agenda sur le site web (<https://www.balconsdudauphine-tourisme.com/>) ;
- **Direction de la culture** : intégrations d'animations naturalistes ABC au cours de certaines manifestations organisés par la communauté des communes des Balcons du Dauphiné (deux festivals concernés au cours de la période : l'Isle en Scène et le Solstice de Brangues) ;
- **Directions enfance et actions en direction de la jeunesse** : implication directe dans l'organisation et la mise en œuvre du volet ABC « animations périscolaires » dans les centres de loisir de la communauté des communes ;
- **Direction du patrimoine et de l'urbanisme** : porté à connaissances des enjeux et récentes découvertes réalisées dans le cadre de l'ABC pour orienter certaines actions en cours et échanges sur les actions pouvant être incluses dans le plan d'actions ;
- **Direction de projet SIG** : appui technique dans la gestion du SIG de la cartographie d'habitats naturels en cours d'élaboration, correction et validation topographique de la couche de polygones CarHab1 reçue par le Conservatoire Botanique Nationale Alpin (CBNA) ;
- **Secrétariat général** : communications officielles avec les mairies des communes de l'ABC, appui à l'organisation de réunions, centralisation des réservations pour les journées de formations destinées aux agents communaux et intercommunaux.

II.2.3.2 Le comité de pilotage

Le premier COPIL visant à informer du lancement officiel de l'ABC et à rappeler ses objectifs et son calendrier opérationnel a été réalisé en septembre 2022. Le COPIL visant à présenter, notamment, le premier état d'avancement de l'ABC était prévu initialement en septembre 2023 (cf. I.2.1). La date a été décalée à l'automne 2023. La composition de ce COPIL restera la même qu'indiquée dans la fiche projet et comprendra :

- Les représentants des collectivités locales
- Les représentants des administrations et établissements publics
- Les représentants des propriétaires et des usagers
- Les représentants des associations de protection de la nature et des personnalités scientifiques qualifiées

La liste complète des invités est disponible en **Annexe II**.

II.2.3.3 Le comité technique

Le premier comité technique a eu lieu **le 30 janvier 2023**, avec notamment pour objectif de présenter et d'échanger sur le diagnostic des connaissances naturalistes existantes, la hiérarchisation de priorités d'inventaires, la méthodologie et les techniques d'inventaires, la collecte et gestion des données, l'enveloppe budgétaire prévisionnelle et le plan de communication et animation. Le COTECH a contribué à assurer le suivi technique réalisé par les Balcons du Dauphiné. Il a également contribué à affiner la sélection des communes à enjeux pour les inventaires des poissons et des lépidoptères et à optimiser le calendrier prévisionnel des actions de communication sur les communes de l'ABC. **Un deuxième COTECH est prévu en octobre 2023** (date à caler) avec pour ordre du jour prévisionnel, des échanges sur l'élaboration et le contenu de l'atlas cartographique, du rapport

technique et scientifique et sur la proposition du plan d'actions en faveur de la biodiversité. La composition du COTECH est disponible en Annexe III.

II.2.3.4 L'équipe technique

Avec l'objectif d'apporter une forte contribution à la connaissance naturaliste du territoire et au regard des objectifs fixés en matière de communication et de sensibilisation à la biodiversité et à l'environnement, il a été nécessaire, comme prévu, de recourir à des prestataires externes pour assurer une grande partie des missions de terrain. L'équipe en charge de la mise en œuvre de l'ABC sur le terrain est ainsi composée :

◆ Inventaires :

- **Balcons du Dauphiné** : cartographie d'habitats, flore vasculaire et bryoflore, appui inventaire rapaces nocturnes, amphibiens, reptiles, chiroptères
- **Lo Parvi** : amphibiens, reptiles, avifaune diurne et rapaces nocturnes
- **APIE** : micromammifères, chiroptères et autres mammifères
- **Corine Trentin et Guillaume Delcourt** : odonates
- **Flavia APE** : lépidoptères rhopalocères
- **Florestan Giroud – Pêches scientifiques et pêche professionnelle** : ichtyofaune

Les associations locales, APIE, FLAVIA et Lo Parvi, ont fait appel à leurs naturalistes bénévoles pour concentrer les efforts de prospection sur les communes de l'Atlas de la biodiversité communale des Balcons du Dauphiné. Une présentation de l'ABC a été faite par Mattia Maglio et Miriana Leroy, respectivement technicien ABC et chef de projet en charge de l'ABC au sein des Balcons du Dauphiné, devant la Commission Naturaliste de Lo Parvi en février 2023.

◆ Animations et sensibilisation :

- **Corine Trentin (Un brin d'nature)** : Animations scolaires, périscolaires et sorties nature grand public, animations thématiques, formations
- **Damien Perin** : Animations scolaires, périscolaires et sorties nature grand public
- **Esther Lambert (1000 lieux à la ronde)** : Animations scolaires, périscolaires et sorties nature grand public, animations thématiques
- **APIE** : Animations chiroptères et inventaires de terrain chez les habitants ayant répondu à l'enquête de science participative sur les chiroptères

◆ Communication :

- **APIE** : Élaboration panneaux pédagogiques
- **OXALIS** : Réalisation d'une vidéo pédagogique sur les chiroptères
- **JUMPSTART Studio** : Réalisation de trois vidéos pédagogiques sur les enjeux environnementaux

Outre, les élus et représentants membres du COPIL, les Balcons du Dauphiné animent, suivent et coordonnent les actions de l'ABC en étroite collaboration les prestataires retenus. Plusieurs réunions sont organisées avec ces prestataires afin d'assurer le meilleur suivi possible des actions de l'ABC : réunions techniques collectives et thématiques, échanges et points d'avancements réguliers avec chacun des intervenants sont régulièrement organisés.

II.2.3.5 Les vingt communes de l'ABC

Une attention toute particulière est portée aux actions permettant une appropriation du projet par les élus des vingt communes ciblées par l'ABC :

- Une réunion d'information et de lancement du projet d'ABC a eu lieu le **14 décembre 2022 avec les élus des vingt communes**.
- Une communication constante à travers l'envoi de documents concernant 1) le diagnostic initial des connaissances, les détails des inventaires qui auront lieu sur les communes : type, taxons, méthodologie, périmètres... 2) les documents validés par le comité technique 3) les équipes et prestataires intervenant sur le terrain dans le cadre de l'ABC 4) l'arrêté préfectoral portant autorisation de pénétrer sur les propriétés privées pour réaliser les inventaires scientifiques dans le cadre de l'ABC, etc.
- Un « appel » à manifestation d'intérêts à destination en priorité des vingt communes concernées afin d'organiser, avec l'appui technique des animateurs retenus pour l'ABC et la communauté de communes, des actions de sensibilisation et d'information sur leur territoire (sortie grand public, animation thématique, animations scolaires ou périscolaires). Ainsi, plusieurs communes ont déjà pu profiter de l'ABC pour se faire accompagner dans l'organisation d'actions d'animation « locales » de découverte du patrimoine naturel et culturel de leur territoire, avec la participation d'un vaste public. D'autres ont sollicité la présence des agents travaillant sur l'ABC et sur des thématiques transversales (stand, animations...) au cours d'événements organisés par leurs soins, comme cela a été le cas pour la Fête de la Transhumance le 22 avril à Annoisin-Châtelan ou à la Journée de la Biodiversité à Frontonas le 3 juin 2023. Des animations à destination du grand public ont été réalisées sur **dix communes**.
- Prise de contact directe (de la part des animateurs « ABC ») avec les écoles communales pour l'organisation des programmes pédagogiques dans le cadre de l'ABC pour l'année scolaire 2023/2024 : les mairies sont informées des échanges et sont invitées à être force de propositions pour mener à bien les programmes destinés aux élèves. Ainsi, les écoles de pas moins de **dix-huit communes** ont pu profiter ou profiteront de l'Atlas de la biodiversité pour organiser des actions d'animation « locales » en lien avec la nature et la préservation de la biodiversité. Compte tenu de toutes les animations à destination du jeune public (scolaire et périscolaire), l'ABC a déjà touché **huit communes** du territoire.
- Implication de **plusieurs communes** différentes pour organiser et accueillir les six journées de formation (**six communes**) et les réunions de restitution de résultats d'inventaires sur leur territoire (**environ huit communes, en préparation**).
- Implication des mairies dans la diffusion aux habitants des enquêtes de sciences participatives « chiroptères » et « sonneur à ventre jaune » via les affiches, les plaquettes, les sites internet des mairies et les bulletins municipaux, ce qui nous a permis déjà de collecter une quinzaine de réponses et d'organiser en août et septembre 2023 les deux premières sorties en soirée à la découverte des chauves-souris avec les habitants de Saint-Sorlin-de-Morestel et de Saint-Marcel-Bel-Accueil, sur proposition de ces communes.

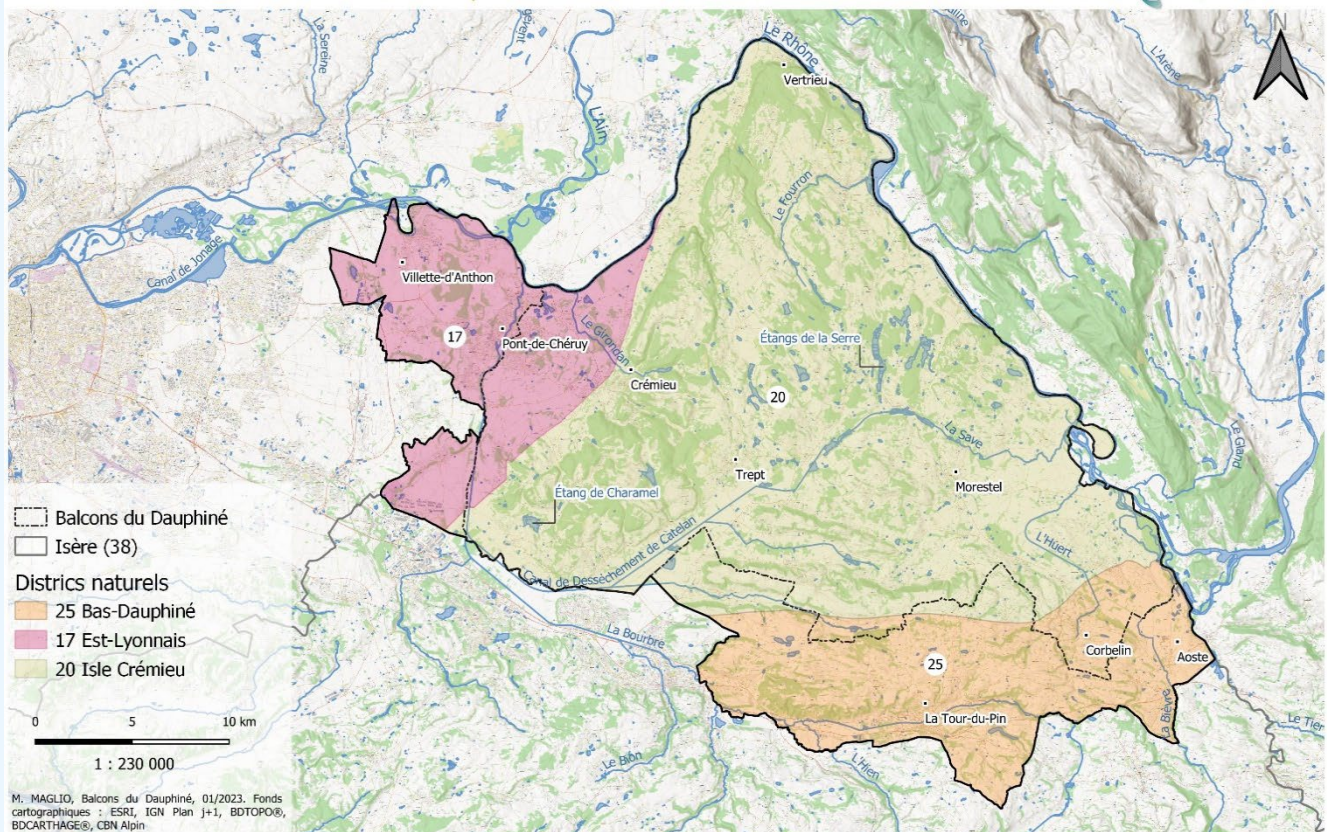
II.1.3 Mise en œuvre des actions visant l'acquisition de connaissances

II.2.3.1 État de lieux des connaissances naturalistes et hiérarchisation des priorités d'inventaires

Pour l'organisation et la mise en œuvre des inventaires naturalistes, la priorité des deux premiers mois de l'ABC (novembre 2022-janvier 2023) a été l'élaboration d'un diagnostic précis des données existantes sur les vingt communes de l'ABC des Balcons du Dauphiné. Ce diagnostic fait suite à un précédent état de lieux établi par Lo Parvi et les Balcons du Dauphiné lors du choix des vingt communes du territoire les plus sous-prospectées. L'objectif du diagnostic des connaissances naturalistes était de réaliser un bilan de l'état des connaissances sur la biodiversité de chaque commune participant à l'ABC, en mobilisant l'ensemble des données naturalistes disponibles sur le système d'information **Géonature-Lo Parvi**¹. Pour mémoire, le périmètre d'étude se situe en Nord-Isère et correspond principalement au district naturel de l'Isle Crémieu, auquel il faut rajouter le secteur méridional de l'Est-Lyonnais et le secteur en limite nord-ouest du Bas-Dauphiné comme indiqué dans le Guide

Région naturelle de référence du diagnostic des données existantes :
le Nord-Isère, périmètre d'action de Lo Parvi

Atlas de la biodiversité communale des Balcons du Dauphiné



des habitats naturels et semi-naturels des Alpes² (respectivement districts naturels n° 20, 17 et 25).

Cette base de données est une référence locale gérée par Lo Parvi, association naturaliste basée à Trept ayant un savoir-faire reconnu en matière d'amélioration des connaissances et de préservation des milieux naturels. **Geonature-Lo Parvi**, partie intégrante du **système SINP**, s'avère être la référence la plus adaptée au niveau local

¹ <https://geonature.loparvi.fr>

² Villaret J-C., Van Es J., Sanz T. et al., 2019. Guide des habitats naturels et semi-naturel des Alpes. CBN alpin, Lo Parvi. Naturalia publications. 639 p.

pour établir le diagnostic des connaissances naturalistes actuelles. Pour ce qui concerne les poissons d'eau douce, les Balcons du Dauphiné ont eu recours aussi aux données du CNRS UMR 5023 – LEHNA de l'Université Lyon 1 auprès de Jean-Michel Olivier, expert du système fluvial du Rhône. La finalité de ce diagnostic était de réaliser une hiérarchisation des priorités des groupes taxonomiques à inventorier par commune, en fonction du budget disponible, du temps à consacrer et des objectifs poursuivis localement.

Gestion des données

La totalité des données collectées durant l'ABC est versée dans la base de données Geonature-Lo Parvi. Un cadre d'acquisition « ABC Balcons du Dauphiné » et plusieurs jeux de données (ABC Trachéophytes, ABC Bryophytes, ABC Amphibiens, etc.) ont été créés, sous lesquels les prestataires et les Balcons du Dauphiné saisissent systématiquement les données collectées. Les données recherchées sont les suivantes :

- taxon identifié *a minima* au rang de l'espèce
- localisation géographique au GPS
- nom de la commune et code INSEE
- nom de l'opérateur
- date de l'observation
- cadre d'acquisition : ABC Balcons du Dauphiné
- jeux de données : ABC *taxon inventorié* (Trachéophytes, Amphibiens, etc.)

Les données facultatives, collectées lorsque le temps et les conditions le permettent, de manière à ne pas impacter considérablement le temps de collecte de données de présence, concerne : les traits écologiques, biologiques et comportementaux ou le dénombrement.

Définition des priorités d'inventaires pour l'ABC : méthodologie et groupes taxonomiques

◆ Méthodologie

La méthodologie appliquée suit les préconisations du guide *Méthodologie pour le diagnostic des données existantes sur la commune (volet 0) – Atlas de la biodiversité dans les communes (ABC)*³, adaptée au niveau local pour le Nord-Isère, région naturelle dans laquelle le territoire administratif des Balcons du Dauphiné est entièrement inclus. **L'état des lieux initial des connaissances naturaliste a été fixé au 01/11/2022.** Douze ensembles de groupes et sous-groupes taxonomiques, ont été identifiés et analysés commune par commune. Ils ont fait l'objet d'une hiérarchisation des priorités d'inventaire, soit huit groupes et neuf sous-groupes ont été analysés. Les groupes ciblés sont indiqués au sein du paragraphe suivant. Cinq critères sont pris en considération :

1. Niveau des connaissances sur la commune
 - a. Par rapport à une **valeur seuil pour la flore**
 - b. Par **rapport pourcentage** au nombre d'espèces potentiellement présentes sur la commune **pour la faune**
2. Pas de temps des données
3. Nombre de passages sur le terrain (flore)/Nombre de méthodes à utiliser (faune) pour attendre un niveau satisfaisant de connaissance
4. Rapport coût économique et temporel/résultats
5. Présence d'experts sur le territoire

³ Tanguy A., Gourdain P., Dodinet E. & Haffner P, 2011. Méthodologie pour le diagnostic des données existantes sur la commune (volet 0) – Atlas de la biodiversité dans les communes (ABC). MNHN – MEEDDTL. 36 p.

Une « note de priorité » par groupe taxonomique sur chaque commune a été livrée suite à la somme des notes par critères et traduite en six classes de priorité (**très faible**, **faible**, **moyenne**, **élevée**, **très élevée**, absolue) afin d'orienter et prioriser les inventaires à mener dans le cadre du projet. Les travaux suivants ont été élaborés pour chaque commune participant à l'Atlas de la biodiversité communale :

- Listes des espèces connues. Dans un souci d'homogénéité et de cohérence, l'espèce est considérée en tant qu'unité taxonomique fondamentale et donc la seule à être considérée dans le comptage taxonomique. Les données d'observation incluent exclusivement les observations à l'espèce ou rang inférieur, garantes d'un bon niveau de connaissances. À partir des extractions depuis la base de données Geonature-Lo Parvi, un travail de tri a été fait au préalable pour homogénéiser le niveau taxonomique à l'espèce et éliminer les doublons.
- Analyse des connaissances actuelles, attribution d'une note de priorité et hiérarchisation des groupes taxonomiques à inventorier

◆ Groupes taxonomiques.

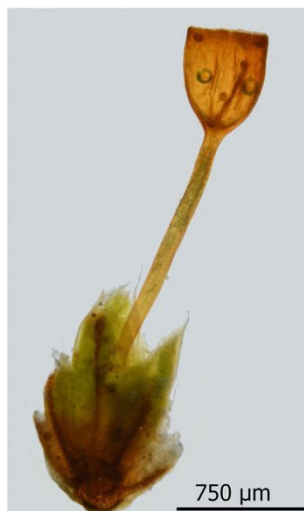
Flore :

- **TRACHEOPHYTES.** (FLORE VASCULAIRE) Le seuil pour le critère 1-NC « niveau des connaissances » [TANGUY *et al.*, 2011 : 14], à partir duquel est estimé le niveau de connaissance (faible ou correct), correspond à la moitié du nombre des taxons de la commune la mieux connue de la région naturelle du Nord-Isère, c'est-à-dire Creys-Mépieu avec 833 espèces : le seuil est donc fixé à 415 espèces. Spermatophytes et ptéridophytes sont traitées ensemble comme un seul groupe à la différence de TANGUY *et al.* (2011) qui les traite séparément : les valeurs NP [nombre de passages] et CR [coût/résultats] sont alors réglés sur la moyenne entre les valeurs.
- **BRYOPHYTES *sensu lato*.** (Mousses) Le seuil pour le critère 1-NC « niveau des connaissances » [TANGUY *et al.*, 2011 : 14], à partir duquel est estimé le niveau de connaissance, est de 80 taxons pour une maille 5x5 de plaine et colline en France [cf. Protocole d'inventaire national par maille de la bryoflore v1, CONSERVATOIRES BOTANIQUES NATIONAUX, en prép.]. Les valeurs calculées par les CBN pour une maille 5x5 correspondront par défaut à une commune, en raison des surfaces environs équivalentes et pour des questions de simplification. Le groupe comprend les mousses [Bryophyta ss], les hépatiques [Marchantiophyta] et les anthocérotes [Anthocerotophyta]

Faune : Les seuils pour le critère 1-NC « niveau des connaissances » [TANGUY *et al.*, 2011 : 24] sont fixés sur la base des « espèces potentiellement présentes sur le territoire », à notre échelle, sera utilisée pour référence le nombre d'espèces recensées en Nord-Isère.

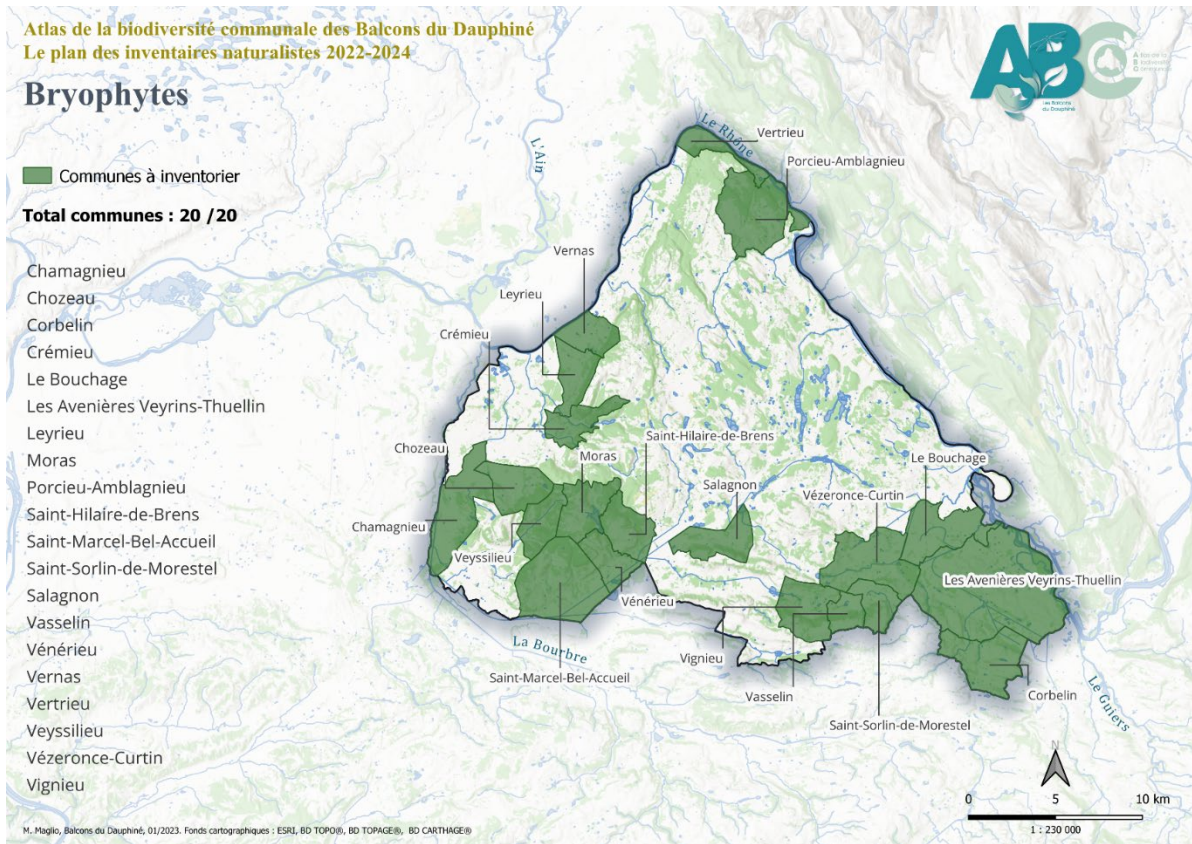
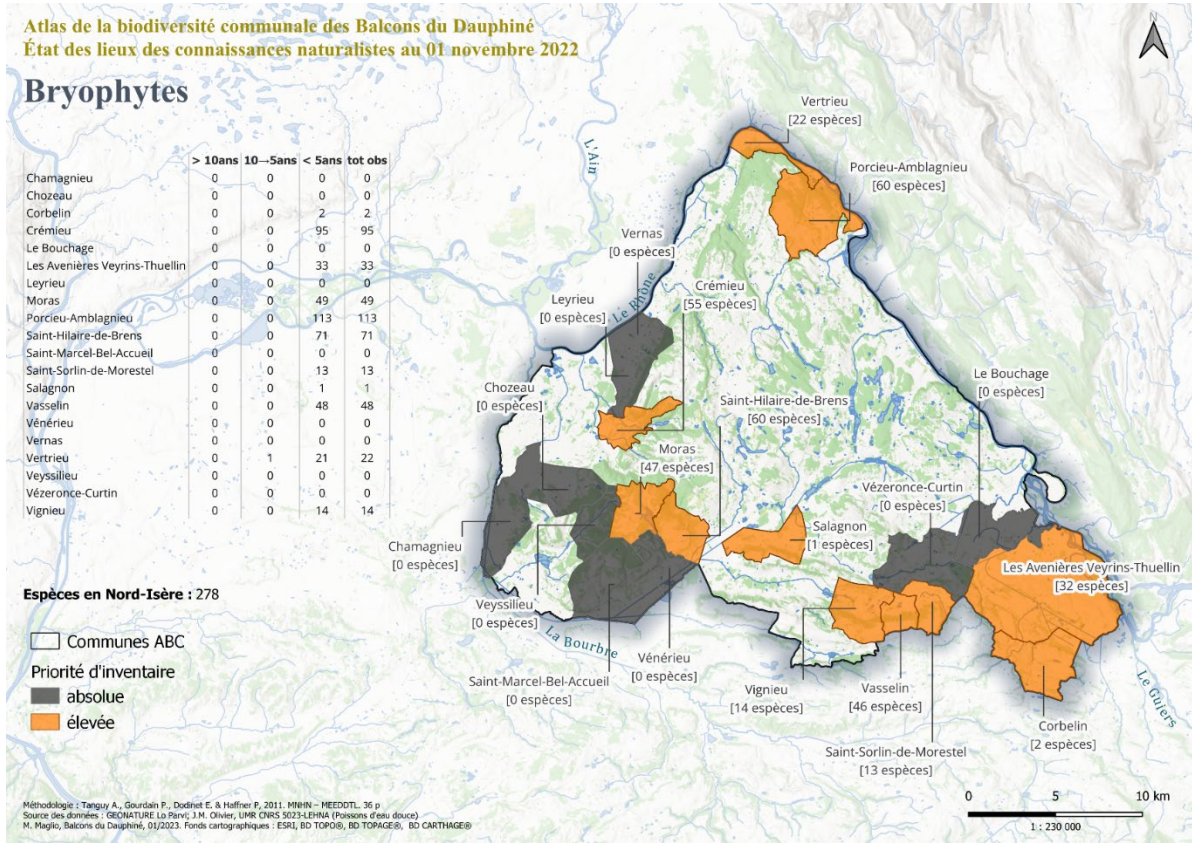
- **AMPHIBIENS**
- **LÉPIDOPTÈRES RHOPALOCÈRES :** Hesperidae + Lycaenidae + Nymphalidae, Papilionidae + Pieridae + Riodinidae.
- **MAMMIFÈRES** [analyse des trois sous-groupes suivants]
 - AUTRES MAMMIFÈRES : y compris le Rat musqué [*Ondatra zibethicus*, Cricetidae] pour la taille. Exclut les animaux domestiques : chèvre [*Capra hircus*], Cheval [*Equus caballus*], Cochon [*Sus domesticus*], sauf le Chat haret [*Felis catus*], étant donné son impact écologique non négligeable sur les espèces sauvages [prédation, hybridation avec le chat forestier, etc.]
 - CHIROPTERES
 - MICROMAMMIFÈRES : tels que définis selon la Clé d'identification des Micromammifères du Nord-Isère [J. PIOLAT, Lo Parvi, document interne, 2015] : Soricidae, Talpidae, Arvicolinae (rat musqué, *Ondatra zibethicus*, exclu), Murinae, Gliridae.

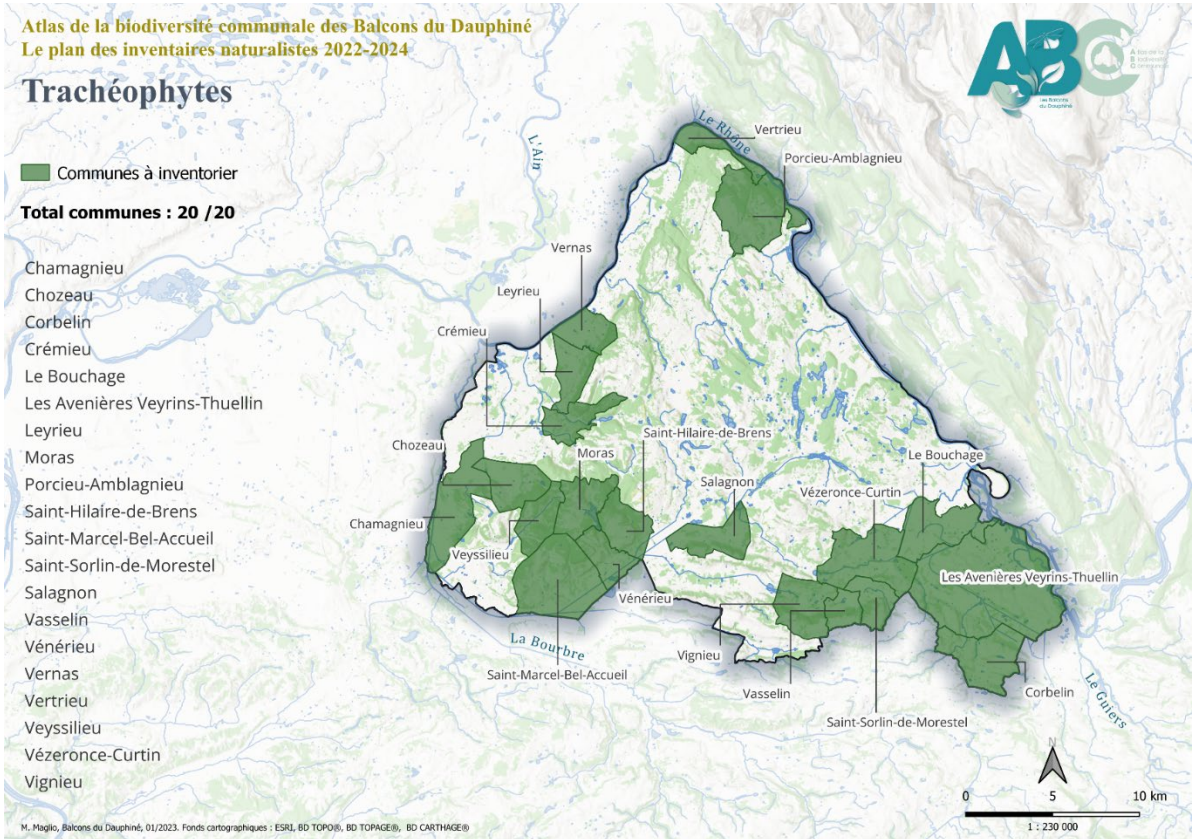
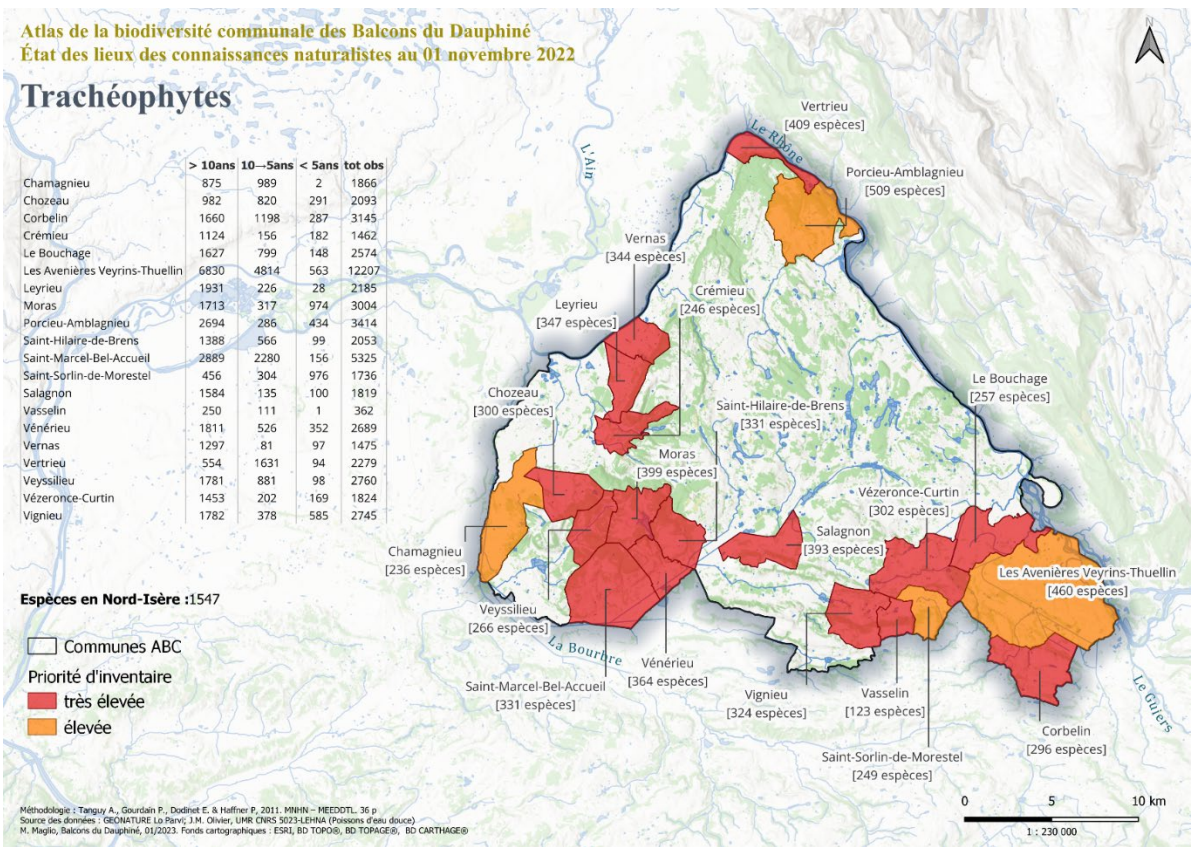
- **ODONATES (LIBELLULES)**
- **OISEAUX** [analyse générale et d'un sous-groupe particulier]
 - RAPACES NOCTURNES : Strigidae + Tytonidae
- **POISSONS D'EAU DOUCE**
- **REPTILES**

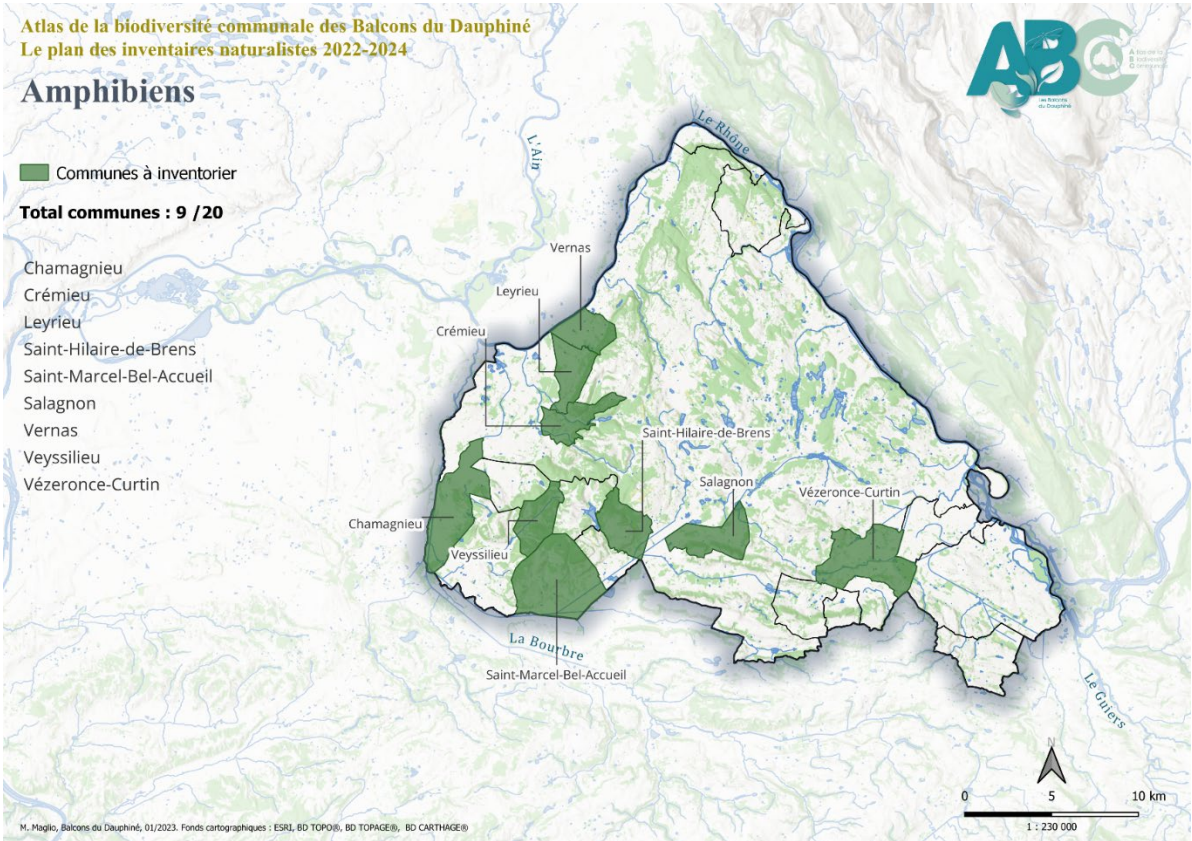
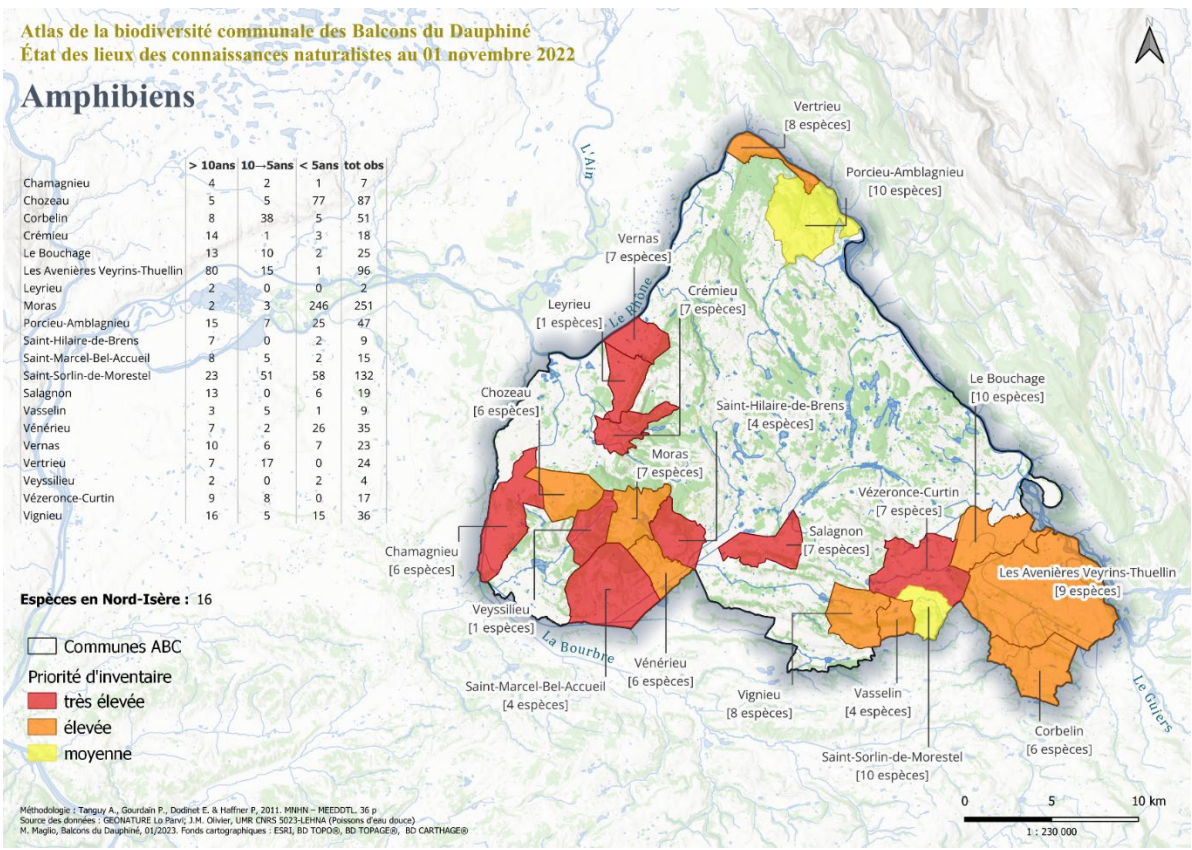


Pterygoneurum sampaiantum, rare et minuscule mousse de la famille des Pottiacées découverte à Vénérieu le 3 mars 2023 aux lieux-dits Simiaud (photo en haut à gauche) et la Chanas, photos © Olivier Bardet, Bryologia gallica (photos micro), ©Mattia Maglio (habitat)

Atlas cartographique des priorités d'inventaire et du plan de prospection







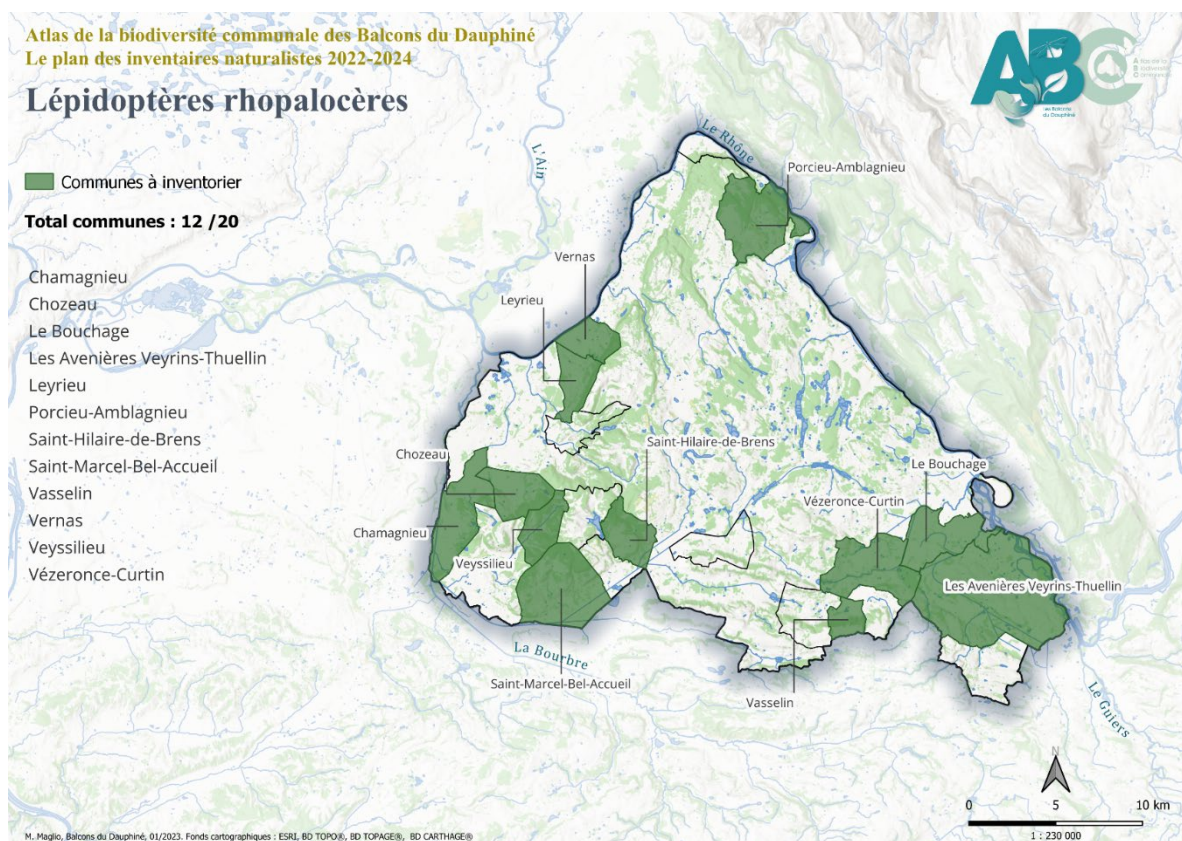
Lépidoptères rhopalocères

	> 10ans	10–5ans	< 5ans	tot obs
Chamagnieu	1	0	0	1
Chozeau	2	22	17	41
Corbelin	0	100	3	103
Crémieu	125	31	10	166
Le Bouchage	4	1	0	5
Les Avenières Veyrins-Thuellin	66	10	0	76
Leyrieu	43	2	2	47
Moras	25	3	47	75
Porcieu-Amblagnieu	14	2	11	27
Saint-Hilaire-de-Brens	33	6	14	53
Saint-Marcel-Bel-Accueil	4	9	13	26
Saint-Sorlin-de-Morestel	13	24	19	56
Salagnon	37	2	8	47
Vasselin	3	4	0	7
Vénérieu	2	5	20	27
Vernas	20	0	2	22
Vertrieu	4	22	1	27
Veysillieu	1	8	2	11
Vézéronce-Curtin	22	3	1	26
Vignieu	9	13	16	38

Espèces en Nord-Isère : 109

- Communes ABC
- Priorité d'inventaire**
- très élevée
- élevée

Méthodologie : Tanguy A., Gourdain P., Dadiot E. & Haffner P. 2011. MNHN – MEEDDTL. 36 p.
Sources des données : SIGNATURE Le Rivet, J.M. Olivier, UMR CNRS 5023-LEBNA (Poissons d'eau douce)
M. Maglo, Balcons du Dauphiné, 01/2023. Fonds cartographiques : ESRI, BD TOPO®, BD TOPAGE®, BD CARTHAGE®



Atlas de la biodiversité communale des Balcons du Dauphiné
État des lieux des connaissances naturalistes au 01 novembre 2022

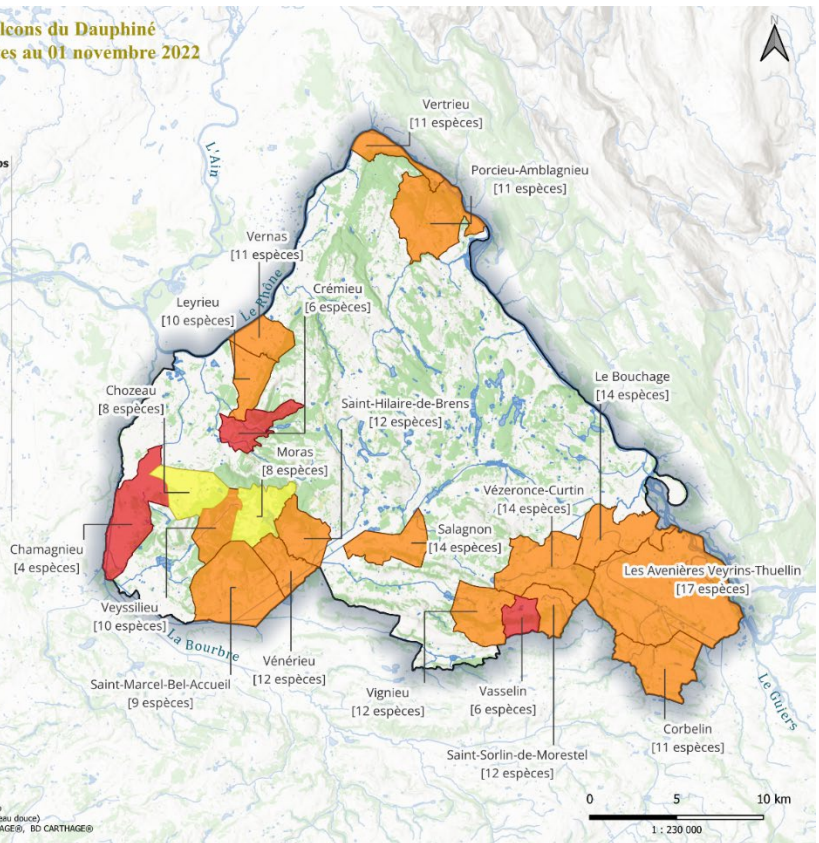
Mammifères
Autres mammifères

	> 10ans	10–5ans	< 5ans	tot obs
Chamagnieu	10	1	1	12
Chozeau	2	10	47	59
Corbelin	5	27	11	43
Crémieu	13	5	5	23
Le Bouchage	67	8	33	108
Les Avenières Veyrins-Thuellin	311	20	10	341
Leyrieu	11	10	1	22
Moras	12	2	12	26
Porcieu-Amblagnieu	12	10	10	32
Saint-Hilaire-de-Brens	16	11	7	34
Saint-Marcel-Bel-Accueil	9	27	4	40
Saint-Sorlin-de-Morestel	67	20	9	96
Salagnon	60	3	17	80
Vasselin	6	5	0	11
Vénérieu	49	5	12	66
Vernas	29	10	10	49
Vertrieu	5	16	7	28
Veysillieu	5	11	2	18
Vézéronce-Curtin	65	14	20	99
Vignieu	35	6	11	52

Espèces en Nord-Isère : 31

- Communes ABC
- Priorité d'inventaire
- très élevée
- élevée
- moyenne

Méthodologie : Tanguy A., Gourdain P., Dodinet E. & Haffner P. 2011. MNHN – MEEDDTL. 36 p.
Sources des données : SIGNATURE La Rivière, J.M. Olivier, UMR CNRS 5023 LERNA (Poissons d'eau douce)
M. Maglo, Balcons du Dauphiné, 01/2023. Fonds cartographiques : ESRI, BD TOPO®, BD TOPAGE®, BD CARTHAGE®



Atlas de la biodiversité communale des Balcons du Dauphiné
Le plan des inventaires naturalistes 2022-2024

Mammifères
Autres mammifères

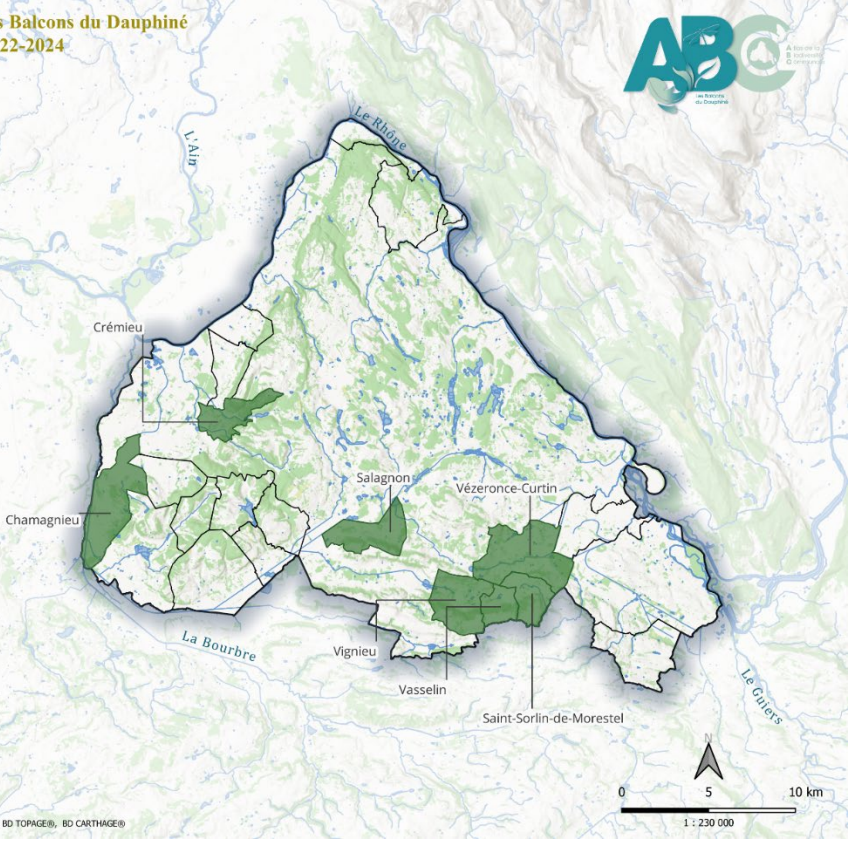
■ Communes à inventorier

Total communes : 7 / 20

- Chamagnieu
- Crémieu
- Saint-Sorlin-de-Morestel
- Salagnon
- Vasselin
- Vézéronce-Curtin
- Vignieu



M. Maglo, Balcons du Dauphiné, 01/2023. Fonds cartographiques : ESRI, BD TOPO®, BD TOPAGE®, BD CARTHAGE®



Atlas de la biodiversité communale des Balcons du Dauphiné
État des lieux des connaissances naturalistes au 01 novembre 2022

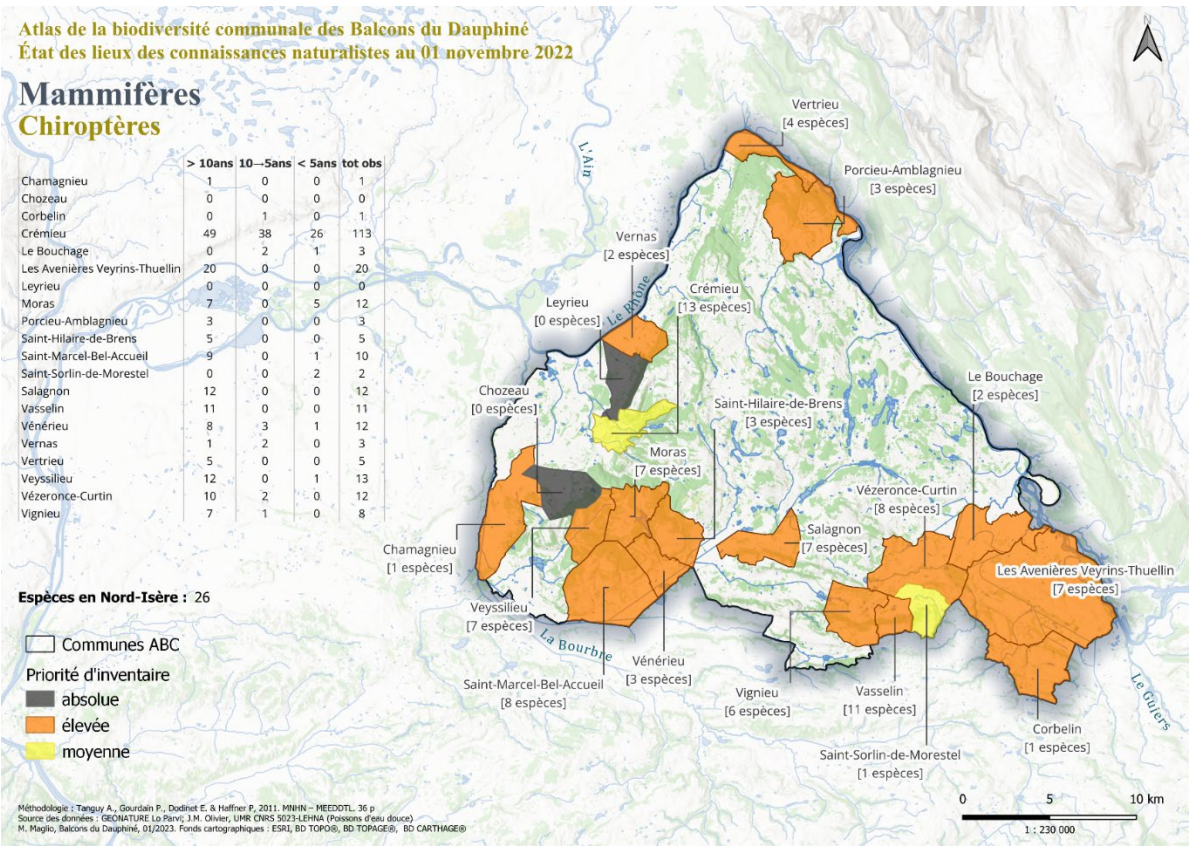
Mammifères
Chiroptères

	> 10ans	10–5ans	< 5ans	tot obs
Chamagnieu	1	0	0	1
Chozeau	0	0	0	0
Corbelin	0	1	0	1
Crémieu	49	38	26	113
Le Bouchage	0	2	1	3
Les Avenières Veyrins-Thuellin	20	0	0	20
Leyrieu	0	0	0	0
Moras	7	0	5	12
Porcieu-Amblagnieu	3	0	0	3
Saint-Hilaire-de-Brens	5	0	0	5
Saint-Marcel-Bel-Accueil	9	0	1	10
Saint-Sorlin-de-Morestel	0	0	2	2
Salagnon	12	0	0	12
Vasselin	11	0	0	11
Vénérieu	8	3	1	12
Vernas	1	2	0	3
Vertrieu	5	0	0	5
Veysillieu	12	0	1	13
Vézéronce-Curtin	10	2	0	12
Vignieu	7	1	0	8

Espèces en Nord-Isère : 26

- Communes ABC
- Priorité d'inventaire
 - absolue
 - élevée
 - moyenne

Méthodologie : Tanguy A., Gourdain P., Dodinet E. & Haffner P., 2011. MHNH – MEEDDTL. 36 p.
Sources des données : SIGNATURE Le Rivin, J.M. Olivier, UMR CNRS 5023-LEHNA (Ponçons d'eau douce)
M. Maglo, Balcons du Dauphiné, 01/2023. Fonds cartographiques : ESRI, BD TOPO®, BD TOPAGE®, BD CARTHAGE®



Atlas de la biodiversité communale des Balcons du Dauphiné
Le plan des inventaires naturalistes 2022-2024

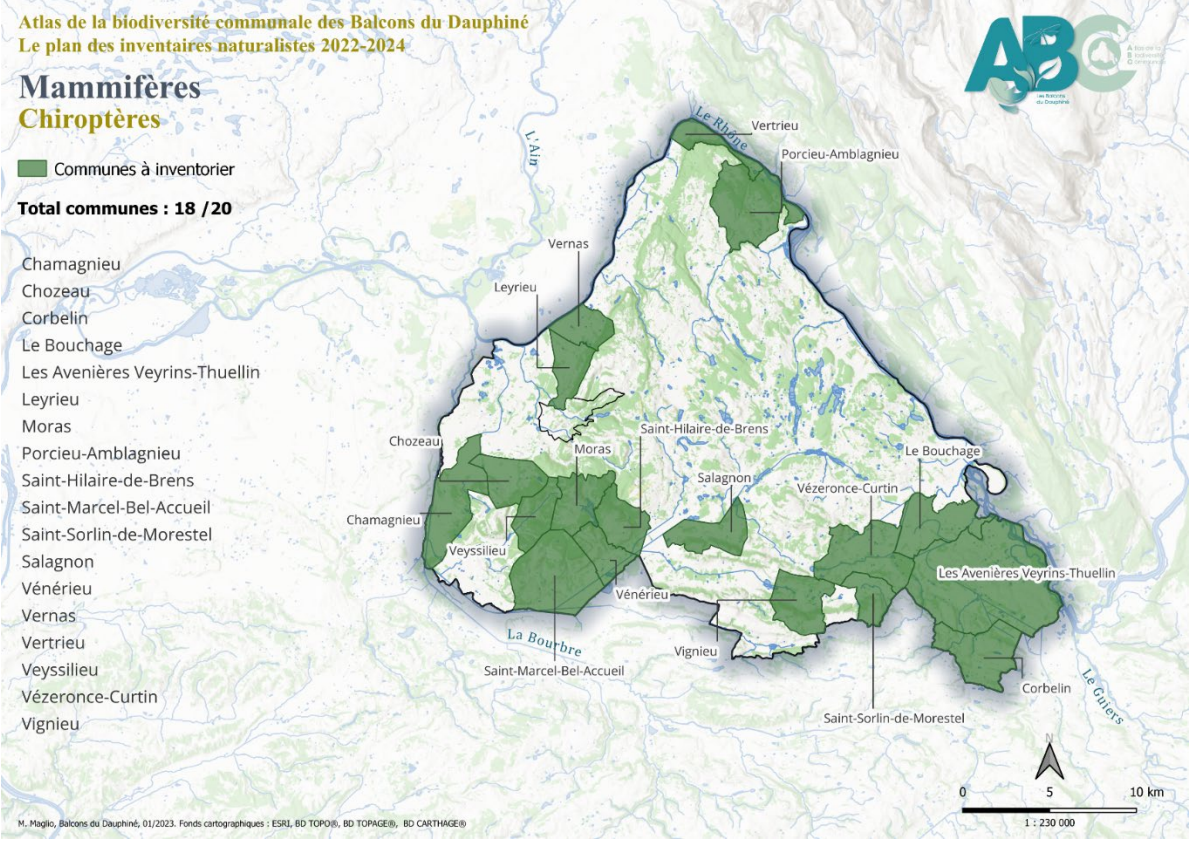
Mammifères
Chiroptères

■ Communes à inventorier

Total communes : 18 / 20

- Chamagnieu
- Chozeau
- Corbelin
- Le Bouchage
- Les Avenières Veyrins-Thuellin
- Leyrieu
- Moras
- Porcieu-Amblagnieu
- Saint-Hilaire-de-Brens
- Saint-Marcel-Bel-Accueil
- Saint-Sorlin-de-Morestel
- Salagnon
- Vénérieu
- Vernas
- Vertrieu
- Veysillieu
- Vézéronce-Curtin
- Vignieu

M. Maglo, Balcons du Dauphiné, 01/2023. Fonds cartographiques : ESRI, BD TOPO®, BD TOPAGE®, BD CARTHAGE®



Atlas de la biodiversité communale des Balcons du Dauphiné
État des lieux des connaissances naturalistes au 01 novembre 2022

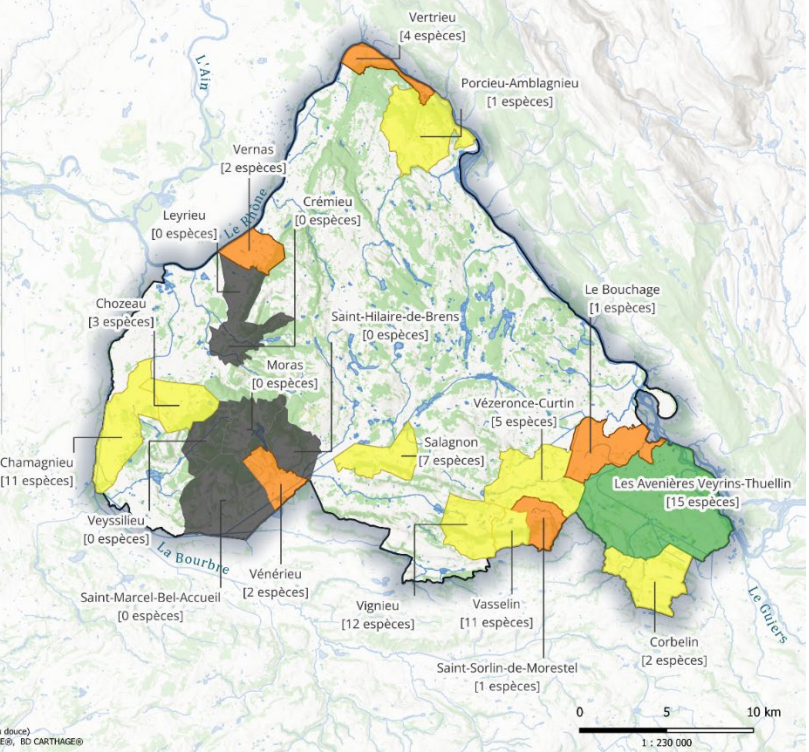
Mammifères
Micromammifères

	> 10ans	10–5ans	< 5ans	tot obs
Chamagnieu	11	0	0	11
Chozeau	0	1	4	5
Corbelin	0	2	0	2
Crémieu	0	0	0	0
Le Bouchage	5	0	0	5
Les Avenières Veyrins-Thuellin	41	0	8	49
Leyrieu	0	0	0	0
Moras	0	0	0	0
Porcieu-Amblagnieu	0	1	0	1
Saint-Hilaire-de-Brens	0	0	0	0
Saint-Marcel-Bel-Accueil	0	0	0	0
Saint-Sorlin-de-Morestel	1	0	0	1
Salagnon	19	1	1	21
Vasselin	11	0	0	11
Vénérieu	1	0	1	2
Vernas	1	1	0	2
Vertrieu	3	2	0	5
Veyssillieu	0	0	0	0
Vézéronce-Curtin	7	0	0	7
Vignieu	15	1	0	16

Espèces en Nord-Isère : 20

- Communes ABC
- Priorité d'inventaire
 - absolue
 - élevée
 - moyenne
 - faible

Méthodologie : Tangy A., Gourdain P., Dodinet E. & Hoffner P. 2011. MHN - MEEDDTL. 36 p.
Sources des données : GIGNATURE, La Rivière, J.M. Olivier, UMR CNRS 5023 LEHNA (Processus d'eau douce)
M. Maglo, Balcons du Dauphiné, 01/2023. Fonds cartographiques : ESRI, BD TOPO®, BD TOPAGE®, BD CARTHAGE®



Atlas de la biodiversité communale des Balcons du Dauphiné
Le plan des inventaires naturalistes 2022-2024

Mammifères
Micromammifères

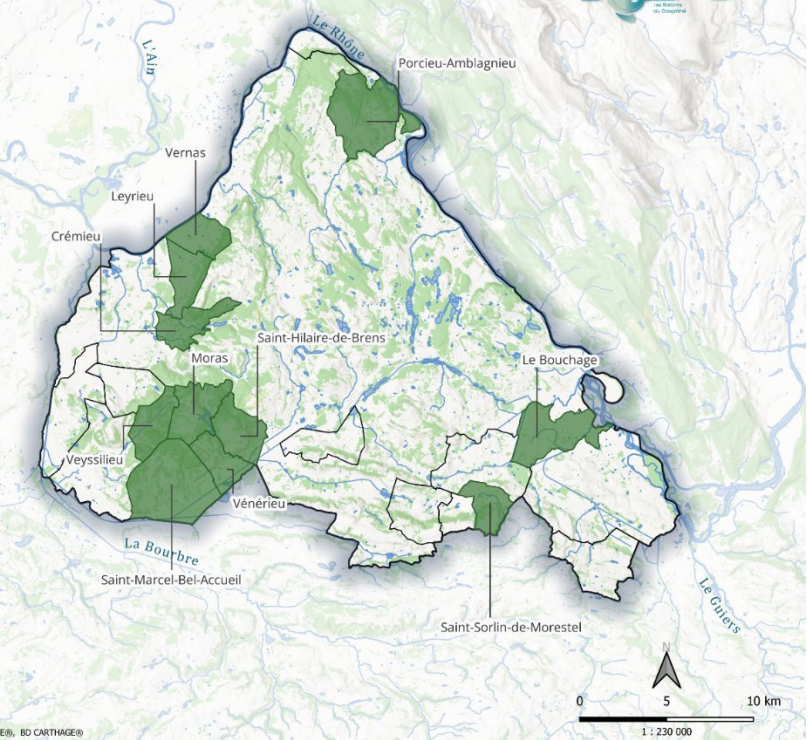
■ Communes à inventorier

Total communes : 11 / 20

- Crémieu
- Le Bouchage
- Leyrieu
- Moras
- Porcieu-Amblagnieu
- Saint-Hilaire-de-Brens
- Saint-Marcel-Bel-Accueil
- Saint-Sorlin-de-Morestel
- Vénérieu
- Vernas
- Veyssillieu



M. Maglo, Balcons du Dauphiné, 01/2023. Fonds cartographiques : ESRI, BD TOPO®, BD TOPAGE®, BD CARTHAGE®



Atlas de la biodiversité communale des Balcons du Dauphiné
État des lieux des connaissances naturalistes au 01 novembre 2022

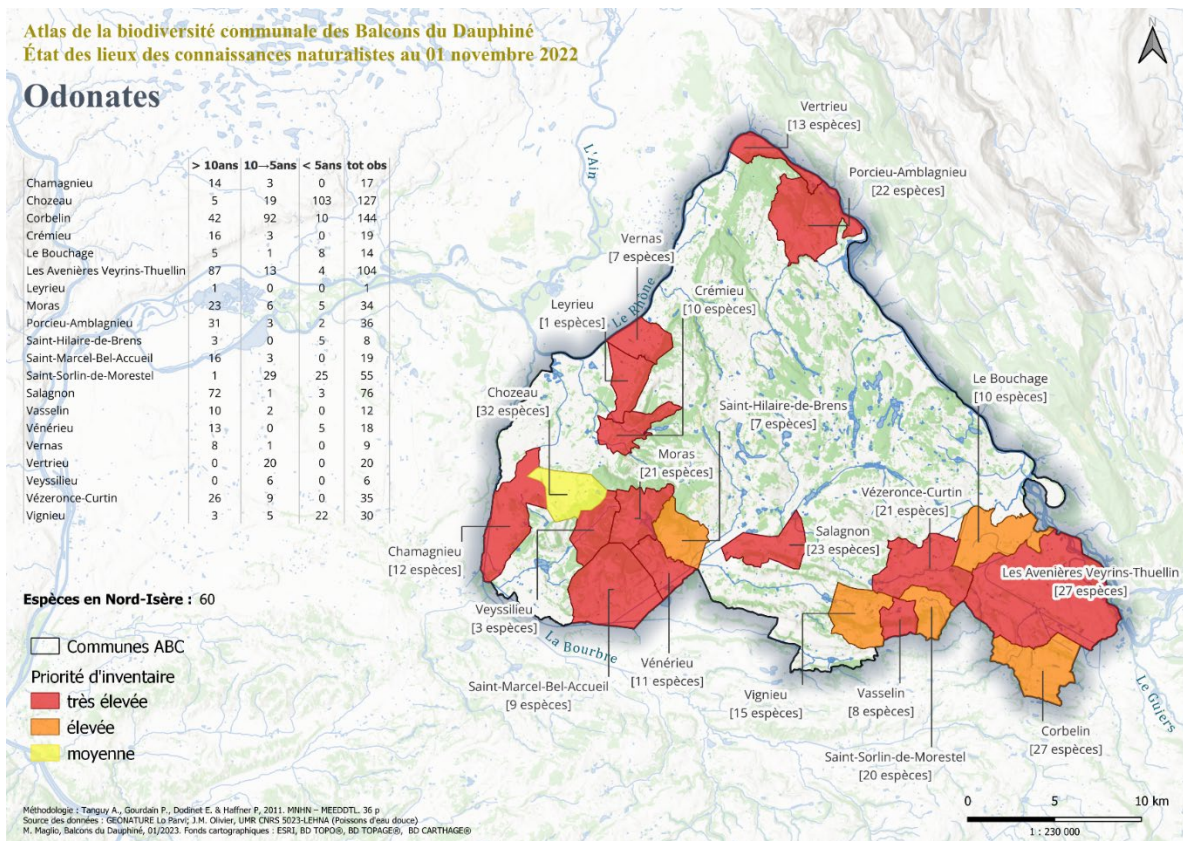
Odonates

	> 10ans	10–5ans	< 5ans	tot obs
Chamagnieu	14	3	0	17
Chozeau	5	19	103	127
Corbelin	42	92	10	144
Crémieu	16	3	0	19
Le Bouchage	5	1	8	14
Les Avenières Veyrins-Thuellin	87	13	4	104
Leyrieu	1	0	0	1
Moras	23	6	5	34
Porcieu-Amblagnieu	31	3	2	36
Saint-Hilaire-de-Brens	3	0	5	8
Saint-Marcel-Bel-Accueil	16	3	0	19
Saint-Sorlin-de-Morestel	1	29	25	55
Salagnon	72	1	3	76
Vasselin	10	2	0	12
Vénérieu	13	0	5	18
Vernas	8	1	0	9
Vertrieu	0	20	0	20
Veysillieu	0	6	0	6
Vézéronce-Curtin	26	9	0	35
Vignieu	3	5	22	30

Espèces en Nord-Isère : 60

- Communes ABC
- Priorité d'inventaire
 - très élevée
 - élevée
 - moyenne

Méthodologie : Tanguy A., Gourdain P., Dodinet E. & Hoffner P. 2011. MNHN – MEEDDTL. 36 p.
Sources des données : GIGNATURE, La Rivière, J.M. Olivier, UMR CNRS 5023 LERNA (Poissons d'eau douce)
M. Maglo, Balcons du Dauphiné, 01/2023. Fonds cartographiques : ESRI, BD TOPO®, BD TOPAGE®, BD CARTHAGE®



Atlas de la biodiversité communale des Balcons du Dauphiné
Le plan des inventaires naturalistes 2022-2024

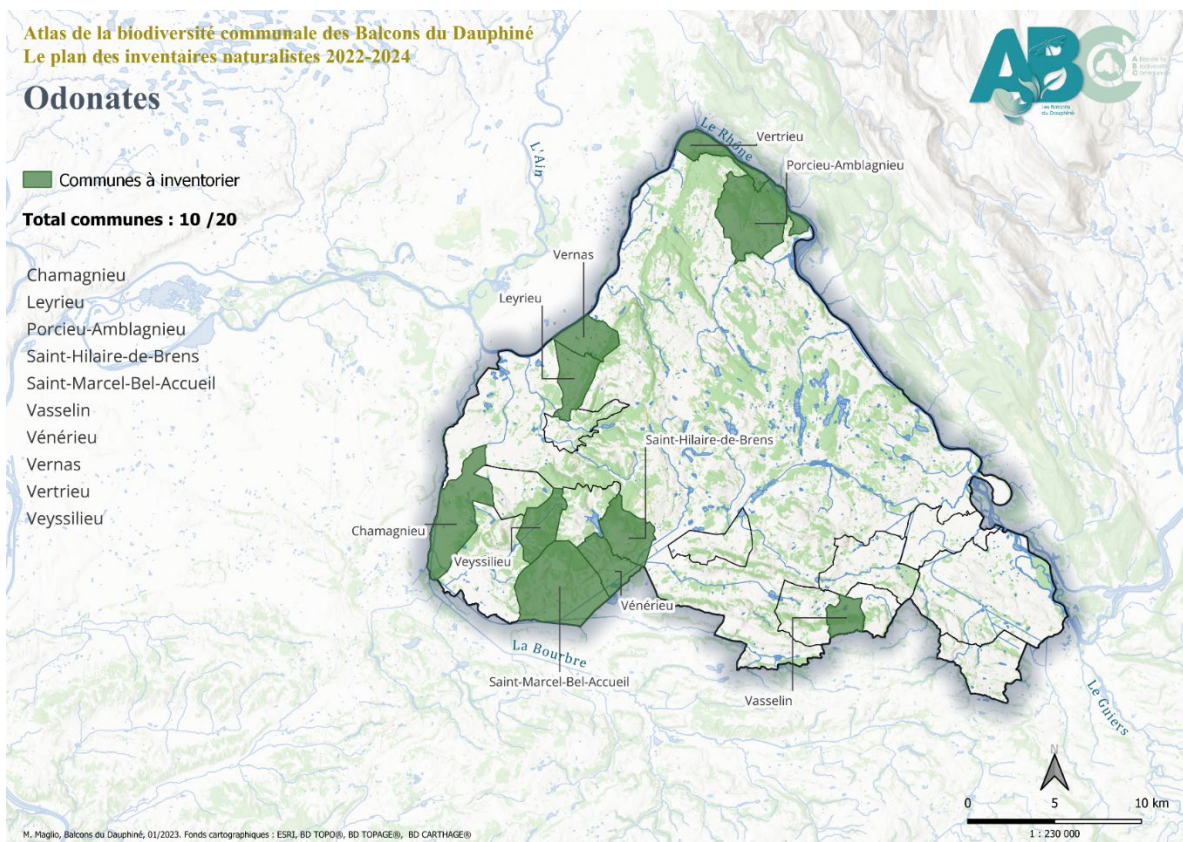
Odonates

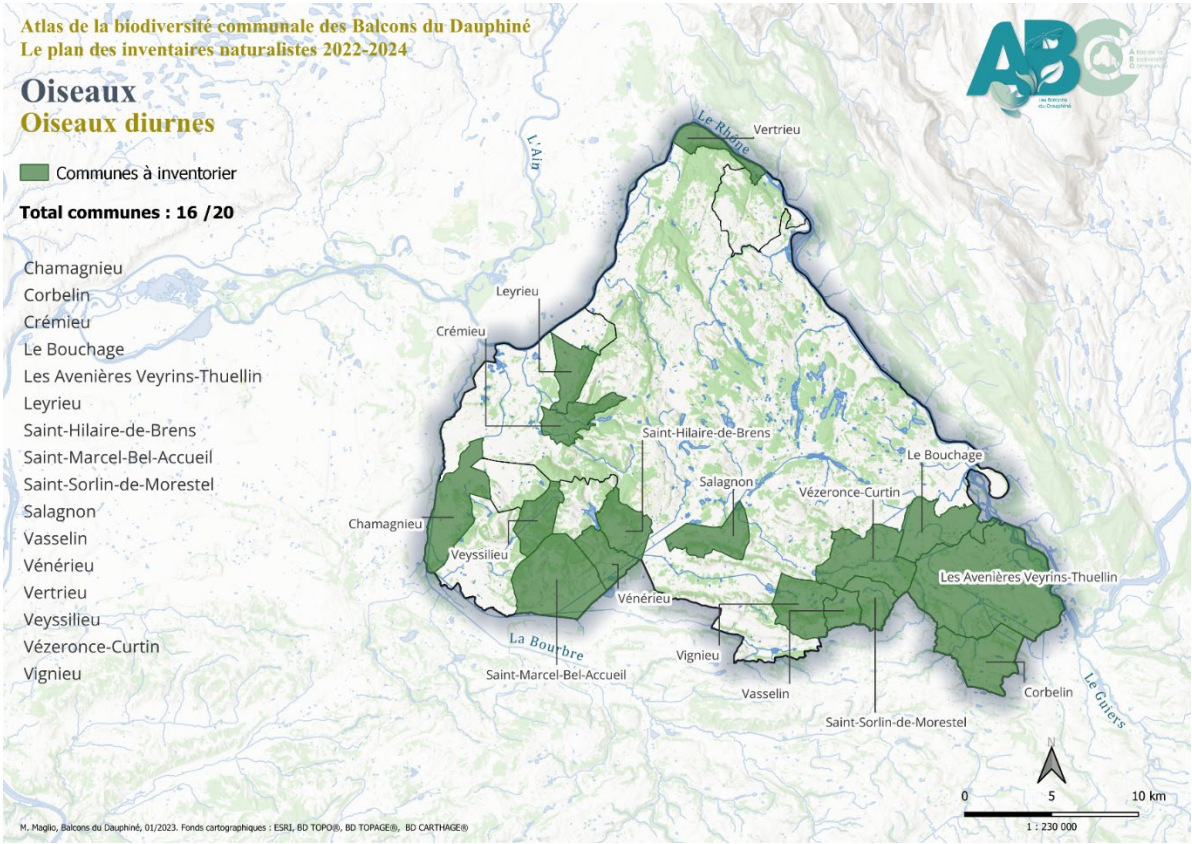
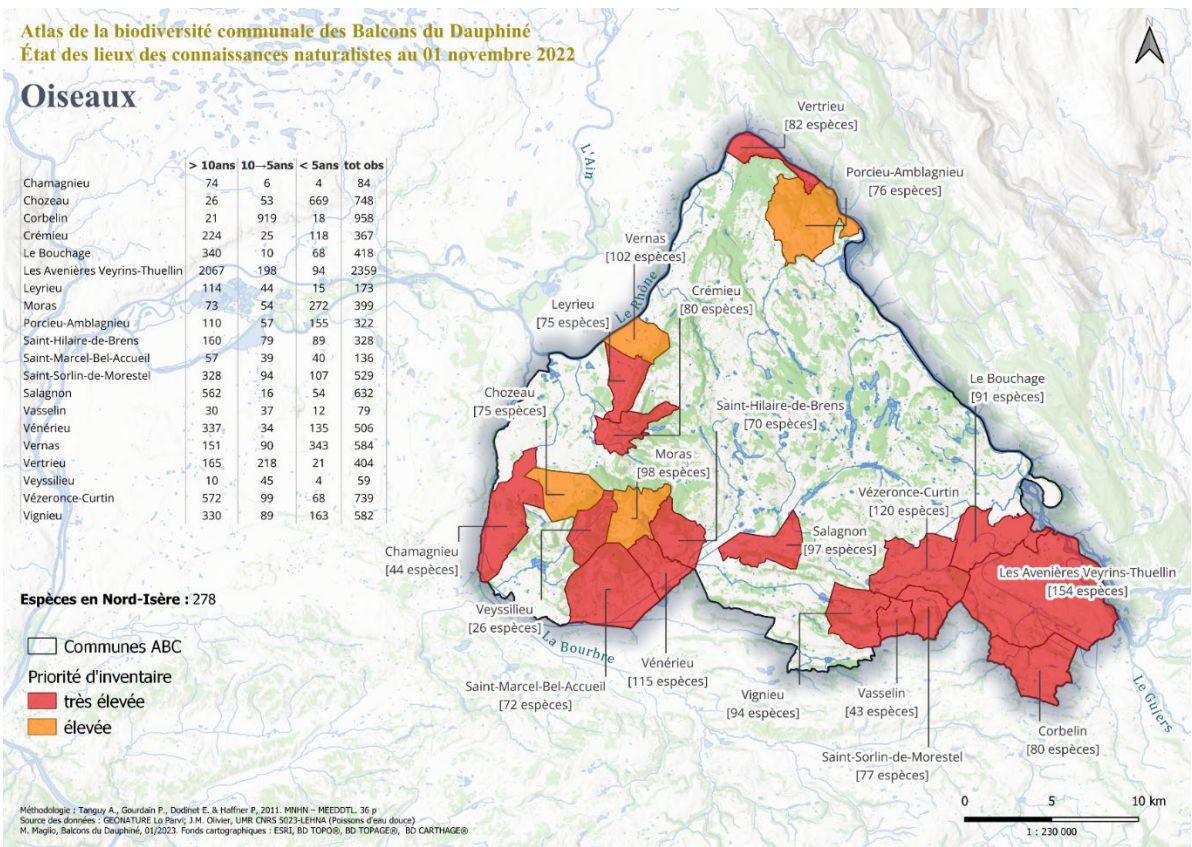
■ Communes à inventorier

Total communes : 10 / 20

- Chamagnieu
- Leyrieu
- Porcieu-Amblagnieu
- Saint-Hilaire-de-Brens
- Saint-Marcel-Bel-Accueil
- Vasselin
- Vénérieu
- Vernas
- Vertrieu
- Veysillieu

M. Maglo, Balcons du Dauphiné, 01/2023. Fonds cartographiques : ESRI, BD TOPO®, BD TOPAGE®, BD CARTHAGE®





Atlas de la biodiversité communale des Balcons du Dauphiné
État des lieux des connaissances naturalistes au 01 novembre 2022

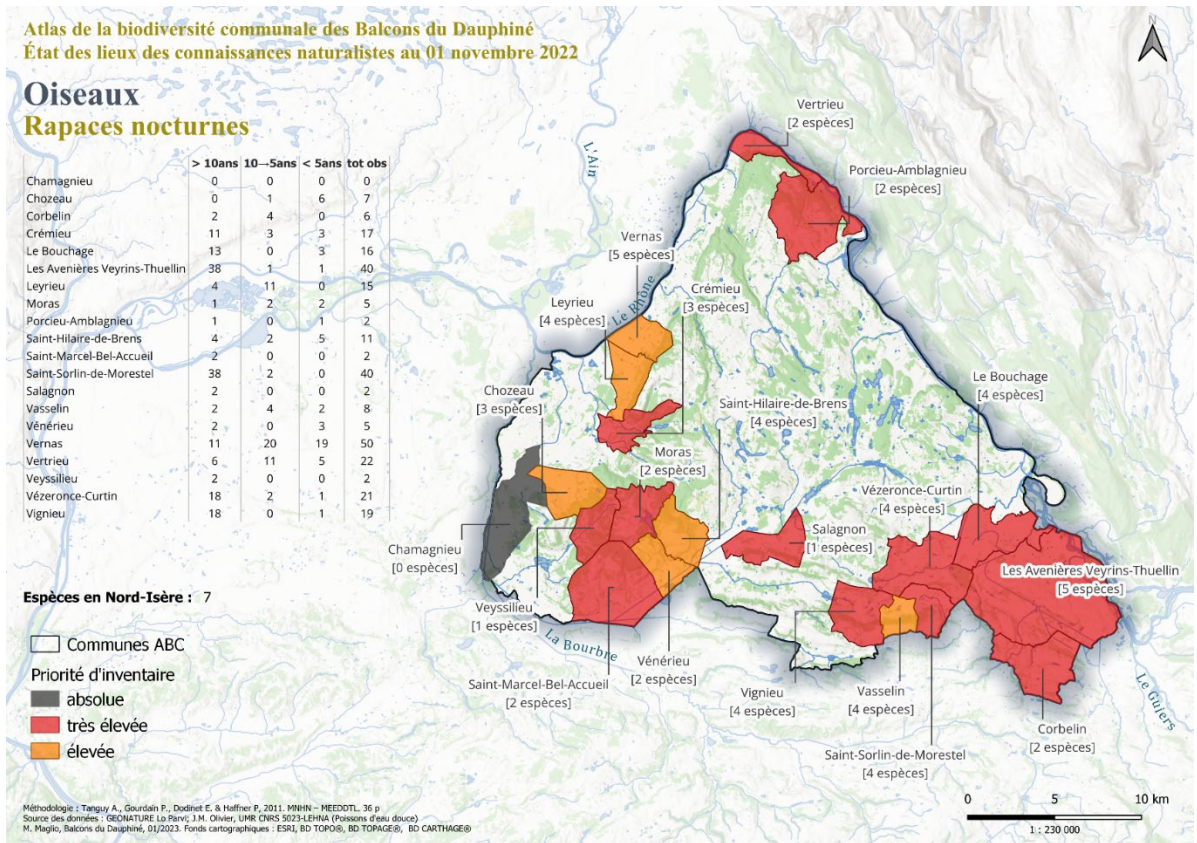
Oiseaux
Rapaces nocturnes

	> 10ans	10-5ans	< 5ans	tot obs
Chamagnieu	0	0	0	0
Chozeau	0	1	6	7
Corbelin	2	4	0	6
Crémieu	11	3	3	17
Le Bouchage	13	0	3	16
Les Avenières Veyrins-Thuellin	38	1	1	40
Leyrieu	4	11	0	15
Moras	1	2	2	5
Porcieu-Amblagnieu	1	0	1	2
Saint-Hilaire-de-Brens	4	2	5	11
Saint-Marcel-Bel-Accueil	2	0	0	2
Saint-Sorlin-de-Morestel	38	2	0	40
Salagnon	2	0	0	2
Vasselin	2	4	2	8
Vénérieu	2	0	3	5
Vernas	11	20	19	50
Vertrieu	6	11	5	22
Veysillieu	2	0	0	2
Vézéronce-Curtin	18	2	1	21
Vignieu	18	0	1	19

Espèces en Nord-Isère : 7

- Communes ABC
- Priorité d'inventaire
- absolue
- très élevée
- élevée

Méthodologie : Tanguy A., Gourdain P., Dodinet E. & Hoffner P. 2011. MNHN - MEEDDTL. 36 p.
Sources des données : GEONATURE, Le Rivin, J.M. Olivier, UMR CNRS 5023 LEHNA (Processus d'eau douce)
M. Maglo, Balcons du Dauphiné, 01/2023. Fonds cartographiques : ESRI, BD TOPO®, BD TOPAGE®, BD CARTHAGE®



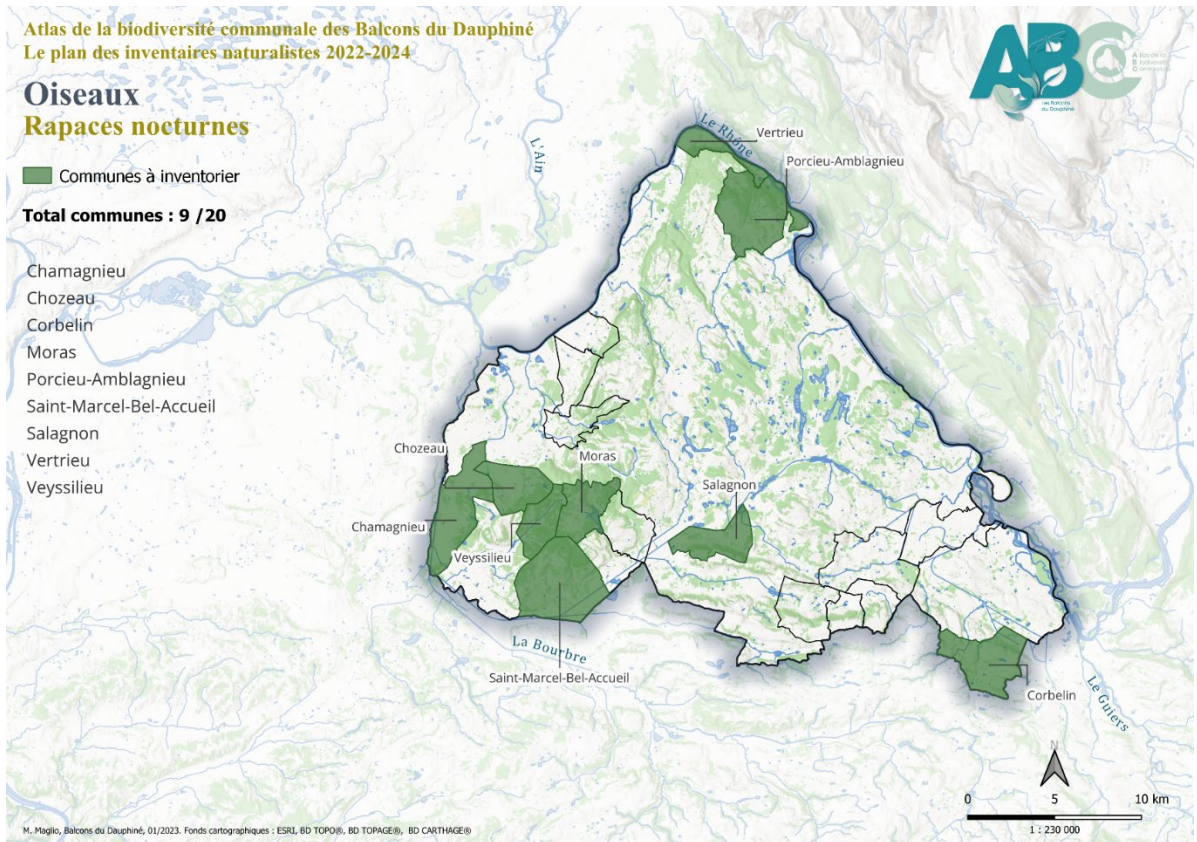
Atlas de la biodiversité communale des Balcons du Dauphiné
Le plan des inventaires naturalistes 2022-2024

Oiseaux
Rapaces nocturnes

■ Communes à inventorier

Total communes : 9 / 20

- Chamagnieu
- Chozeau
- Corbelin
- Moras
- Porcieu-Amblagnieu
- Saint-Marcel-Bel-Accueil
- Salagnon
- Vertrieu
- Veysillieu



Atlas de la biodiversité communale des Balcons du Dauphiné
État des lieux des connaissances naturalistes au 01 novembre 2022

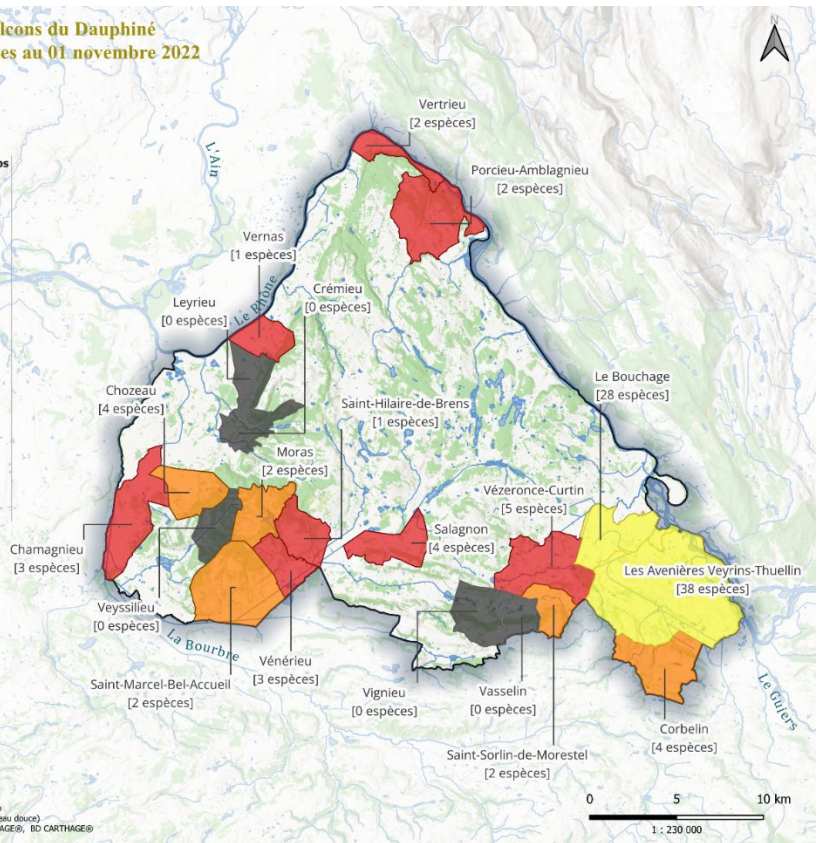
Poissons d'eau douce

	> 10ans	10–5ans	< 5ans	tot obs
Chamagnieu	3	3	0	6
Chozeau	0	3	17	20
Corbelin	1	3	1	5
Crémieu	0	0	0	0
Le Bouchage	10	50	2	62
Les Avenières Veyrins-Thuellin	1446	414	291	2151
Leyrieu	0	0	0	0
Moras	0	0	2	2
Porcieu-Amblagnieu	4	0	0	4
Saint-Hilaire-de-Brens	1	0	0	1
Saint-Marcel-Bel-Accueil	0	3	0	3
Saint-Sorlin-de-Morestel	2	1	5	8
Salagnon	4	0	0	4
Vasselin	0	0	0	0
Vénérieu	4	0	1	5
Vernas	1	0	0	1
Vertrieu	0	1	1	2
Veysillieu	0	0	0	0
Vézéronce-Curtin	3	2	1	6
Vignieu	0	0	0	0

Espèces en Nord-Isère : 40

- Communes ABC
- Priorité d'inventaire**
- absolue
- très élevée
- élevée
- moyenne

Méthodologie : Tanguy A., Gourdain P., Dodinet E. & Haffner P. 2011. MNHN – MEEDDTL. 36 p.
Sources des données : GÉONATURE, La Rivière, J.M. Olivier, UMR CNRS 5023-LEHNA (Poissons d'eau douce)
M. Maglo, Balcons du Dauphiné, 01/2023. Fonds cartographiques : ESRI, BD TOPO®, BD TOPAGE®, BD CARTHAGE®



Atlas de la biodiversité communale des Balcons du Dauphiné
Le plan des inventaires naturalistes 2022-2024

Poissons d'eau douce

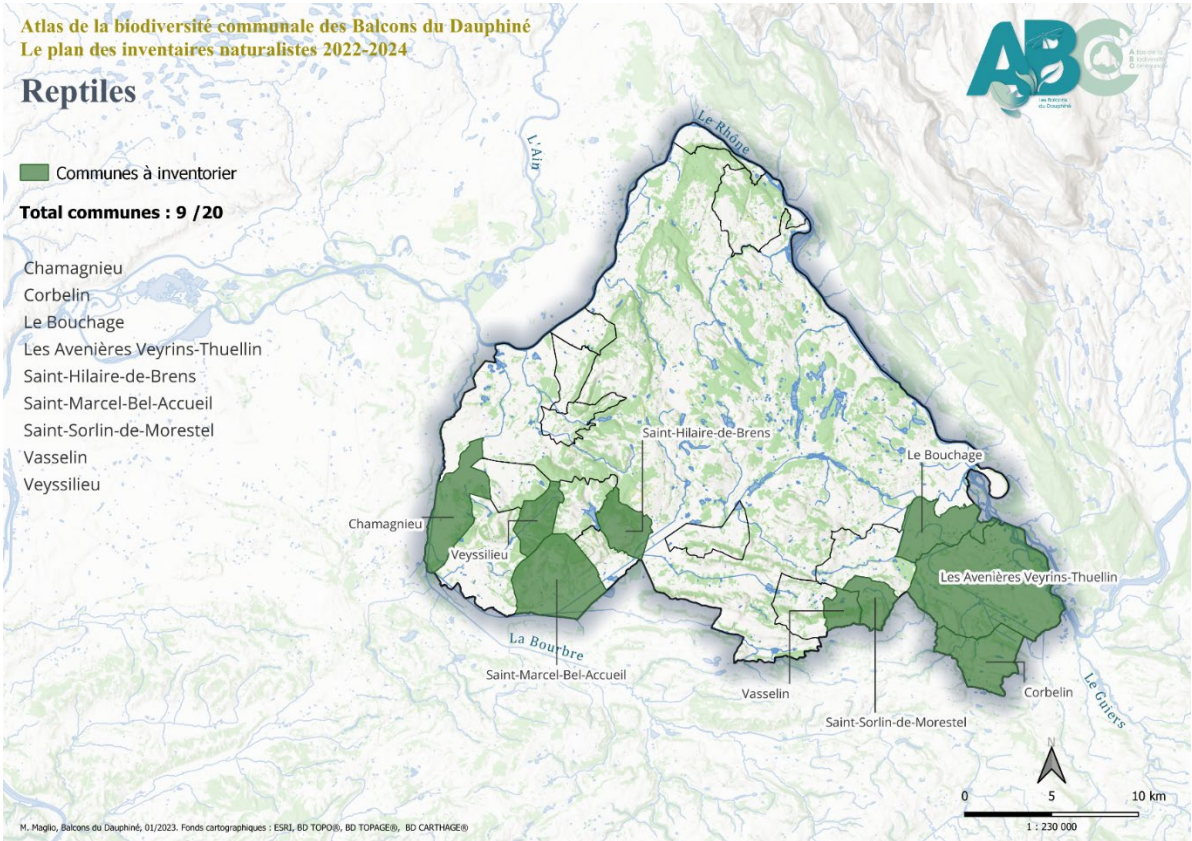
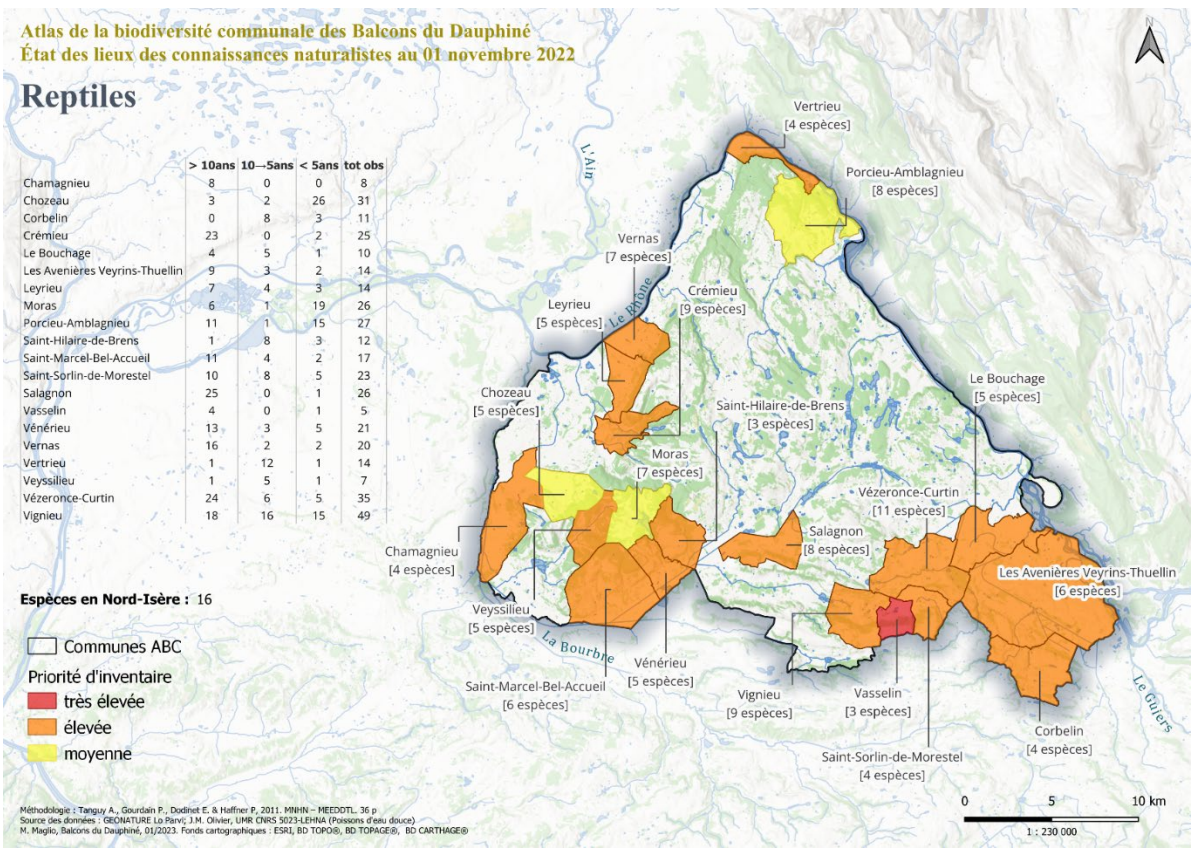
■ Communes à inventorier

Total communes : 13 / 20

- Chamagnieu
- Crémieu
- Le Bouchage
- Les Avenières Veyrins-Thuellin
- Leyrieu
- Saint-Hilaire-de-Brens
- Saint-Marcel-Bel-Accueil
- Saint-Sorlin-de-Morestel
- Vasselin
- Vénérieu
- Veysillieu
- Vézéronce-Curtin
- Vignieu



M. Maglo, Balcons du Dauphiné, 01/2023. Fonds cartographiques : ESRI, BD TOPO®, BD TOPAGE®, BD CARTHAGE®



Synthèse des inventaires mis en place commune par commune

Cette analyse a permis de définir finement les connaissances naturalistes lacunaires et de préciser le plan des inventaires à mettre en place. Quatre groupes sont inventoriés sur la presque totalité des vingt communes : mousses et hépatiques, flore vasculaire (à laquelle est associée la cartographie des habitats), les chauves-souris et les oiseaux diurnes. Cinq communes ressortent comme nécessitant le plus d'effort de prospection, avec une dizaine de groupes à inventorier : Chamagnieu, Leyrieu, Saint-Hilaire-de-Brens, Saint-Marcel-Bel-Accueil et Veyssillieu. À noter, toutes ces communes sont concentrées dans la zone sud-ouest, démontrant ainsi que cette dernière est la moins connue parmi les trois pôles géographiques identifiés sur le territoire.

	Bryophytes	Trachéo + carto	Amphibiens	Reptiles	Chiroptères	Micromammifères	Autres mammifères	Rhopalocères	Odonates	Oiseaux diurnes	Rapaces nocturnes	Poissons d' eau douce	TOT GROUPES
Chamagnieu	•	•	•	•	•		•	•	•	•	•	•	11
Chozeau	•	•			•			•		•	•		5
Corbelin	•	•		•	•					•	•		6
Crémieu	•	•	•		•	•	•			•		•	7
Le Bouchage	•	•		•	•	•		•		•		•	8
Les Avenières Veyrins-Thuellin	•	•		•	•			•		•		•	7
Leyrieu	•	•	•		•	•		•	•	•		•	9
Moras	•	•			•	•				•	•		5
Porcieu-Amblagnieu	•	•			•	•		•	•	•	•		7
Saint-Hilaire-de-Brens	•	•	•	•	•	•		•	•	•		•	10
Saint-Marcel-Bel-Accueil	•	•	•	•	•	•		•	•	•	•	•	11
Saint-Sorlin-de-Morestel	•	•		•	•	•	•			•		•	8
Salagnon	•	•	•		•		•			•	•		7
Vasselin	•	•		•	•	•	•	•	•	•		•	8
Vénérieu	•	•			•	•			•	•		•	7
Vernas	•	•	•		•	•		•	•	•			7
Vertrieu	•	•			•				•	•	•		6
Veyssillieu	•	•	•	•	•	•		•	•	•	•	•	11
Véronce-Curtin	•	•	•		•		•	•		•		•	8
Vignieu	•	•			•		•			•		•	6
TOT COMMUNES	20	20	9	9	18	11	7	12	10	16	9	13	

Collaboration avec Vigie-Chiro

Dans le cadre des inventaires des chauves-souris, les Balcons du Dauphiné et APIE s'appuient sur la collaboration du Programme VIGIE-CHIRO (<https://www.vigienature.fr/fr/chauves-souris>) pour le traitement des données ultrasonores. Ces données sont collectées suite à la pose de SM4BAT, ce qui permet une collecte massive de

données et un traitement rapide et efficace avec une détermination des données récoltées à l'espèce.

Périmètre d'inventaire proposé

À titre indicatif, les Balcons du Dauphiné ont proposé un périmètre d'inventaire qui a été fourni en format SIG⁴ aux prestataires sélectionnés pour la réalisation des inventaires dans l'objectif de concentrer les efforts sur les secteurs :

- ayant le plus fort potentiel en biodiversité, les plus diversifiés et riches en termes d'habitats ;
- ayant une continuité spatiale des milieux naturels ou semi-naturels en dehors des grandes surfaces agricoles ou artificialisées ;
- limitrophes mais non incluses dans des aires protégées.

Ce périmètre d'inventaire a été proposé à titre indicatif. Il a été à la charge du prestataire retenu de l'adapter au regard des objectifs de l'ABC des Balcons du Dauphiné, dès lors que ce périmètre soit toujours situé à l'intérieur du périmètre des communes ABC concernées. Chaque prestataire a affiné leur périmètre d'inventaire, validé par la communauté de communes. Ce périmètre en format SIG a été réalisé à l'échelle de l'ensemble des communes de l'ABC à travers l'observation d'orthophotos (BD ORTHO®) et d'images aériennes ou satellitaires (Google Earth), accompagnée d'une analyse sous SIG basé sur la couche de polygones de CarHABv1 et sur les données cartographiques du RPG 2021. Les aires suivantes ont été exclues : bâti et surfaces artificielles, les cultures de grande surface et les aires protégées déjà suffisamment connues (les ENS, APPB, les propriétés foncières du CEN Isère, la RNR, RNN et le site Natura 2000 Isle Crémieu).

Cartographie des habitats naturels et typologie élaborée

Une liste d'habitats naturels et semi-naturels du Nord-Isère a été rédigée suite à une recherche bibliographique basée sur le *Guide des habitats naturels et semi-naturels des Alpes*, les *Clés des végétations de l'Isle Crémieu*⁵, le *Catalogue des végétations de l'Isère*⁶, les données cartographiques du site Natura 2000 « L'Isle-Crémieu » et les cartographies précédemment produites pour le territoire⁷. Cette liste, élaborée en collaboration avec Lo Parvi, validée par le Conservatoire Botanique National Alpin et récemment publiée dans le *Diagnostic environnemental du Haut-Rhône dauphinois*⁸, a permis d'établir une **typologie d'habitats pour l'ABC cohérente et standardisée avec les références régionales (synthèse présentée en Annexe IV)**, préalable nécessaire à tout type de travaux cartographiques. **Elle se compose de 29 milieux, 129 habitats élémentaires, 129 syntaxons et respectives correspondances avec les typologies d'habitats EUNIS et Natura 2000.** La principale référence de cette liste est le *Guide des habitats naturels et semi-naturels des Alpes*. Le niveau de précision recherché est celui de l'alliance, les indications pour d'éventuelles associations phytosociologiques reconnues (notamment certaines associations menacées) sont indiquées dans le champ « com_hab ». Les noms des syntaxons ont été mis à jour pour s'adapter à la nomenclature du Prodrome de la Végétation de France version 2 (PVF2) : néanmoins, dans un souci de simplicité, les pelouses sèches anciennement rassemblées au sein l'alliance du *Mesobromion erecti* et maintenant partagées entre les deux alliances du *Bromion erecti* et du *Thesio humifusi-Koelerion pyramidatae*,

⁴ Système d'Information Géographique

⁵ Lo Parvi, 2016. Inédit.

⁶ Sanz T. & Villaret J-C., 2018. Catalogue des végétations de l'Isère. Classification physionomique et phytosociologique avec clés de détermination. Conservatoire botanique alpin, Ministère de la transition écologique et solidaire. 528 p.

⁷ Données publiques disponibles en téléchargement https://carto.datara.gouv.fr/1/habitats_n2000_r84.map, date de téléchargement 27/02/2023. Cette cartographie se compose de plusieurs couches SIG de données-habitats fusionnées, telles que : Cartographie des habitats naturels et semi-naturels soumis à la pression de l'urbanisme (corridors du SCOT et ZAC), les espaces possibles de renaturation des zones humides et les espaces gérés et/ou protégés (réseau Natura 2000) en Isle Crémieu. Bilan 2019. Réalisation : Caroline FOLCHER, Lo Parvi / Cartographie des habitats naturels du site Natura 2000 FR8201727 « L'Isle Crémieu », 2019, CBNA / Inventaire des boisements de l'Isle Crémieu 2009-2012, Lo Parvi / Inventaires des affluents 2013, Lo Parvi / Cartographies aires protégées de l'Isle Crémieu disponibles (RNN, ENS, APPB...) au 2023 / Cartographie CarHab de Vertrieu et Porcieu-Amblagnieu 2019 / Autres données habitats...

⁸ Diagnostic environnemental du Haut-Rhône dauphinois, Lo Parvi, 2023

continuent à être traitées ensemble sous appellation de *Mesobromion erecti sensu lato*. Toutes les communes profiteront de la cartographie des habitats, issue d'inventaires de terrain, de photo-interprétations et de la compilation des données récentes préexistantes. Pour ce qui concerne ce dernier point, des mises à jour selon les conceptions phytosociologiques ou les correspondances typologiques actuelles ont été apportées pour les données bibliographiques qui le nécessitaient, avec l'appui notamment des données flores existantes et l'analyse de situations écologiques et topologiques.

L'élaboration de la table attributaire (Annexe V) s'inspire largement à ce qui est préconisé dans l'ouvrage *ENS de l'Isère - Guide méthodologique pour la description, la cartographie et l'évaluation des habitats*⁹. Le CBNA a fourni à l'intercommunalité la couche des polygones-habitats prédessinés : cette précartographie physionomique de l'Isère a été produite dans le cadre du programme national de cartographie des habitats CarHab, en 2015. Le CBNA a participé activement à sa production en lien avec les laboratoires de télédétection et l'IGN. Cette pré cartographie iséroise a été la première à être produite dès 2015 (M. Isenmann, CBNA, comm. pers. décembre 2022). Elle a été modifiée et corrigée par nos soins pour correspondre au mieux au contexte géographique et naturel actuel.

⁹ Villaret J.-C. & Quesada R., 2015. ENS de l'Isère, Guide méthodologique pour la description, la cartographie et l'évaluation des habitats. Conservatoire botanique national alpin, Conseil général de l'Isère.

Atlas territorial et biogéographique

Un atlas cartographique concernant le cadre territorial et biogéographique des Balcons du Dauphiné, a été élaboré à titre d'information (Annexe III). Il est téléchargeable sur la page web de l'ABC des Balcons du Dauphiné.¹⁰



Quatre habitats Natura 2000 relevés sur les communes ABC : pelouse sèche 6210* à St-Marcel-Bel-Accueil (PR), source pétrifiante 7220* à Crémieu (PR), frênaie-chênaie de sol frais 9160 à Saint-Sorlin-de-Morestel (IC), bas-marais alcalin à marisque 7210* à Vézéronce-Curtin (PR). © M. Maglio

¹⁰ <https://www.balconsdudauphine.fr/resources/pages/abc-cartes/cadre-territorial-pdf.pdf>

II.2.3.2 Résultats intermédiaires



Crédit : © S. Geoffroy, M. Maglio, G. Delcourt, P. Nallet, L. Raspail.

À l'exception des inventaires des odonates et des poissons qui se terminent cet automne, toutes les autres prospections s'étalent sur les deux années de mise en œuvre du projet. La date limite pour la saisie des données a été fixée à fin juin/ début juillet 2024, et beaucoup de données déjà collectées sont en cours ou en attente de saisie. Bien que l'analyse des résultats intermédiaires soit partielle, il est déjà possible de noter l'état d'avancement satisfaisant des inventaires après seulement six mois de terrain. Sur les vingt communes concernées par l'ABC, il existe un taux de croissance non négligeable du nombre d'observations et du nombre d'espèces connues entre le début de l'ABC et aujourd'hui. Au **6 septembre 2023** un total d'environ 11 300 données ont été collectées et saisies sur Geonature, pour 114 espèces nouvellement signalées sur l'ensemble des vingt communes. Certaines communes font un véritable bond de connaissances naturalistes, avec jusqu'à plus de

40 % d'espèces connues comparées à avant le début de l'ABC. Pour ce qui concerne le cadre d'acquisition, les bénévoles des associations naturalistes locales ont été mobilisées pour récolter des données dans sur les communes concernées par l'ABC. Il est intéressant de souligner que les données récoltées dans le cadre de l'ABC par les prestataires, l'intercommunalité et les bénévoles des associations naturalistes, représentent déjà 13 % de l'ensemble des observations naturalistes réalisées depuis 1910 sur ces communes. Par ailleurs, ces données représentent, depuis le début du projet (le 1^{er} novembre 2022), plus de 90 % de données collectées sur le territoire des vingt communes (10 350 obs.). Ces chiffres sont très prometteurs, les premiers résultats montrent déjà des taxons :

- jamais signalés auparavant en Isle Crémieu (*Aira armoricana*, *Orchis × spuria*) ;
- retrouvés après trente ans (*Thymelaea passerina*) ;
- rarissimes en Isère (*Pottiopsis caespitosa*) ou au niveau nationale (*Pterygoneurum sampaianum*, jusqu'alors connus seulement d'une localité des Bouches du Rhône) ;
- des espèces dites « élusives » et d'intérêt européen (*Felis sylvestris*, *Bombina variegata*) ou typiques des zones humides en forte régression (*Ranunculus lingua*, *Hottonia palustris*, *Baldellia ranunculoides*, *Hippuris*

	Tot	CR	EN	VU
Listes rouges mondiales	4		2	2
Liste rouges européennes	8			8
Listes rouges françaises	26	2	3	21
Listes rouges Auvergne-Rhône-Alpes	22		16	6

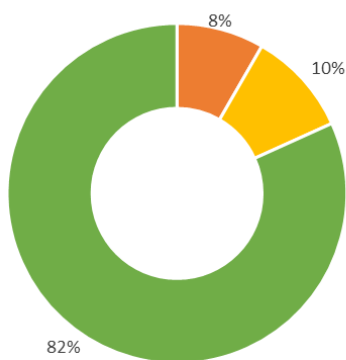
Espèces menacées recensées pendant l'ABC. Pour plus de détail, cf. Annexe VI

vulgaris, *Teucrium scordium*, *Coenagrion mercuriale*, *Phengaris nausithous*);

- des espèces emblématiques du territoire (*Anemone rubra*, *Streptopelia turtur*, *Ardea purpurea*, *Castor fiber*, *Lycaena dispar*).

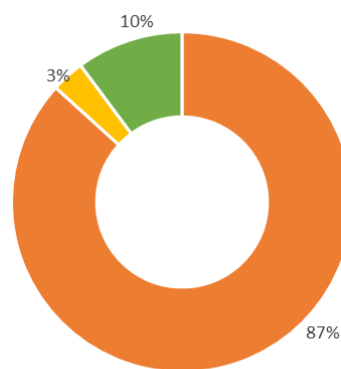
Le cortège d'espèces remarquables, rares, menacées ou protégées, ayant été inventoriées ou découvertes sur les territoires communaux est déjà très intéressant. Un extrait des espèces menacées recensées depuis le début de l'ABC est disponible en **annexe VI**. La cartographie d'habitats, en cours de réalisation, a contribué à cartographier plusieurs habitats rares, menacés ou inscrits à la directive Habitats-Faune-Flore sur des communes où ils n'étaient pas encore identifiés. Un **habitat d'intérêt communautaire nouveau pour le district naturel de l'Isle Crémieu** a pu être identifié dans le cadre des levées de terrain de l'ABC : il s'agit de l'habitat « **9150 - Hêtraies calcicoles médio-européennes du *Cephalanthero-Fagion*** ». Bien que ces hêtraies soient déjà connues depuis une dizaine d'années sur le territoire et recensées dans l'inventaire de boisements de l'Isle Crémieu (Lo Parvi, 2009-2012),

leur classification phytosociologique restait douteuse et elles avaient été incluses temporairement et sans conviction sous 9130 dans le DOCOB du site Natura 2000 « L'Isle-Crémieu ». Les inventaires complémentaires faits dans le cadre de l'ABC sur des parcelles hors périmètre Natura 2000, à Saint-Marcel-Bel-Accueil, ont permis leur rattachement à 9150 et leur identification en tant qu'éléments remarquables du paysage forestier. La saison de terrain continuera jusqu'au début de l'été prochain, parallèlement à la compilation des données cartographiques existantes. En septembre 2023, Lo Parvi met à jour et finalise le référentiel des taxons et des habitats à statut ou à enjeux (listes rouges, protection et réglementation, conventions et directives européennes, responsabilité de conservation locale, taxons déterminantes ZNIEFF, etc.). Ce référentiel est élaboré dans le cadre de l'élaboration du *Diagnostic environnemental du Haut-Rhône dauphinois* (Lo Parvi, 2023) : ceci permettra, à la fin des inventaires, d'analyser plus finement les données collectées, évaluer les enjeux et proposer des actions en faveur de la biodiversité.



■ Étude et suivis ■ Données bénévoles ■ ABC Balcons du Dauphiné

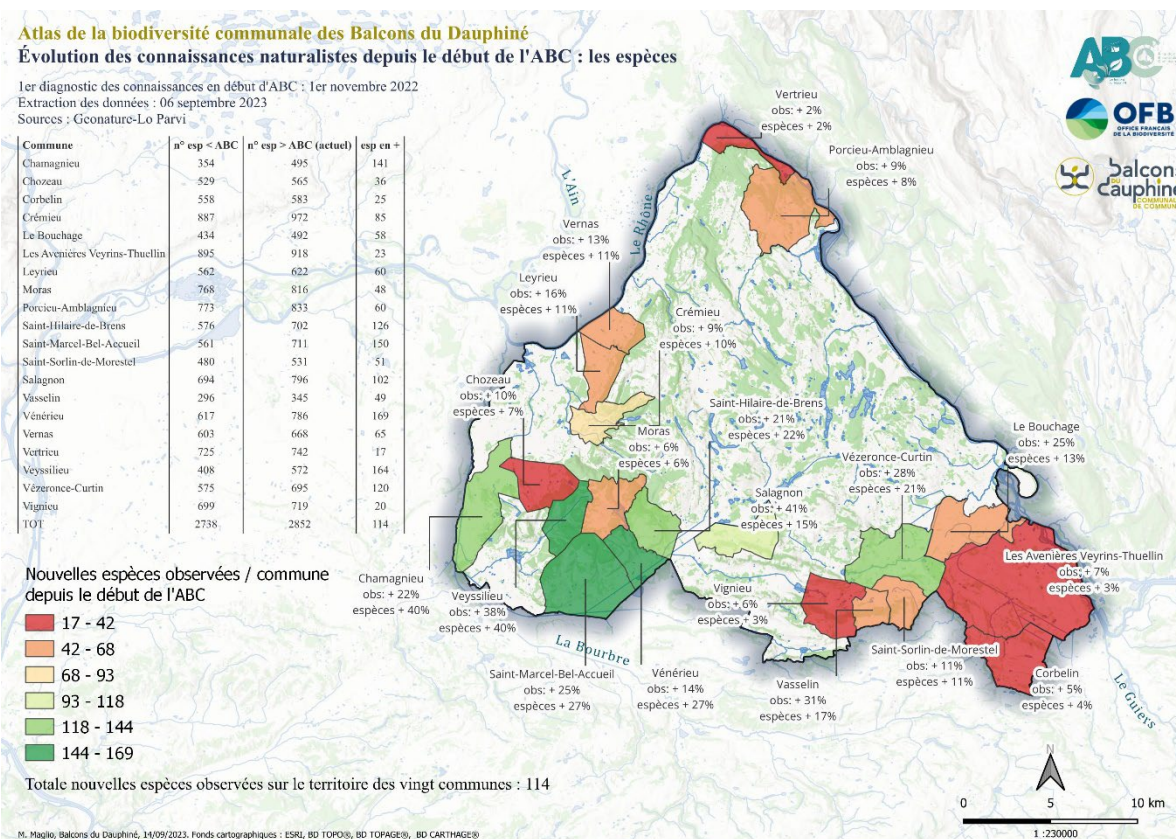
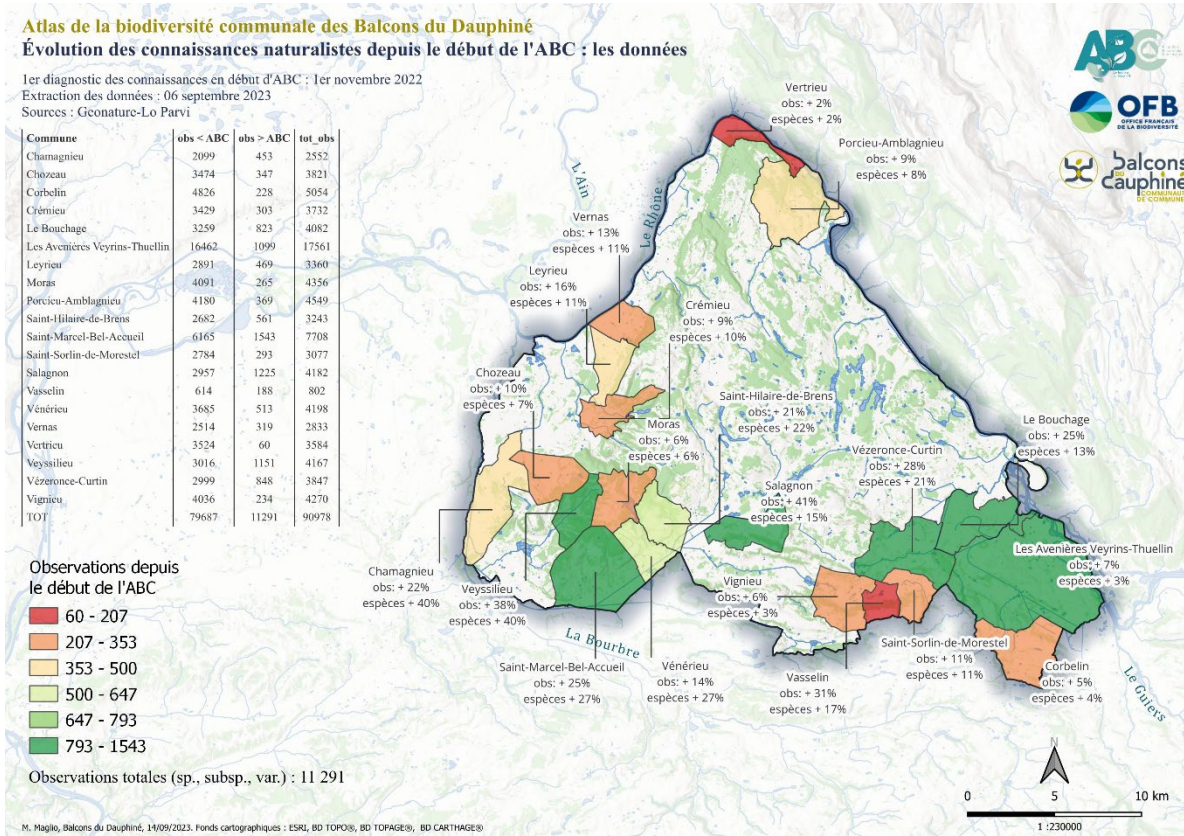
Cadre d'acquisition des données depuis le lancement du projet au sein des 20 communes de l'ABC sur Géonature
Période 01/11/2022 – 06/09/2023



■ Étude et suivis ■ Données bénévoles ■ ABC Balcons du Dauphiné

Cadre d'acquisition des données globales, depuis 1910, au sein des 20 communes de l'ABC sur Géonature
Période 1910 – 06/09/2023

Cartes de synthèse des résultats intermédiaires des inventaires ABC



II.1.4 Actions de mobilisation et sensibilisation

Les actions de mobilisation et de sensibilisation autour des enjeux écologiques locaux constituent un des piliers de l'ABC des Balcons du Dauphiné. Le programme est dense, avec un total de 126 activités prévues, dont 26 déjà réalisées (21 %) en septembre 2023, majoritairement par l'intermédiaire des prestataires sélectionnés. Ce programme comporte plusieurs types d'action :

1. Animations scolaires et périscolaires, à destination du jeune public
2. Animations nature grand public, tout public (habitants, familles...)
3. Animations thématiques, tout public (habitants, familles...)
4. Animations chiroptères, tout public ((habitants, familles...)
5. Formations, à destination des agents communaux et intercommunaux
6. Sciences participatives, à destination les habitats des communes

Type d'action	nb activités	réalisées	prévues	à prévoir	état d'avancement
Animations scolaires et périscolaires	86	13	63	10	15 %
Animations nature grand public	20	9	1	10	45 %
Animations thématiques	8	0	0	8	0 %
Animations chiroptères	4	2	0	2	50 %
Formations	6	2	4	0	33 %
Totale	124	26	68	30	21 %

Au total, **dix-sept communes** différentes ont déjà bénéficié, ou vont bénéficier dans le mois en cours, d'au moins une action d'animations (hors sciences participatives). Au regard des sollicitations et des retours reçus il semble y avoir un réel besoin sur le Nord-Isère pour la mise en œuvre de ces animations. Une des pistes à envisager serait de mettre en place ce type d'actions de manière plus régulière sur le territoire comme ce l'était autrefois au sein de certaines des anciennes communautés de communes du Nord-Isère.

II.2.3.1 Animations scolaires et périscolaires

Au regard de la période de mise en œuvre de l'ABC (de novembre 2022 à octobre 2024), et la date de sélection des animateurs après consultations publiques en prestations externes (en mars 2023), la majorité du programme d'animations scolaires et périscolaires sera réalisée dans l'année scolaire 2023/2024. Toutefois, **treize activités sur huit communes** (Chamagnieu, Corbelin, Creys Mépieu, Porcieu Amblagnieu, Saint-Marcel-Bel-Accueil, Saint-Roman-de-Jalionas, Le Bouchage, Vézeronce-Curtin), ont déjà été mises en place. Ces activités ont pu être réalisées grâce, notamment à la réactivité et à l'intérêt manifesté par les conseils municipaux des enfants, certaines écoles communales et les centres de loisirs de la communauté de communes. De nombreux jeunes de **3 à 12 ans** ont ainsi pu être sensibilisés à la nature grâce aux animations de plein air offertes. **Environ trois-cents enfants** ont pu découvrir avec Corine, Damien et Esther, animateur et animatrices nature œuvrant pour l'ABC, les insectes et les petits animaux, la flore des pelouses et des forêts, les mares et les étangs des Balcons du Dauphiné.

AP : animation périscolaire, **AS** : animation scolaire, **CL** : centre de loisir ou centre aéré, **CME** : conseil municipal des enfants

Type	Date	Thème	Commune	Public	Nb part.
AP	29/03/2023	La forêt, les aventures de Robin des bois	Corbelin	3-5 ans CL	20

Type	Date	Thème	Commune	Public	Nb part.
AP	03/05/2023	Les petites bêtes	Chamagnieu	6-12 ans CL	36
AP	07/06/2023	Prairies pelouses et papillons... insectes et petites bêtes	St-Romain-de-Jalionas	3-5 ans CL	15
AP	07/06/2023	Prairies pelouses et papillons... insectes et petites bêtes	St-Romain-de-Jalionas	6-12 ans CL	25
AP	10/06/2023	Flores et insectes du chemin des lavoirs	Porcieu-Amblagnieu	8-10 ans CME	25
AP	14/06/2023	Les plantes et leurs usages	Chamagnieu	6-12 ans CL	42
AP	20/07/2023	Découverte nature et insectes, bracelets fibres végétales, Camp d'été nature Creys-Mépieu	Creys Mépieu	8-12 ans CL	28
AP	21/07/2023	Jeu/défis nature et land art	Creys Mépieu	8-12 ans CL	28
AP	23/08/2023	Forêt enchantée	St-Marcel - Bel-Accueil	6-12 ans CL	8
AS	26/06/2023	Flore et faune de l'étang	Vézeronce-Curtin	PS	22
AS	26/06/2023	Flore et faune de l'étang	Vézeronce-Curtin	MS	23
AS	27/06/2023	Flore et faune de la mare	Le Bouchage	PS-MS-GS-CP-CE1-CE2	33
AS	27/06/2023	Flore et faune de la mare	Le Bouchage	CM1/CM2	19



Saint-Roman-de-Jalionas,
©Thomas De Tychey



Porcieu-Amblagnieu
©Flora Vaucher



Corbelin
©Virgine Egidi



Vézeronce-Curtin
© Esther Lambert



Le Bouchage
© Esther Lambert

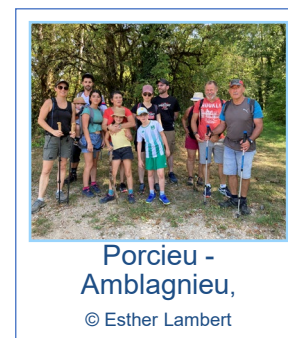
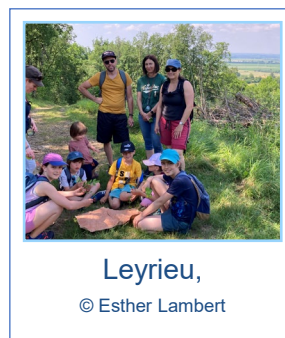


Creys-Mépieu,
© Corine Trentin

II.2.3.2 Animations grand public

Presque la moitié du programme de sortie nature grand public a été réalisé. **Neuf sorties guidées sur neuf communes** différentes ont pu avoir lieu au cours du printemps et de l'été 2023. Les thématiques abordées sont très variées : les pelouses sèches, le castor, la vie aquatique, la flore et la faune de différents milieux... La participation a été bonne, voire très bonne, notamment grâce à l'implication des communes dans l'organisation et la communication des différentes actions. Une sortie guidée a été dédiée aux agents intercommunaux de la Direction de la petite enfance, qui ont demandé expressément une journée de visite naturaliste aux étangs de la Serre, proche du siège des Balcons du Dauphiné. Un exemple d'affiches pour communiquer à propos des sorties organisées dans le cadre de l'ABC est disponible en annexe VII.

Date	Lieu	Commune	Public	Nb. Part.
22/04/2023	Pelouses sèches de Larina	Annoisin-Chatelans	Grand public	50
13/05/2023	Sentier Envirhôna, à la recherche d'indice du castor	Les Avenières-Veyrins-Thuellin	Grand public	15
27/05/2023	Mare du village,	Le Bouchage	Grand public	15
03/06/2023	Étang de Charamel	Frontonas	Grand public	20
03/06/2023	Falaises du Mont d'Annoisin	Leyrieu	Grand public	11
03/06/2023	Autour de St Sorlin, chemins et vergers	St-Sorlin-de-Morestel	Grand public	14
17/06/2023	Flore et faune autour du Château de Brangues	Brangues	Grand public	20
04/07/2023	ENS Étangs de la Serre	Arandon-Passins	Agents de la petite enfance	17
19/08/2023	Chemins des lavoirs	Porcieu-Amblagnieu	Grand public	11



II.2.3.3 Animations chiroptères

Au regard du nombre d'espèces présentes sur le territoire (26 espèces sur les 36 existantes en France) et de leur statut de protection (espèces strictement protégées), quatre animations thématiques sont dédiées spécifiquement aux chauves-souris. Ces animations sont réalisées en complémentarité des actions d'inventaires et de sciences participatives menées sur ce groupe de mammifères, avec un effort d'inventaire conséquent (18 communes inventoriées sur 20). Deux animations ont été réalisées sur, respectivement, les communes de Saint-Sorlin-de-Morestel et de Saint-Marcel-Bel-Accueil, particulièrement intéressées et enthousiastes. La première sortie en août en soirée a été un véritable succès, avec vingt-deux participants. Il est essentiel de souligner que ces animations sont généralement limitées à environ 15 personnes, 20 grand maximum afin de permettre à chacun de découvrir ces magnifiques reines de la nuit à son rythme et optimiser la prise en charge individuelles. La deuxième, prévue en septembre s'annonce bien, avec déjà vingt inscrits. Les sorties se déroulent en soirée. Le contenu de ces animations alterne entre explications sur la biologie et l'écologie des espèces, observations et écoutes actives des ultrasons. Un exemple d'affiche est disponible en annexe VIII.

Date	Thème	Commune	Nb. part
16/08/2023	Sortie Chiroptères en soirée	St-Marcel -Bel-Accueil	22
20/09/2023	Sortie Chiroptères en soirée	St-Sorlin-de-Morestel	20

II.2.3.4 Sciences participatives

Le 1^{er} juin 2023 les Balcons du Dauphiné ont lancé deux enquêtes participatives au sujet des chauves-souris et du Sonneur à ventre jaune (*Bombina variegata*).

- **Chauve-souris** : dans le cadre des inventaires des chiroptères, le prestataire APIE visite aussi les habitants ayant répondu à l'enquête (ceux qui le souhaitent) pour mener un inventaire détaillé de la colonie, ce qui permet à la fois d'enrichir les connaissances sur ces espèces et de sensibiliser à leur protection. Les réponses sont centralisées aux Balcons du Dauphiné et envoyé à APIE qui prend contact avec ces habitants. Un inventaire « à vue » et par écoute actif est accompagné, si nécessaire, par la pose d'un enregistreur d'ultrason. Une quinzaine de réponses sont déjà parvenues et l'inventaire participatif est en cours. **10 communes** ont déjà été inventoriées grâce à ce volet de sciences participatives : **Veysillieu, La Balme - Les Grottes, Corbelin, Les Avenières-Veyrins-Thuellin, Frontonas, Saint-Marcel-Bel-Accueil, Crémieu, Salagnon, Corbelin, Vasselin**. Une page internet sur le site de la collectivité a été dédiée à cette enquête, et les 20 communes de l'ABC se sont chargées également de communiquer à ce sujet sur leur site internet. L'enquête a par ailleurs été publiée sur la presse locale ([Le Dauphiné Libéré](#)) et envoyée aux bulletins municipaux.

[L'enquête participative « chauve-souris » sur le site web des Balcons du Dauphiné](#)

- **Sonneur à ventre jaune** : vu la difficulté de repérage et la haute valeur patrimoniale de cette espèce, une deuxième enquête a lancé en même temps. Pour l'instant, et sans surprise, aucune réponse des habitants n'a été collectée. Cela s'explique par la difficulté d'observation ou d'écoute par les « non-initiés » de cette espèce très évasive, de petite taille et avec un chant plutôt délicat.

[L'enquête participative « sonneur à ventre jaune » sur le site web des Balcons du Dauphiné](#)

Les affiches et plaquettes sont disponibles en Annexe XI et X.

II.2.3.5 Formations

Les deux formations de six demi-journées à destination des agents communaux et intercommunaux initialement prévues ont été réorganisées, dans un format unique de six journées entières sur plusieurs thématiques différentes. En effet, au regard des enjeux locaux et des sollicitations reçues ces thématiques ont été définies et affinées en collaboration avec le prestataire sélectionné. Les journées de formation se déroulent sur plusieurs communes, dans l'objectif de « porter » l'ABC sur les territoires communaux. Ces formations d'une journée sont composées d'une matinée théorique suivie par une après-midi de terrain. Les sujets abordés sont les suivants :

- 1 journée sur « la biodiversité de ma commune », avec un focus sur les insectes pollinisateurs.
- 1 journée sur « comment cohabiter avec le Castor »
- 1 journée sur les zones humides et la gestion des milieux humides
- 1 journée sur les pelouses sèches et la gestion des milieux secs.
- 2 journées sur la gestion différenciée.

Les deux premières journées se dérouleront :

- le 19 septembre 2023 à la mairie de Salagnon sur la thématique de la cohabitation avec le Castor d'Europe, enjeu majeur du territoire. **Dix inscrits.**
- Le 26 septembre à la mairie de Crémieu sur la thématique de la biodiversité dans l'entretien des territoires communaux. **Treize inscrits.**

Les quatre autres journées sont déjà prévues au printemps 2024 (avril, mai et juin).



ABC **Balcons du Dauphiné** **OFB**

Formation

Comment cohabiter avec le Castor d'Europe ?

À destination des agents communaux et intercommunaux du Nord-Isère

Partez à la découverte du Castor d'Europe, espèce protégée présente sur le territoire : écologie, biologie de l'espèce, solutions à mettre en œuvre pour concilier la présence de l'espèce et les activités humaines, recherches d'indices, etc.

19 septembre 2023
9h - 17h

Formation gratuite
½ journée en salle, ½ journée sur le terrain

Inscription obligatoire auprès du secrétariat général des Balcons du Dauphiné : secretariat.general@balconsdudauphine.fr

Rendez-vous à la mairie de Salagnon à 9h
60 Pl. du Souvenir, 38890 Salagnon

Contacts :
Corine Trentin, Intervenante | 06 77 28 18 56 | unbrindnature@ecomail.fr

Informations complémentaires :
Prévoir bottes et vêtements adaptés à la météo. Formation maintenue **dès 5 participants inscrits**. Formation proposée par la communauté de communes des Balcons du Dauphiné dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communale.

Atlas de la biodiversité communale des Balcons du Dauphiné

Date 20/09/2023



ABC **Balcons du Dauphiné** **OFB**

Formation

Pourquoi préserver la biodiversité de ma commune ?

À destination des agents communaux et intercommunaux du Nord-Isère

Présentation de la biodiversité locale : enjeux et espèces des bords de route et talus, des espaces verts, des murs, des cimetières, des bâtiments, du bois mort, des arbres remarquables, le rôle des insectes pollinisateurs, etc.

26 septembre 2023
9h - 17h

Formation gratuite
½ journée en salle, ½ journée sur le terrain

Inscription obligatoire auprès du secrétariat général des Balcons du Dauphiné : secretariat.general@balconsdudauphine.fr

Rendez-vous à la mairie de Crémieu à 9h
Pl. de la Nation Charles de Gaulle, 38460 Crémieu

Contacts :
Corine Trentin, Intervenante | 06 77 28 18 56 | unbrindnature@ecomail.fr

Informations complémentaires :
Prévoir bottes et vêtements adaptés à la météo. Formation maintenue **dès 5 participants inscrits**. Formation proposée par la communauté de communes des Balcons du Dauphiné dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communale.

Rapport intermédiaire

II.2.3.6 Communication

Pour l'information de fond et les détails du projet, une section du site internet des Balcons du Dauphiné est dédiée à l'ABC : <https://www.balconsdudauphine.fr/les-actions/environnement/abc-balcons-du-dauphine>.

Pour la communication courante (actualités, informations, événement...), l'ABC utilise les réseaux sociaux de la collectivité et notamment la page Facebook (<https://www.facebook.com/balconsdudauphine/>).

Les bulletins municipaux sont aussi utilisés pour diffuser des comptes-rendus d'actions réalisées, des actualités et des rendez-vous prochains sur les communes, comme il a été le cas par exemple pour Saint-Sorlin-de-Morestel et leur bulletin municipal Sorl'Info (<https://saint-sorlin-de-morestel.fr/fr/rb/1869883/sorlinfo>, numéros de juin et juillet 2023).

Dans l'objectif de produire des supports de communication et sensibilisations sur la longue durée, qui puissent « aller au-delà » des deux ans de projet d'ABC, dans ce cadre deux actions majeures destinées aux habitants et acteurs du territoire sont en cours de développement, avec rendu des livrables au printemps/été 2024 :

- **20 panneaux pédagogiques en format « exposition »**, pour 20 milieux naturels avec un focus sur une commune par milieux naturels
- **4 vidéos pédagogiques** sur les thématiques suivantes : chauves-souris, Castor d'Europe, agriculture extensive, zones humides.



Gazon amphibie à souchet brun (Cyperus fuscus) sur vase exondée, habitat d'intérêt communautaire sous le code 3130, Vézeronce-Curtin ©M. Maglio

II.2 Suite des actions prévues et perspectives post-ABC

II.2.1 Poursuite des inventaires

Les inventaires naturalistes de la majorité des groupes taxonomiques, la cartographie d'habitats et les deux inventaires participatifs se poursuivront jusqu'au mois de juin 2024. La Trame Vert et Bleu sera également analysée en s'appuyant sur les études déjà existantes à l'échelle du territoire (corridors écologiques, SCOT...) La livraison de toutes les données est attendue pour fin juin/début juillet 2023. Les premiers résultats finaux sont attendus déjà pour cet automne 2023 avec la réalisation des dernières journées de terrain pour l'inventaire des odonates et des poissons d'eau douce.

II.2.2 Poursuite des actions de mobilisation et sensibilisation

Le calendrier des sorties de l'ABC continuera d'être complété au fur et à mesure de l'organisation des différentes activités, afin de répondre au maximum aux d'attentes des communes, des écoles et des habitants, jusqu'en septembre 2023. Les quatre journées de formation restantes prévues seront réalisées en été et début de printemps 2024. Les panneaux et les vidéos pédagogiques sont attendus pour fin juin/début juillet 2024. La restitution publique des résultats de l'ABC commencera dès cet automne et se poursuivra jusqu'à l'hiver 2024. Ce sera l'opportunité de présenter les résultats intermédiaires des inventaires des amphibiens et des oiseaux diurnes et les résultats finaux des inventaires des odonates et poissons d'eau douce. Les restitutions publiques (reptiles, rapaces nocturnes, flore et habitats, chiroptères et lépidoptères) restantes seront organisées en septembre/ octobre 2024, avant la journée de restitution finale au cours d'un COPIL. Ce COPIL sera réalisé vers mi-octobre et marquera la fin du projet.

II.2.3 Élaboration des cartographies d'enjeux et de plan d'action

Les enjeux de conservation seront caractérisés en prenant en compte plusieurs critères, tels que :

- La répartition locale et l'abondance des espèces et des habitats dans le contexte éco paysager du territoire ;
- La sensibilité des espèces et des habitats à la fragmentation du paysage (ou la capacité de déplacement et de colonisation de nouveaux espaces) ;
- La responsabilité conservatoire du territoire par rapport à l'espèce ou à l'habitat ;
- Le statut patrimonial local ou national de l'espèce (espèces protégées nationales, régionales ou départementales, listes rouges, espèces déterminantes de ZNIEFF¹¹...)

Plusieurs documents scientifiques de référence permettent d'évaluer la vulnérabilité d'une espèce ou d'un habitat biologique à l'échelon régional, français ou européen : les Listes Rouges au niveau international, national et régional, les listes d'espèces déterminantes ZNIEFF et les listes des espèces dont la protection est demandée par les Directives européennes « Habitats-Faune-Flore » et « Oiseaux ».

Un outil fondamental pour l'analyse des données d'espèces et d'habitats est le **Diagnostic environnemental du Haut-Rhône dauphinois** (Lo Parvi, 2023). La méthode utilisée ici pour l'évaluation des responsabilités du Haut-Rhône dauphinois est issue des travaux de bio-évaluation de la RNR¹² de la Tour du Valat (Cohez et al., 2011). Cette méthodologie a été choisie car elle prend en compte de nombreux critères d'évaluation qui permettent de définir la responsabilité du territoire au regard des enjeux de chaque habitat et de chaque espèce et non pas

¹¹ Zones Naturelles d'Intérêt Faunistique et Floristique

¹² Réserve Naturelle Régionale

uniquement de leur représentativité dans les textes législatifs ou les listes rouges. Elle consiste à coupler trois critères généraux ou contextuels (intérêt patrimonial, superficie de l'habitat/représentativité de la population et état de conservation global) avec trois critères spécifiques au territoire (irréversibilité, état de conservation sur le territoire, importance du territoire au sein de sa région naturelle) pour déduire la responsabilité du Haut-Rhône dauphinois pour la préservation des habitats.

Les enjeux seront cartographiés sur plusieurs cartes thématiques à l'échelle communales, notamment concernant la présence et la répartition d'espèces et habitats patrimoniaux (protégés, menacés, d'intérêt communautaire, à responsabilité de conservation). Chaque commune pourra profiter aussi d'une cartographie complète des habitats naturels, semi-naturels et anthropisés de son territoire.

Une piste de travail, pour l'évaluation des zones à enjeux, à discuter avec les partenaires du comité technique notamment, les élus et les autres directions, pourrait être d'établir quatre niveaux d'enjeux de conservation, sur la base de critères d'évaluation de la vulnérabilité des espèces et des habitats :

- **Un enjeu écologique majeur**, déterminé par la présence d'une espèce ou d'un habitat considéré comme en danger critique d'extinction (CR) sur les Listes Rouges de l'UICN ou à responsabilité de conservation majeure selon le diagnostic environnemental du Haut-Rhône dauphinois (Lo Parvi, 2023), ainsi que la présence d'un habitat d'intérêt communautaire prioritaire (PR).
- **Un enjeu écologique fort**, déterminé par la présence d'une espèce ou d'un habitat considéré comme en danger (EN) ou vulnérable (VU) sur les Listes Rouges de l'UICN ou à responsabilité de conservation forte et assez fort selon le diagnostic environnemental du Haut-Rhône dauphinois (Lo Parvi, 2023), ainsi que la présence d'un habitat d'intérêt communautaire (IC).
- **Un enjeu écologique moyen**, déterminé par la présence d'une espèce ou d'un habitat considéré comme quasi menacé (NT) sur les Listes Rouges de l'UICN ou à responsabilité de conservation modérée selon Diagnostic environnemental du Haut-Rhône dauphinois (Lo Parvi, 2023).
- **Un enjeu écologique faible** se traduit par la présence d'espèces ou d'habitats non concernés par les paramètres précédents.

L'atlas cartographique sera accompagné par des fiches de synthèse concernant les habitats et les espèces remarquables présentes sur la commune et des fiches-action présentant des mesures de gestion et de conservation ainsi que des préconisations d'aménagement du territoire. Les résultats de l'ABC serviront de base pour la rédaction de plans d'action pour la préservation, mais également pour l'amélioration de la richesse écologique du territoire, la restauration des milieux, la proposition des nouvelles aires protégées ou l'élargissement de celles existantes. Ils seront également valorisés via leur intégration au sein des documents communaux de planification d'aménagement du territoire : les communes ont aussi un rôle majeur à jouer dans la protection et l'amélioration de l'état de conservation des espèces et habitats menacés.

En synthèse, il s'agira d'élaborer :

- Un atlas cartographique des enjeux de biodiversité pour chaque commune concernée
- Un rapport technique d'analyse et synthèse des données naturalistes disponibles pour chaque commune
- Un plan d'action en faveur de la biodiversité
- Une carte plus globale montrant les enjeux biodiversité du Nord-Isère basé sur le travail réalisé dans le cadre de l'ABC et une analyse à une échelle supra des secteurs à préserver et/ou à restaurer en lien avec l'analyse des corridors écologiques du territoire et de la priorisation des enjeux.

L'ensemble de ces « éléments » seront élaborés et livrés ensemble aux communes dans un seul « atlas communal ».

II.2.4 Élaboration et diffusion des résultats et livrables

L'ensemble des résultats (données d'inventaires naturalistes de terrain, cartographie d'enjeux de biodiversité, publications, rapports ou annexes relatives à la mise en œuvre de l'ABC) a vocation à être, dans l'intérêt général, rendu accessible au grand public. Comme défini dans la convention du projet, ils seront diffusés sur le site ABC (<http://abc.naturefrance.fr>) et selon les modalités suivantes :

- L'ensemble des résultats sera placé sous licence ouverte Etalab V2 afin de garantir des droits de réutilisation libre
- L'ensemble des données d'inventaires naturalistes de terrain sera transmis à leur précision maximale au Système d'Information sur la Nature et les Paysages (SINP) à travers la base de données Geonature – Lo Parvi dans laquelle sont versées initialement, selon les règles et modalités prévues par le dispositif, notamment concernant l'usage des standards et des référentiels (TAXREF, HABREF), ainsi qu'aux partenaires locaux réalisant des actions en faveur de la biodiversité sur le territoire concerné. L'utilisation de Geonature – Lo Parvi permet notamment l'intégration rapide des données de l'ABC dans l'Observatoire de la biodiversité AURA ([Biodiv'AURA](#)) et dans l' [Atlas de la biodiversité de l'Isle Crémieu](#).
- Les cartographies d'habitats et d'enjeux de biodiversité seront diffusées via [CARMEN](#)
- L'ensemble de documents sera diffusé sur le site de la communauté de communes des Balcons du Dauphiné
- L'ensemble des adresses internet où les données et documents ont été publiés sera indiqué dans le rapport final du projet.

II.2.5 Mise en perspective

La réalisation de l'atlas de biodiversité sur les vingt communes des Balcons du Dauphiné a vocation à favoriser l'émergence de projets. L'atlas cartographique, le rapport technique des connaissances naturalistes et le plan d'action fourniront de formidables outils d'aide à la décision pour les administrations locales. Les suites qui seront données à cet atlas sont :

- Accompagner chaque commune et l'intercommunalité elle-même dans leurs réflexions sur l'aménagement du territoire, sur le Plan Climat Air Énergie Territorial, sur l'agriculture et l'agroécologie.
- Intégrer les réservoirs de biodiversité dans la Stratégie pour les Aires Protégées 2023
- Identifier des milieux naturels dégradés qui pourraient bénéficier d'une restauration écologique, notamment les zones humides
- Développer le tourisme de nature de proximité. Un programme de signalisation, d'interprétation du patrimoine (dont le patrimoine naturel), d'animation et de découverte est déjà en cours et pourra se développer en s'appuyant sur le travail lié à l'ABC.
- Initier la démarche permettant à l'intercommunalité de valoriser et développer les actions engagées en faveur de la préservation de la biodiversité au sein de son territoire par l'intermédiaire, notamment, du programme « Territoire engagé pour la nature » (TEN). Une réflexion sera également menée pour faire reconnaître la richesse des zones humides du territoire et de valoriser les actions engagées en faveur de leur préservation sur le plan international (Natura 2000, label Ramsar...).

III. Annexes

Annexe I. Liste des membres du comité de pilotage de l'ABC

I - LES REPRÉSENTANTS DES COLLECTIVITÉS LOCALES

- Le président du Conseil régional ou son représentant ;
- Le député de la 6^e circonscription de l'Isère ou son représentant ;
- Les maires des communes suivantes, ou leurs représentants :
ANNOISIN-CHATELANS, ARANDON-PASSINS, LA BALME-LES-GROTTE, BOUVESSE-QUIRIEU, BRANGUES, CHARETTE, COURTENAY, CREMIEU, CREYS-MEPIEU, DIZIMIEU, FRONTONAS, HIERES-SUR-AMBY, LEYRIEU, MONTALIEU-VERCIEU, MORAS, MORESTEL, OTEVOZ, PANOSSAS, PARMILIEU, PORCIEU-AMBLAGNIEU, RUY-MONTCEAU, SAINT-BAUDILLE-LA-TOUR, SAINT-CHEF, SAINT-HILAIRE-DE-BRENS, SAINT-ROMAIN-DE-JALIONAS, SAINT-SAVIN, SAINT-VICTOR-DE-MORESTEL, SALAGNON, SICCIEU-ST-JULIEN-ET-CARISIEU, SOLEYMIEU, TREPT, VENERIEU, VERNAS, VERTRIEU, VEYSSILIEU, VILLEMORIEU ; CHAMAGNIEU, CHOZEAU, CORBELIN, LE BOUCHAGE, LES AVENIERES-VEYRINS-THUELLIN, MONTCARRA, TIGNIEU-JAMEYZIEU, SAINT-MARCEL-BEL-ACCUEIL, SAINT-SORLIN-DE-MORESTEL, SERMERIEU, VASSELIN, VEZERONCE-CURTIN, VIGNIEU ;
- Le président de la communauté de communes des Balcons du Dauphiné ou son représentant ;
- Le président de la communauté d'agglomération des Portes de l'Isère ou son représentant ;
- Le président du SYMBORD (Syndicat mixte Boucle du Rhône en Dauphiné) ou son représentant ;
- Le président du Syndicat du Haut Rhône ou son représentant ;
- Le président du syndicat mixte du SCOT Nord-Isère ou son représentant ;
- Messieurs les présidents des structures compétentes en matière de milieux aquatiques et fossés, ou leurs représentants :
L'Établissement Public d'Aménagement et de gestion de l'Eau du bassin versant de la Bourbre (EPAGE de la Bourbre), le Syndicat Intercommunal des Marais de Morestel et le Syndicat Intercommunal de Défense contre les Eaux du Rhône.
- Messieurs les présidents des structures compétentes en matière d'adduction d'eau potable et d'assainissement, ou leurs représentants :
le Syndicat Mixte d'Eau et d'Assainissement des Abrets et environs, le Syndicat des Eaux de la Plaine et des Collines du Catelan ;

II – LES REPRÉSENTANTS DES ADMINISTRATIONS ET ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

- Le Préfet de l'Isère ou son représentant ;
- Le directeur départemental des territoires de l'Isère ou son représentant ;
- Le directeur régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement ou son représentant ;
- Le directeur régional de l'Office Français de la Biodiversité ou son représentant ;
- Le directeur départemental de l'ONF ou son représentant ;
- Le directeur de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse ;

III – LES REPRÉSENTANTS DES PROPRIÉTAIRES ET DES USAGERS

- Le président du CRPF ou son représentant ;
- Un représentant des propriétaires forestiers VALFOR ;
- Le président de l'UNICEM (Union nationale des industries de carrières et de matériaux de construction) ou son représentant ;
- Le président de la Fédération départementale des chasseurs de l'Isère ou son représentant ;
- Le président de la Chambre d'Agriculture de l'Isère ou son représentant ;
- Un représentant de chaque syndicat agricole (FDSEA, confédération paysanne, coordination rurale, etc.) ;
- Un représentant du Conseil départemental de l'Isère chargé des Espaces naturels sensibles ;
- Le président de la Fédération de l'Isère pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique ou son représentant ;
- Le président de l'Union régionale de la Propriété privée ;
- Le président de la Chambre de commerce et d'industrie Nord Isère ou son représentant ;

IV – LES REPRÉSENTANTS DES ASSOCIATIONS DE PROTECTION DE LA NATURE ET DES PERSONNALITÉS SCIENTIFIQUES QUALIFIÉES

- Le président du Comité Scientifique Régional de Protection de la Nature ou son représentant ;
- Le directeur de l'Entente interdépartementale de démostriction ;
- Le directeur du Conservatoire Botanique Alpin ou son représentant ;
- Le président de Lo Parvi, ou son représentant ;
- Le président de la France Nature Environnement Isère ou son représentant ;
- Le président du Conservatoire des Espaces Naturels de l'Isère AVENIR ou son représentant ;
- Le président de la Ligue pour la Protection des Oiseaux AURA ou son représentant ;
- Le président de l'Association Porte de l'Isère Environnement ;
- Le président de l'association Flavia APE.

Annexe II. Liste des membres du comité technique de l'ABC

- Association Porte de l'Isère Environnement (APIE)
- Conservatoire nationale botanique alpin (CBNA)
- Département de l'Isère
- Établissement Public d'Aménagement et de gestion de l'Eau du bassin versant de la Bourbre (EPAGE BOURBRE)
- Féd. Dép. Pêche et de Protection du Milieu Aquatique 38
- Féd. Dép. des chasseurs de l'Isère
- Association pour les papillons et leur étude (Flavia APE)
- France Nature Environnement Isère (FNE 38)
- Association nature nord -Isère Lo Parvi
- Ligue de protection des oiseaux Auvergne-Rhône-Alpes (LPO AURA)
- Office Français de la Biodiversité Auvergne-Rhône-Alpes (OFB AURA)
- Office National des Forêts Auvergne-Rhône-Alpes (ONF AURA)
- Syndicat du Haut-Rhône (SHR)/Reserve naturelle nationale du Haut-Rhône
- Syndicat Mixte de la Boucle du Rhône en Dauphiné (SYMBORD)
- Conservatoire d'Espaces Naturels de l'Isère (CEN 38)

Annexe III. Atlas territorial et biogéographique des Balcons du Dauphiné

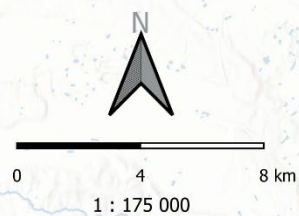
- Les ZNIEFF. Pag. 44
- Les aires protégées. Pag. 45
- L'altitude. Pag. 46
- L'occupation du sol. Pag. 47
- Les districts naturels. Pag. 48
- La géologie. Pag. 49
- Les sylvoécorégions. Pag. 50

Les aires protégées

Atlas de la biodiversité communale Balcons du Dauphiné



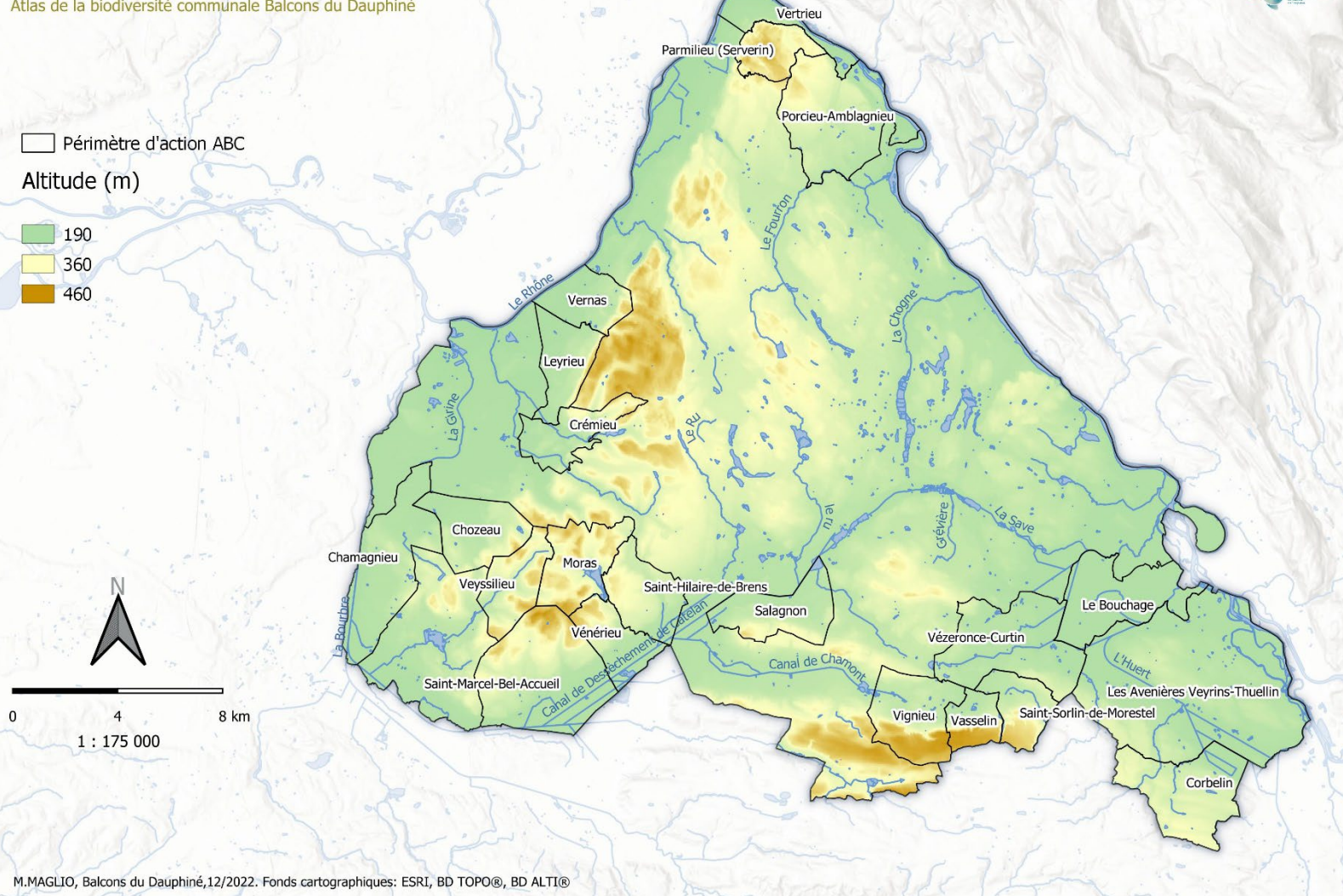
- Périmètre d'action ABC
- Dispositifs de protection des espaces naturels**
- Natura 2000 Isle Crémieu
- RNR étangs de Mèpieu
- RNN du Haut-Rhône
- ENS départementaux
- ENS locaux
- CEN Isère
- APPB



M.MAGLIO, Balcons du Dauphiné, 12/2022. Fonds cartographiques: ESRI, BD TOPO®, INPN, OPENDATA ISÈRE

L'altitude

Atlas de la biodiversité communale Balcons du Dauphiné



M.MAGLIO, Balcons du Dauphiné, 12/2022. Fonds cartographiques: ESRI, BD TOPO®, BD ALTI®

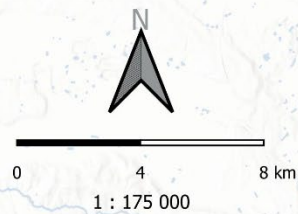
L'occupation du sol

Atlas de la biodiversité communale Balcons du Dauphiné

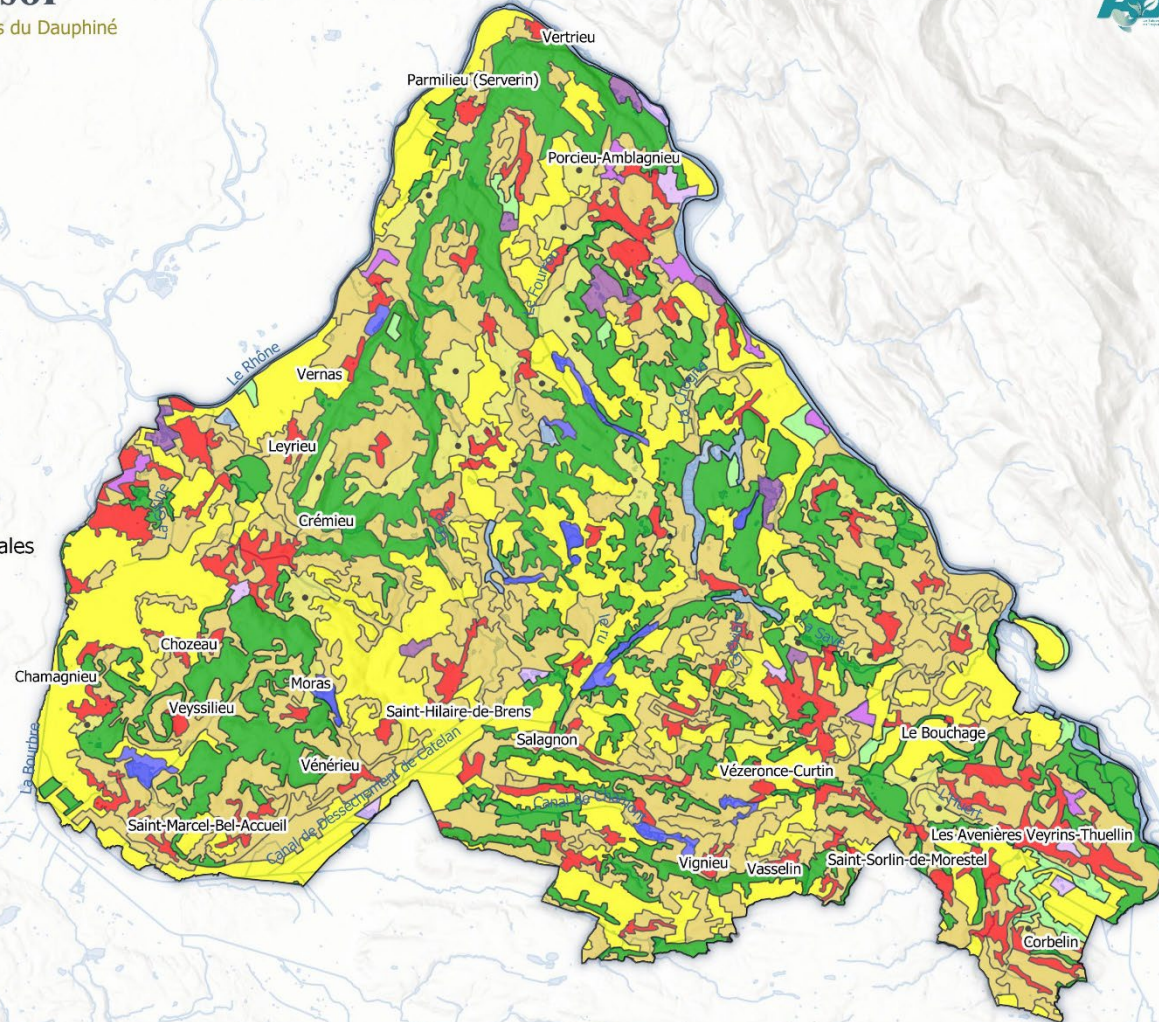


Corine Land Cover 2018

- Eaux continentales
- Zones humides intérieures
- Forêts
- Milieux arbustifs et/ou herbacé
- Terres arables
- Zones agricoles hétérogènes
- Prairies à usage agricole
- Tissu urbain discontinu
- Carrères, décharges, chantiers
- Zones industrielles et commerciales
- Espaces verts artificialisés

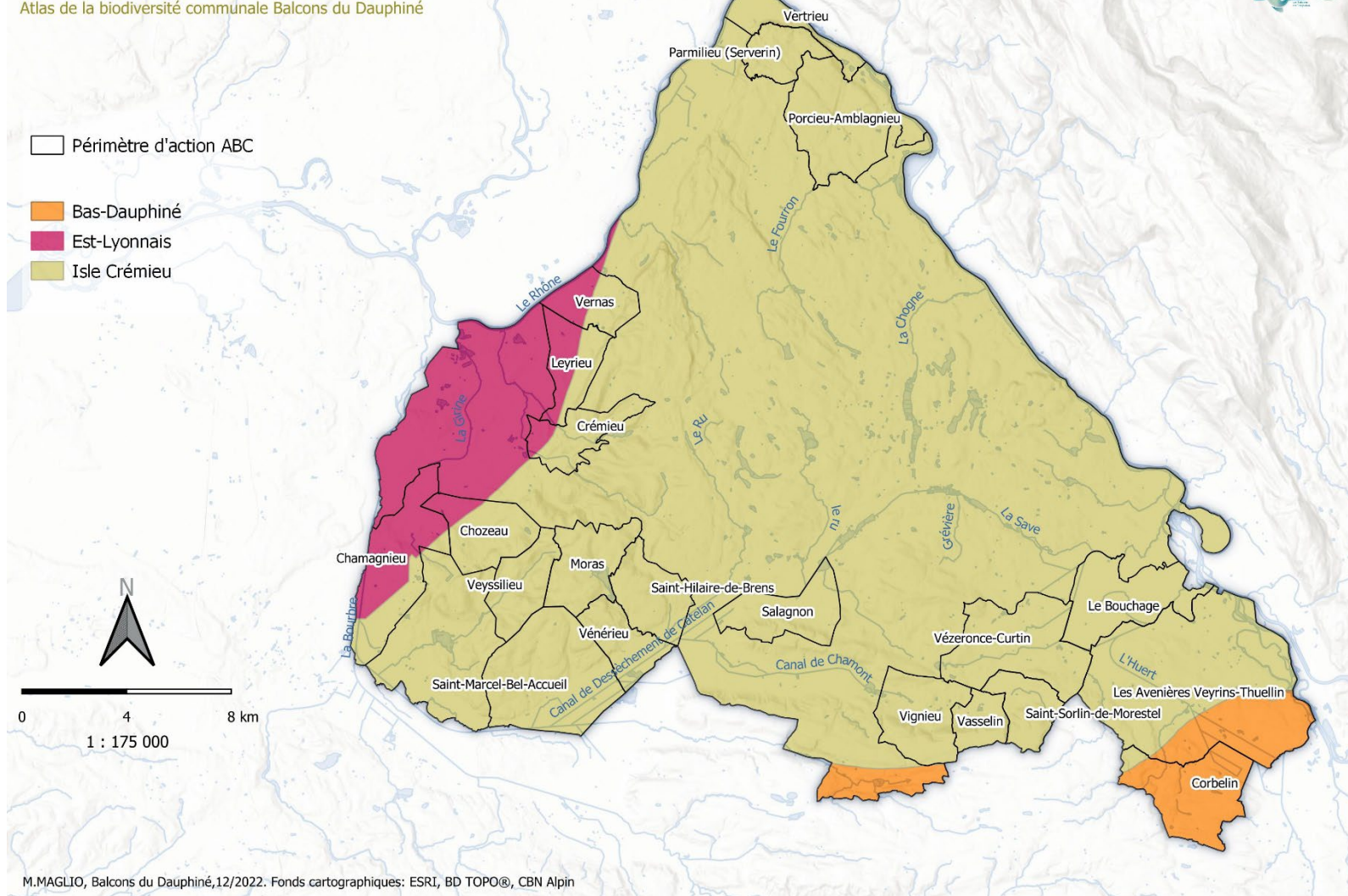


M.MAGLIO, Balcons du Dauphiné, 12/2022. Fonds cartographiques: ESRI, BD TOPO®, CLC 2018



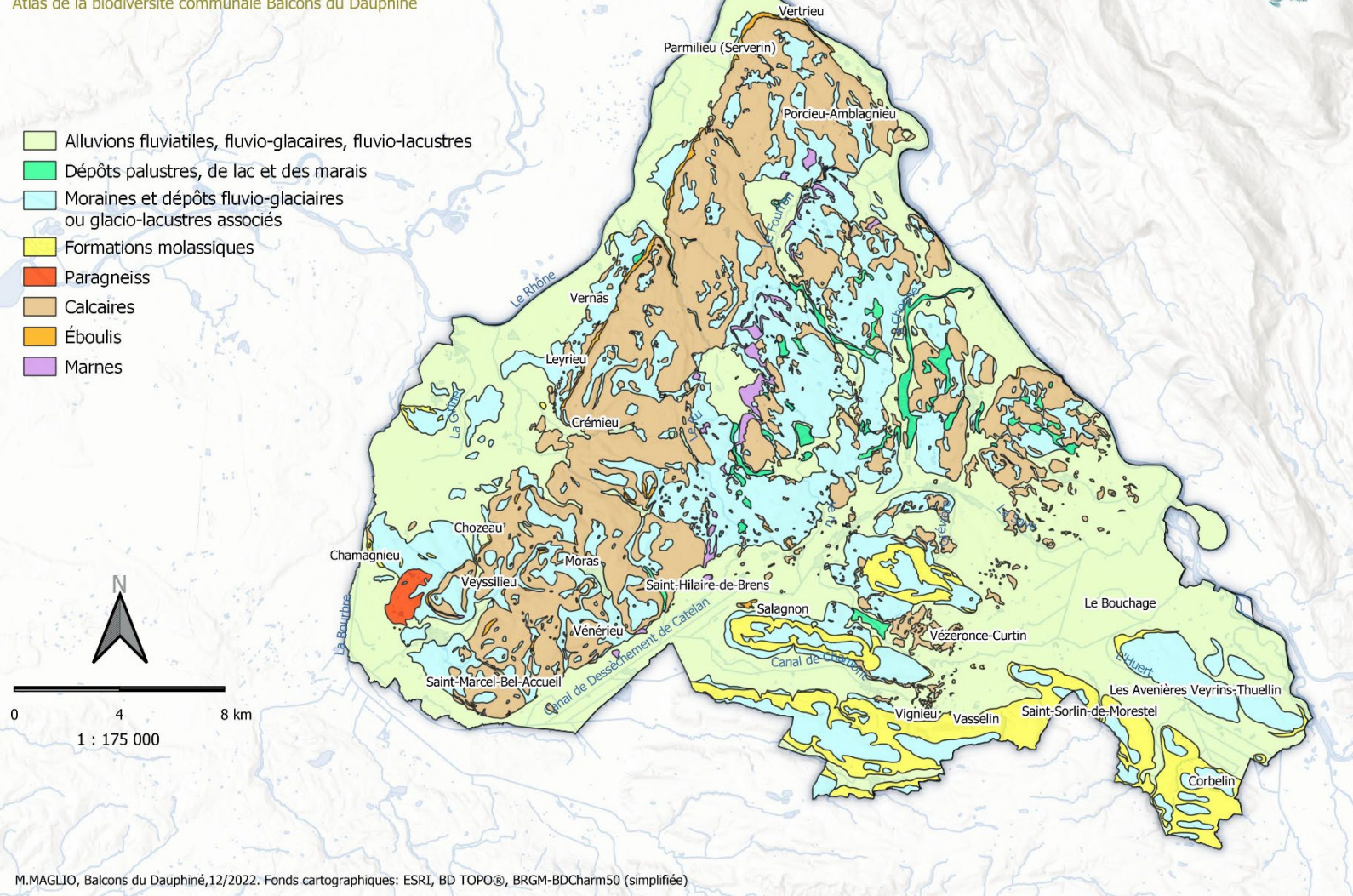
Les districts naturels

Atlas de la biodiversité communale Balcons du Dauphiné



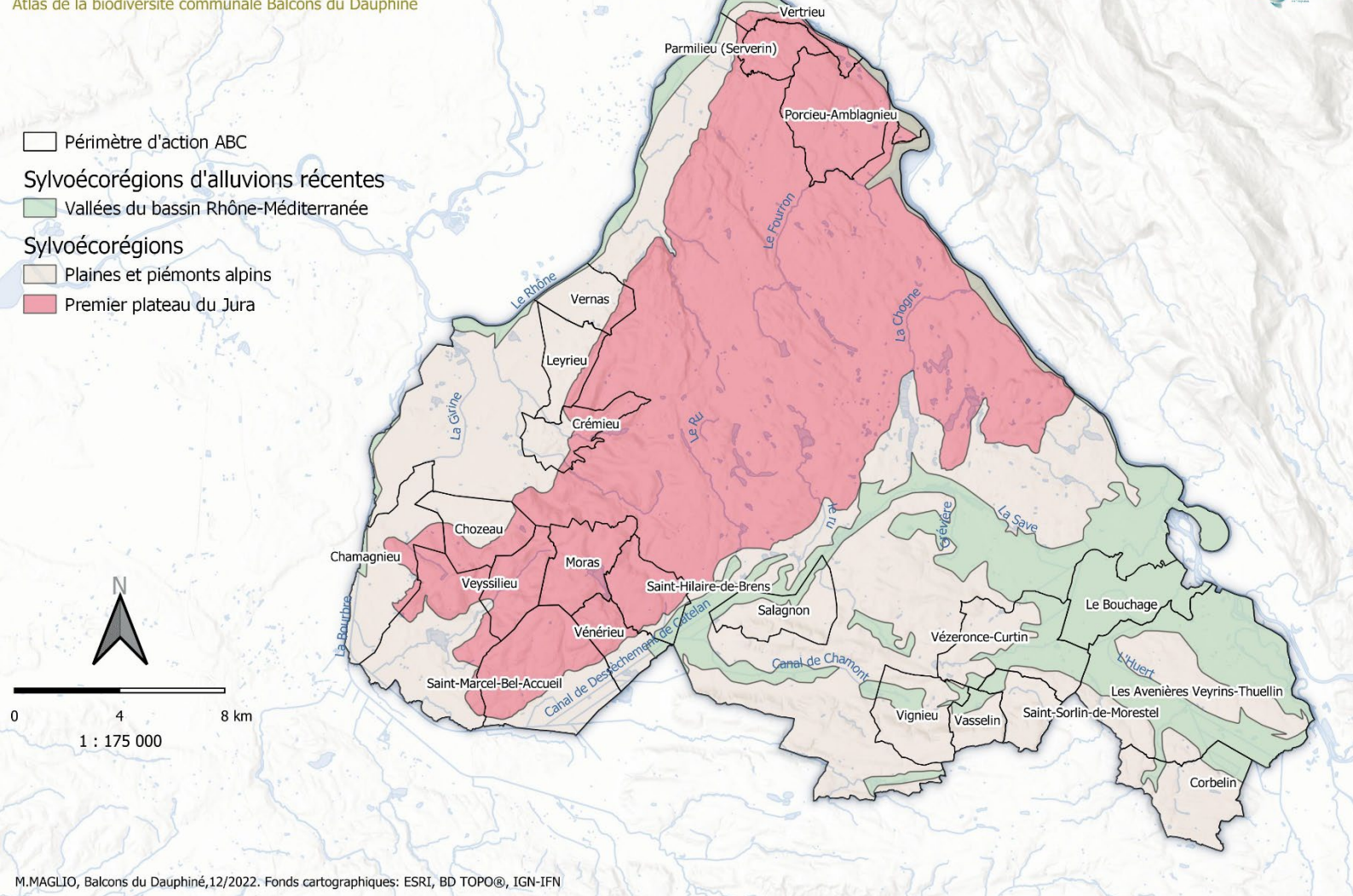
La géologie

Atlas de la biodiversité communale Balcons du Dauphiné



Les sylvoécorégions

Atlas de la biodiversité communale Balcons du Dauphiné



Annexe IV. Typologie d'habitats naturels, semi-naturels et anthropisés pour l'ABC

Milieux	Intitulé habitat élémentaire	Alliance	EUNIS	Natura2000
Parois rocheuses et murs	Grottes et milieu cavernicole	<i>nc</i>	H1 ; H1.6	8310
	Parois rocheuses calcaires humides et ombragées des étages collinéen et submontagnard	<i>Asplenio scolopendrii-Geranion robertiani</i>	H3.25	8210
	Parois rocheuses calcaires sèches et ensoleillées des étages collinéen et submontagnard	<i>Asplenio trichomanis-Ceterachion officinarum</i>		
	Parois siliceuses ensoleillées médio-européennes à doradille du nord (<i>Asplenium septentrionale</i>) des étages collinéen et montagnard	<i>Asplenion septentrionalis</i>	H3.112	8220
	Corniches calcaires ombragées et moussues à polypode austral (<i>Polypodium cambricum</i>) sous climats méditerranéen à supraméditerranéen	<i>Polypodium serrati</i>	H3.21	8210
	Vieux murs avec végétation méridionale à pariétaire de Judée (<i>Parietaria judaica</i>)	<i>Centrantho rubri-Parietaria judaicae</i>	J1.31	nd
	Vieux murs avec végétation médio-européenne à cymbalaire des murs (<i>Cymbalaria muralis</i>) et à doradille rue-des-murailles (<i>Asplenium ruta-muraria</i>)	<i>Cymbalarium muralis-Asplenion ruta-murariae</i>	J1.31	nd
Dalles rocheuses	Pelouses pionnières principalement vivaces à orpins (<i>Sedum</i> ssp.) des dalles et replats rocheux calcaires médio-européens de basse et moyenne altitudes	<i>Alyssum alyssoides-Sedion albi</i>	E1.11	6110* ; 8240* (p.p.)
Éboulis, moraines et alluvions	Éboulis carbonatés d'éléments moyens mobiles à scrophulaire du Jura	<i>Scrophularion juratensis</i>	H2.61	8160*
	Éboulis thermophiles carbonatés d'éléments fins à moyens à calamagrostide argentée (<i>Achnatherum calamagrostis</i>), des étages supraméditerranéen à montagnard	<i>Stipion calamagrostis</i>	H2.61	8130
Suintements, sources, bords de ruisseaux et cressonnières	Parois rocheuses calcaires suintantes et thermophiles à fougère capillaire-de-Vénus	<i>Adiantum capilli-veneris</i>	H3.41	nd
	Végétation fontinale, calcicole à neutrophile des sources, suintements et ruisselets, souvent pétrifiants, de basse altitude	<i>Pellion endiviifoliae</i>	D4.1N ; C2.12 ; C2.19	7220*
		<i>Riccardio pinguis-Eucladion verticillati</i>		
	Végétation fontinale, des sources, suintements et ruisselets ombragés à laïche à épis espacés (<i>Carex remota</i>), des étages planitiaire à montagnard	<i>Caricion remotae</i>	C2.11	nd
	Nappes amphibies et flottantes et cressonnières à ache noueuse (<i>Helosciadium nodiflorum</i>) et cressons aquatiques divers	<i>Apion nodiflori</i>	C3.11	nd
Nappes, ceintures et prairies flottantes ou amphibies à glycérie flottante (<i>Glyceria fluitans</i>) et à rubanier négligé (<i>Sparganium neglectum</i>)	<i>Glycerio fluitantis-Sparganium neglecti</i>	C3.24 ; C3.25 ; C3.11	nd	

Milieux	Intitulé habitat élémentaire	Alliance	EUNIS	Natura2000
Cours d'eau	Rivières et cours d'eau des vallées et des plaines péri-alpines – Hyporhitron	<i>Hyporhitron</i>	C2.22	3260 (p.p.)
	Fleuves, rivières et petits cours d'eau de plaine à écoulement lent – Epipotamon et métapotamon	<i>Epipotamon</i>	C2.31 ; C2.32	3260 (p.p.)
Herbiers aquatiques	Tapis aquatiques de nitelles (<i>Nitella</i> spp.) et de charas (<i>Chara</i> spp.) des eaux douces, acidiclinales à neutres	<i>Nitellion flexilis</i> <i>Nitellion syncarpo - tenuissimae</i>	C1.14 ; C1.25 ; C1.44	3140 ; 3260
	Tapis aquatiques à characées des eaux claires permanentes ou temporaires, oligomésotrophes et neutres à basiques	<i>Charion fragilis</i> <i>Charion vulgaris</i>	C1.14 ; C1.25 ; C1.44 ; C2.26	3140 ; 3260
	Voiles aquatiques de lemnaçées et de ricciacées des eaux douces stagnantes à très lentes	<i>Lemnion minoris</i> <i>Lemno trisulcae - Salvinion natantis</i>	C1.221 ; C1.32	3150 (p.p.)
	Radeaux flottants non enracinés des eaux mésotrophes à méso-eutrophes à morène (<i>Hydrocharis morsus-ranae</i>) ou à utriculaire méridionale (<i>Utricularia australis</i>)	<i>Hydrocharition morsus-ranae</i>	C1.22 (p.p.) ; C1.32 (p.p.)	3150
	Herbiers aquatiques enracinés et à feuilles flottantes des eaux calmes, à nénuphars (<i>Nymphaea alba</i> , <i>Nuphar lutea</i>) et potamots (<i>Potamogeton</i> spp.)	<i>Nymphaeion albae</i>	C1.24 ; C1.34	nd
	Herbiers enracinés immergés des eaux mésotrophes à eutrophes, à potamots (<i>Potamogeton</i> spp.), à myriophylles (<i>Myriophyllum</i> spp.) et à élodées (<i>Elodea</i> spp.)	<i>Potamion pectinati</i>	C1.23 ; C1.33 ; C1.42	3150
	Herbiers aquatiques des eaux calmes oligotrophes à potamot à feuilles de renouée (<i>Potamogeton polygonifolius</i>)	<i>Potamion polygonifolii</i>	C1.13 ; C2.18 ; C2.19	3260 (p.p.)
	Herbiers enracinés nageants et flottants des eaux calmes peu profondes de renoncules aquatiques (<i>Ranunculus</i> spp.) et de callitriches (<i>Callitriche</i> spp.)	<i>Ranunculion aquatilis</i>	C1.341 ; C1.3413 C2.33 (p.p.) ; C2.34 (p.p.)	3260 (p.p.)
	Herbiers aquatiques des eaux courantes à renoucle flottante (<i>Ranunculus fluitans</i>)	<i>Batrachion fluitantis</i>	C2.27 ; C2.28 ; C2.33 ; C2.34	3260
Grèves humides ou amphibies et mares temporaires	Gazons amphibies de petites espèces annuelles des grèves oligo- à mésotrophes longuement inondables	<i>Samolo valerandi - Baldellion ranunculoidis</i>	C3.41	3130
		<i>Eleocharition soloniensis</i>	C3.511	3130
	Gazons amphibies médio-européens de petites annuelles, avec petits joncs (<i>Juncus</i> spp.) et souchets (<i>Cyperus</i> spp.) des grèves oligo- à mésotrophes modérément inondables	<i>Centaurio pulchelli - Blackstonion perfoliatae</i>	C3.51	3130
		<i>Nanocyperion flavescens</i>		
Gazons amphibies acidiphiles vivaces des grèves de basse altitude à scirpe en épingle (<i>Eleocharis acicularis</i>)	<i>Eleocharition acicularis</i>	C3.41	3130	
Végétations de grandes annuelles à bidens (<i>Bidens</i> pl. sp.) et à renouées (<i>Polygonum</i> pl. sp.) des grèves eutrophes assez longuement exondées	<i>Bidention tripartitae</i>	C3.52 ; C3.53	3270	

Milieux	Intitulé habitat élémentaire	Alliance	EUNIS	Natura2000
	Végétations de grandes annuelles à chénopodes (<i>Chenopodium</i> ssp.) et à arroches (<i>Atriplex</i> ssp.), des grèves eutrophes sableuses assez longuement exondées	<i>Chenopodion rubri</i>	C3.53	3270 (p.p.)
Tourbières, gouilles et bas marais	Mares alcalines oligotrophes à petite utriculaire (<i>Utricularia minor</i>) et à mousses brunes	<i>Scorpidio scorpidioidis-Utricularion minoris</i>	C1.26	3160
	Tourbières de transition et tremblantes	<i>Caricion lasiocarpae</i>	D2.3	7140
	Bas-marais acidoclinophiles à acidiphiles des sols tourbeux à paratourbeux oligotrophes à laïche noire (<i>Carex nigra</i>)	<i>Caricion fuscae</i>	D2.22 ; D2.25	nd
	Bas-marais alcalins des sols tourbeux oligotrophes à laïche de Davall (<i>Carex davalliana</i>) et communautés apparentées	<i>Caricion davalliana</i>	D4.1A ; D4.11 ; D4.12 ; D4.13	7230
Roselières et magnocariçaies	Roselières hautes de grandes héliophytes	<i>Phragmition communis</i>	C3.2 (p.p.) ; D5.1 ; D5.24	nd ; 7210* (p.p.)
	Roselières basses et prairies inondées de petites héliophytes	<i>Eleocharito palustris - Sagittarion sagittifoliae</i>	C3.24 (p.p.)	nd
	Roselières fluviales des berges et bancs d'alluvions régulièrement rajeunis à alpiste faux-roseau (<i>Phalaris arundinacea</i>)	<i>Phalaridion arundinaceae</i>	C3.26 (p.p.)	nd
	Magnocariçaies des sols organiques mésotrophes à eutrophes, inondées ou très humides, à laïche élevée (<i>Carex elata</i>) et formations apparentées	<i>Magnocaricion elatae</i>	C3.29 (p.p.) ; D5.21	nd ; 7210* (p.p.)
	Magnocariçaies des sols argilo-humifères mésotrophes à eutrophes à laïche aigüe (<i>Carex acuta</i>) et formations dérivées à alpiste (<i>Phalaris arundinacea</i>)	<i>Caricion gracilis</i>	C3.26 (p.p.) ; C3.29 (p.p.) ; D5.212	nd
	Magnocariçaies et jonçaies des vasières non consolidées à laïche faux-souchet (<i>Carex pseudocyperus</i>)	<i>Carici pseudocypero-Rumicion hydrolapathi</i>	D5.218	nd
Mégaphorbiaies et prairie de hautes herbes	Mégaphorbiaies riveraines eutrophes à liseron sombre (<i>Calystegia sepium</i>) des étages planitiaire et collinéen	<i>Convolvulion sepium</i>	D5.1 ; E5.411	6430 (p.p.)
	Mégaphorbiaies planitiales à collinéennes à reine des prés (<i>Filipendula ulmaria</i>) et à pigamon jaune (<i>Thalictrum flavum</i>)	<i>Thalictro flavi-Filipendulion ulmariae</i>	E3.45 ; E5.412 ; E5.42	6430 (p.p.)
Prairies humides et semi-humides	Prairies de fauche brièvement inondables à brome en grappe (<i>Bromus racemosus</i>) des plaines subatlantiques à subcontinentales	<i>Bromion racemosi</i>	E3.41	nd
	Prairies semi-humides, neutroclinophiles, pâturées et piétinées à menthe à feuilles longues (<i>Mentha longifolia</i>) et à joncs (<i>Juncus inflexus</i> , <i>J. effusus</i>)	<i>Mentho arvensis - Eleocharition palustris</i>	C3.24	nd
		<i>Mentho longifoliae-Juncion inflexi</i>	E3.45 ; E3.441	nd
	Prairies piétinées, périodiquement inondées, à potentille anserine (<i>Argentina anserina</i>) et autres prairies voisines	<i>Potentillion anserinae</i>	E3.4 ; E3.442	nd
	Prairies fauchées, longuement inondables à œnanthe fistuleuse (<i>Oenanthe fistulosa</i>) et à gratioline officinale (<i>Gratiola officinalis</i>)	<i>Oenanthion fistulosae</i>	E3.43	nd
Prairies humides médio-européennes des sols paratourbeux mésotrophes	<i>Calthion palustris</i>	E3.41 ; E3.45	nd	

Milieux	Intitulé habitat élémentaire	Alliance	EUNIS	Natura2000
	Prairies humides médio-européennes des sols paratourbeux acides à neutres et oligotrophes	<i>Juncion acutiflori</i>	E3.42 ; E3.51	6410
	Prairies humides médio-européennes des sols paratourbeux basiques et oligotrophes	<i>Molinion caeruleae</i>	E3.51	6410
	Prairies humides thermophiles supra-méditerranéennes et méridionales paratourbeuses			
Pelouses maigres collinéennes et montagnardes	Pelouses acidiphiles collinéennes et montagnardes à agrostide capillaire (<i>Agrostis capillaris</i>), à fétuque rouge (<i>Festuca rubra</i>) et à nard raide (<i>Nardus stricta</i>)	<i>Violion caninae</i>	E1.7	6230*
Prairies mésophiles de fauche et de pâture	Prairies mésophiles de fauche de basse altitude à fromental (<i>Arrhenatherum elatius</i>)	<i>Arrhenatherion elatioris</i>	E2.22	6510
	Prairies pâturées de basse et moyenne altitudes à crénelle des prés (<i>Cynosurus cristatus</i>)	<i>Cynosurion cristati</i>	E2.1	nd
		<i>Ranunculo repentis - Cynosurion cristati</i>	E3.4	
Pelouses et prairies sèches	Pelouses et prairies calcicoles semi-sèches à brome dressé (<i>Bromopsis erecta</i>) des régions médio-européennes	<i>Mesobromion erecti s.l.</i>	E1.26	6210*
	Pelouses calcicoles sèches à brome dressé (<i>Bromopsis erecta</i>) et à fétuques (<i>Festuca</i> spp.) des régions médio-européennes	<i>Xerobromion erecti</i>	E1.272	6210*
	Pelouses et prairies acidiphiles sèches à semi-sèches à koelérie à grandes fleurs (<i>Koeleria macrantha</i>) et à fléole fausse-fléole (<i>Phleum phleoides</i>)	<i>Koelerio-Phleion phleoidis</i>	E1.28	6210*
	Pelouses des sables acides encore mobiles à corynéphore blanchâtre (<i>Corynephorus canescens</i>)	<i>Corynephorion canescentis</i>	E1.93 ; E1.94 ; E1.95	2330
	Pelouses pionnières des sols sableux en voie de stabilisation, à silène conique (<i>Silene conica</i>) et à céréaïste à cinq étamines (<i>Cerastium semidecandrum</i>)	<i>Sileno conicae-Cerastion semidecandri</i>	E1.12	6120*
Pelouses et communautés annuelles	Pelouses médio-européennes pionnières xéro-acidiphiles à thérophytes des arènes et sables siliceux stabilisés	<i>Thero-Airion</i>	E1.91	nd
	Pelouses médio-européennes pionnières, mésophiles et neutro-acidiclinophiles à thérophytes des stations semi-ombragées	<i>Drabo muralis-Cardaminion hirsutae</i>	nd	nd
	Pelouses médio-européennes, pionnières, mésophiles et un peu eutrophiles à thérophytes, des zones sablonneuses perturbées	<i>Arabidopsion thalianae</i>	nd	nd
Pelouses piétinées	Pelouses médio-européennes hyperpiétinées des interstices de pavés à sagine rampante (<i>Sagina procumbens</i>)	<i>Saginion procumbentis</i>	E2.8	nd
	Pelouses médio-européennes hyperpiétinées d'espèces annuelles sur sols limono-sableux à graveleux	<i>Polygono arenastri-Coronopodion squamati</i>	E2.8 ; E1.E	nd
	Pelouses médio-européennes thermophiles hyperpiétinées d'espèces annuelles sur sols argileux	<i>Sclerochloo durae-Coronopodion squamati</i>	E2.8 ; E1.E	nd
	Pelouses vivaces mésophiles piétinées des sols tassés à ivraie vivace (<i>Lolium perenne</i>) et à grand plantain (<i>Plantago major</i>) des étages planitiaire à montagnard	<i>Lolio perennis-Plantaginion majoris</i>	I1.53 ; I1.54	nd
	Végétations médio-européennes compagnes des cultures extensives sur sol acide	<i>Scleranthion annui</i>	I1	nd

Milieux	Intitulé habitat élémentaire	Alliance	EUNIS	Natura2000
Végétation des cultures, moissons et terrains sarclés	Végétations médio-européennes compagnes des cultures extensives de céréales sur sol argilo-calcaire	<i>Caucalidion lappulae</i>	I1.3	nd
	Végétations médio-européennes compagnes des terrains sarclés sur sol sablo-limoneux, neutre à peu acide	<i>Panicum cruris-galli-Setarion viridis</i>	I1	nd
	Végétations médio-européennes compagnes des terrains sarclés sur sol argilo-calcaire	<i>Veronico agrestis-Euphorbion pepili</i>	I1	nd
Friches, ourlets rudéraux, décombres et repositoires	Friches subnitrophiles d'annuelles et de bisannuelles vernaies à vélar officinal (<i>Sisymbrium officinale</i>)	<i>Sisymbrium officinalis</i>	E5.1; I1.52 ; J2.61	nd
	Friches subnitrophiles d'annuelles et de bisannuelles tardivernales à mauve à feuilles rondes (<i>Malva neglecta</i>)	<i>Malvion neglectae</i>	E5.1 ; I1.52 ; J2.61	nd
	Friches subnitrophiles d'affinités méditerranéennes à orge des rats (<i>Hordeum murinum</i>)	<i>Hordeion leporinum</i>	E5.1 ; I1.52 ; J2.61	nd
		<i>Bromo-Hordeion murini</i>		
	Friches très nitrophiles d'annuelles et de bisannuelles à chénopodes (<i>Chenopodium spp.</i> et <i>Chenopodium spp.</i>)	<i>Chenopodium muralis</i>	E5.1 ; I1.52 ; J2.61	nd
	Friches nitrophiles et thermophiles à onopordon à feuilles d'acanthé (<i>Onopordum acanthium</i>) et à bisannuelles	<i>Onopordion acanthii</i>	E5.1 ; I1.53	nd
	Ourlets rudéraux et friches pluriannuelles mésophiles à carotte sauvage (<i>Daucus carota</i>) et à mélilot blanc (<i>Trigonella alba</i>)	<i>Dauco carotae-Melilotion albi</i>	E5.1 ; I1.53	nd
	Friches herbacées rudérales à bardanes (<i>Arctium spp.</i>) des étages planitiaire à montagnard	<i>Arction lappae</i>	E5.1 ; I1.53	nd
	Friches mésophiles semi-rudérales médio-européennes à chiendent rampant (<i>Elytrigia repens</i>) et à liseron des champs (<i>Convolvulus arvensis</i>)	<i>Convolvulo arvensis-Agropyron repentis</i>	E5.1 ; I1.53	nd
Friches thermophiles semi-rudérales à falcaire commune (<i>Falcaria vulgaris</i>) et à pâturin à feuilles étroites (<i>Poa angustifolia</i>)	<i>Falcarion vulgaris-Poion angustifoliae</i>	E5.1 ; I1.53	nd	
Ourlets et prairies préforestières des lisières et coupes	Ourlets herbacés nitrophiles à égopode podagraire (<i>Aegopodium podagraria</i>) des lisières hygroclines	<i>Aegopodion podagrariae</i>	E5.43	6430 (p.p.)
	Ourlets herbacés nitrophiles à benoîte commune (<i>Geum urbanum</i>) et à alliaire officinale (<i>Alliaria petiolata</i>) des lisières mésophiles	<i>Geo urbani-Alliarion petiolatae</i>	E5.43	6430 (p.p.)
	Ourlets herbacés nitrophiles intraforestiers à impatiente n'y-touchez-pas (<i>Impatiens noli-tangere</i>) et à épiaire des bois (<i>Stachys sylvatica</i>) des sols humides	<i>Impatienti noli-tangere-Stachyion sylvaticae</i>	E5.43	6430 (p.p.)
	Végétation herbacée haute, pionnière des chablis et coupes forestières sur sols neutrobasiqes	<i>Atropion belladonnae</i>	G5.842	nd
	Végétation herbacée haute, pionnière des chablis et coupes forestières sur sols acides	<i>Epilobion angustifolii</i>	G5.841	nd
	Ourlets collinéens des sols acides et humides, à potentille dressée (<i>Potentilla erecta</i>) et à houlque molle (<i>Holcus mollis</i>)	<i>Potentillo erectae-Holcion mollis</i>	nd	nd
	Ourlets acidiphiles à fougère aigle (<i>Pteridium aquilinum</i>) des étages collinéen et montagnard	<i>Holco mollis-Pteridion aquilini</i>	E5.3	nd

Milieux	Intitulé habitat élémentaire	Alliance	EUNIS	Natura2000
	Ourlets collinéens des sols acides, secs à semi-secs, à mélampyre des prés (<i>Melampyrum pratense</i>)	<i>Melampyrium pratensis</i>	E5.22 (p.p.)	nd
	Ourlets collinéens et montagnards xérothermophiles des sols calcaires à acides, à géranium sanguin (<i>Geranium sanguineum</i>)	<i>Geranium sanguineum</i>	E5.21	6210* (p.p.)
	Ourlets planitiaires à montagnards mésophiles des sols calcaires à neutres, à trèfle intermédiaire (<i>Trifolium medium</i>)	<i>Trifolium medii</i>	E5.22	6210* (p.p.)
Landes et formations sous-arbustives	Landes subatlantiques, planitiales à submontagnardes et acidiphiles à callune (<i>Calluna vulgaris</i>)	<i>Genisto pilosae-Vaccinion uliginosi</i>	F4.22	4030
	Landes subcontinentales, planitiales à submontagnardes et acidiphiles à callune (<i>Calluna vulgaris</i>) et à genêt d'Allemagne (<i>Genista germanica</i>)	<i>Geniston tinctorio-germanicae</i>	F4.222	
	Landes hautes, fourrés et prémanteaux acidiphiles à genêt à balais (<i>Cytisus scoparius</i>)	<i>Sarothamnion scoparii</i>	F3.14	nd
Fourrés et manteaux arbustifs mésophiles à xérophiles	Fourrés arbustifs calcicoles et rupicoles des pentes rocheuses à rocailleuses très sèches	<i>Amelanchiero ovalis-Buxion sempervirentis</i>	F3.1123 ; F3.12	5110 (p.p.) ; 5130 (p.p.)
	Fourrés arbustifs calcicoles des sols secs à frais des étages planitiaire et collinéen	<i>Berberidion vulgaris</i>	F3.112 ; F3.16 ; F3.17	5130 (p.p.)
	Ronciers des lisières, clairières et prémanteaux arbustifs, des étages planitiaire à montagnard	<i>Lonicerion periclymeni</i>	F3.111 ; F3.131	nd
		<i>Pruno spinosae-Rubion radulae</i>		
	Fourrés arbustifs mésophiles des sols acides, aux étages planitiaire et collinéen	<i>Pruno spinosae-Rubion radulae</i>	F3.13	nd
	Fourrés arbustifs eutrophiles de sureaux (<i>Sambucus nigra</i> & <i>Sambucus racemosa</i>) et saule marsault (<i>Salix caprea</i>)	<i>Sambuco nigrae - Salicion capreae</i>	F3.2 ; F9.35 ; G5.8 ; G5.85, FA	nd
<i>Humulo lupuli-Sambucion nigrae</i>				
Fourrés arbustifs humides des marais, berges riveraines et pentes fraîches	Saulaies arbustives riveraines des rivières de basse altitude à saules divers (<i>Salix purpurea</i> , <i>S. triandra</i> , <i>S. viminalis</i>)	<i>Salicion triandrae</i>	F9.12	nd
	Fourrés arbustifs méso-hygrophiles des plaines humides, des bords de marais et des pentes marneuses	<i>Salici cinereae-Rhamnion catharticae</i>	F3.11	nd
	Saulaies arbustives des sols marécageux asphyxiques à saule cendré (<i>Salix cinerea</i>) et à autres saules associés (<i>Salix aurita</i> , <i>S. pentandra</i>)	<i>Alno glutinosae - Salicion cinereae</i>	F9.211	nd
<i>Salicion cinereae</i>				
Boisements marécageux et des bords de cours d'eau	Saulaies fluviatiles de basse altitude à saule blanc (<i>Salix alba</i>)	<i>Fraxino excelsioris - Populion albae</i>	G1.11	91E0*
	Saulaies-peupleraies noires riveraines peu inondables des niveaux topographiques plus élevés des grands cours d'eau, terrasses et bras secondaires	<i>Rubo caesii - Populion nigrae</i>	G1.11 ; G1.221	91E0*
	Frênaies-ormaies-chênaies riveraines et alluviales des grands fleuves	<i>Ulmion minoris</i>	G1.22, G1.222	91F0

Milieux	Intitulé habitat élémentaire	Alliance	EUNIS	Natura2000
	Aulnaies-frênaies riveraines des sources, ruisseaux, torrents et rivières	<i>Alnion incanae</i>	G1.21	91E0* (p.p.)
	Aulnaies glutineuses ou aulnaies noires marécageuses des sols méso-eutrophes	<i>Alnion glutinosae</i>	G1.411	nd
Boisements de feuillus collinéens	Chênaies blanches et boisements thermophiles médio-européens dominés par le chêne pubescent (<i>Quercus pubescens</i>)	<i>Quercion pubescenti-petraeae</i>	G1.71	nd
	Charmaies, charmaies-chênaies et chênaies-hêtraies collinéennes mésoxérophiles des sols calcaires à peu acides	<i>Carpinion betuli</i>	G1.A1	nd
	Charmaies-chênaies et hêtraies-chênaies collinéennes mésophiles (et faciès à <i>Castanea sativa</i>) des sols peu acides à basiques	<i>Carpino betuli-Fagion sylvaticae</i>	G1.A1 ; G1.63 ; G1.7D	9130 (p.p.)
	Hêtraies-chênaies collinéennes thermoxérophiles et calcicoles de pentes sèches	<i>Cephalanthero damasonii-Fagion sylvaticae</i>	G1.661	9150
	Chênaies sessiliflores et chênaies-hêtraies collinéennes des sols acides	<i>Quercion roboris</i>	G1.8 ; G1.7D ; G1.91	nd
	Chênaies acidiphiles des sols engorgés à molinie bleutée (<i>Molinia caerulea</i> s.l.)	<i>Molinio caeruleae-Quercion roboris</i>	G1.81; G1.7D ; G1.9111	9190
	Boisements de frêne élevé (<i>Fraxinus excelsior</i>) et chêne pédonculé (<i>Quercus robur</i>) des sols frais	<i>Fraxino excelsioris-Quercion roboris</i>	G1.A13 ; G1.A14	9160
	Frênaies et frênaies-tillaies mésophiles et thermoclinophiles à polystic à soies (<i>Polystichum setiferum</i>) des ravins de l'étage collinéen	<i>Dryopterido affinis - Fraxinion excelsioris</i>	G1.A41	9180*
	Tillaies et frênaies-tillaies sèches, thermophiles et neutrophiles des pentes fortes et ravins de basses montagnes	<i>Melico nutantis - Tilion platyphylli</i>	G1.A45	9180*
	Accrus de feuillus des étages planitiaire et collinéen	<i>Betulo pendulae-Populetalia tremulae</i>	G1.A29 ; G5.61	nd
	Haies arborées des étages planitiaire et collinéen		FA ; G5.1	nd
	Boisements secondaires dominés par le robinier faux-acacia (<i>Robinia pseudoacacia</i>)	<i>Chelidonio majoris-Robinion pseudoacaciae</i>	G1.C3	nd
	Châtaigneraies collinéennes		<i>Quercion roboris</i>	G1.7D
		<i>Carpino betuli-Fagion sylvaticae</i>		

Habitats anthropisés

Surfaces bâties	Bâti	nc	J1	nc
	Routes	nc	J4.2	nc
	Carrières	nc	J3	nc
Plantations forestières	Plantations de feuillus caducifoliés	nc	G1.C4	nc
	Plantations de peupliers sur mégaphorbiaie ou magnocariçaie	nc	G1.C11	nc

Milieux	Intitulé habitat élémentaire	Alliance	EUNIS	Natura2000
	Plantations de résineux	<i>nc</i>	G3.F	<i>nc</i>
Cultures et prairies temporaires	Cultures	<i>nc</i>	I1 ; X07	<i>nc</i>
	Prairies temporaires	<i>nc</i>	E2.61 ; I1.53	<i>nc</i>
Vergers et vignes	Vergers	<i>nc</i>	G1.D	<i>nc</i>
	Vignobles et autres cultures d'arbustes	<i>nc</i>	FB ; FB.4	<i>nc</i>
Coupes forestières rases	Coupes forestières rases	<i>nc</i>	G5.81	<i>nc</i>

Annexe V. Table attributaire de la cartographie d'habitats sous SIG

CHAMP	LEGENDE	NOTES
id_poly	identifiant unique polygone habitat	
observ	observateur(s)	
org	organisme	
date	jj/mm/aaaa	
echelle	échelle cartographique de terrain	
surf_ha	surface polygone en hectare	
typ_obs	type d'observation : 1 - 2 - 3 - 4 - 5	
lb_typobs	Libellé type d'observation : 1 : observation directe avec relevés phytosociologiques 2 : observation directe avec interprétation in situ de l'habitat 3 : observation à distance 4 : photo-interprétation 5 : autre	
com_typobs	commentaire si type d'observation est « 5 : autre »	
typ_uni	type d'unité de végétation : 1 : unité non complexe 2 : mosaïque temporelle (liée à la dynamique de végétation) 3 : mosaïque spatiale (raisons topographiques) 4 : autre unité mixte (dynamique et spatiale,...)	
com_typuni	commentaire si type de végétation est « 4 : autre unité mixte »	
id_hab	Identifiant unique de l'habitat élémentaire dans le polygone	
milieu	Grande unité éco-physionomique	Villaret J-C <i>et al.</i> , 2019. Guide des habitats naturels et semi-naturel des Alpes. Conservatoire botanique national alpin, Lo Parvi. Naturalia publications. 639 p.
cd_hab	Numéro repère de l'habitat élémentaire	HABCxyz
lb_hab	Intitulé habitat élémentaire	Principalement Villaret J-C <i>et al.</i> , 2019. Guide des habitats naturels et semi-naturel des Alpes. Conservatoire botanique national alpin, Lo Parvi. Naturalia publications. 639 p. et EUNIS 2012
com_hab	commentaire libre sur l'habitat	
surfrel_hab	Surface relative du polygone occupé par l'habitat en % 100 : un seul habitat 1-99 : complexe d'habitats	
surf_hab	Surface en hectares de l'habitat dans le polygone	
hab_dom	habitat dominant dans le polygone : oui/non	
hab_ponc	habitat ponctuel oui/non	
y_WGS84	latitude wgs84	exclusivement pour les habitats ponctuels
x_WGS84	longitude wgs84	exclusivement pour les habitats ponctuels
y_L93	latitude lambert93	exclusivement pour les habitats ponctuels
x_L93	longitude lambert93	exclusivement pour les habitats ponctuels
lb_all	nom scientifique du syntaxon (alliance)	Villaret J-C <i>et al.</i> , 2019. Guide des habitats naturels et semi-naturel des Alpes. Conservatoire botanique national alpin, Lo Parvi. Naturalia publications. 639 p.
cd_eunis	code EUNIS	Villaret J-C <i>et al.</i> , 2019. Guide des habitats naturels et semi-naturel des Alpes. Conservatoire botanique national alpin, Lo Parvi. Naturalia publications. 639 p.
lb_eunis	libellé EUNIS	Villaret J-C <i>et al.</i> , 2019. Guide des habitats naturels et semi-naturel des Alpes. Conservatoire botanique national alpin, Lo Parvi. Naturalia publications. 639 p.

CHAMP	LEGENDE	NOTES
cd_n2000	code NATURA 2000 de l'habitat générique (EUR28), code UE à 4 caractères	Villaret J-C <i>et al.</i> , 2019. Guide des habitats naturels et semi-naturels des Alpes. Conservatoire botanique national alpin, Lo Parvi. Naturalia publications. 639 p.
lb_n2000	libellé NATURA 2000 adaptable selon le contexte locale (cf Cahiers d'habitats)	Villaret J-C <i>et al.</i> , 2019. Guide des habitats naturels et semi-naturels des Alpes. Conservatoire botanique national alpin, Lo Parvi. Naturalia publications. 639 p.
etat_conse	1 : bon état (proche de l'état de référence), 2 : altéré (écart faible), 3 : dégradé (écart important), 4 : menacé (tendance négative en cours ou prévisible).	
com_conse	Commentaire libre sur l'état de conservation	
sta_eur	statut de l'habitat : HIC : habitat d'intérêt communautaire PR : HIC prioritaire	
sta_lraura	Statut menace liste rouge habitats AURA : RE, CR, EN, VU, NT, LC, DD, NE, NA	Le Gloanec V. & Merhan B. 2022. Liste rouge des végétations. Région Auvergne-Rhône-Alpes. CBNMC, CBNA\DREAL AURA.
rar_lraura	Statut rareté liste rouge habitats AURA : E, R, AR,C	Le Gloanec V. & Merhan B. 2022. Liste rouge des végétations. Région Auvergne-Rhône-Alpes. CBNMC, CBNA\DREAL AURA.
sta_alpes	Statut sur l'espace alpin et peri-alpin	Villaret J-C <i>et al.</i> , 2019. Guide des habitats naturels et semi-naturels des Alpes. Conservatoire botanique national alpin, Lo Parvi. Naturalia publications. 639 p.
evol_alpes	Évolution sur l'espace alpin et péri-alpin	Villaret J-C <i>et al.</i> , 2019. Guide des habitats naturels et semi-naturels des Alpes. Conservatoire botanique national alpin, Lo Parvi. Naturalia publications. 639 p.
sta_lralp	Statut menace pour le TAG CBNA liste rouge habitats AURA : RE, CR, EN, VU, NT, LC, DD, NE, NA	Le Gloanec V. & Merhan B. 2022. Liste rouge des végétations. Région Auvergne-Rhône-Alpes. CBNMC, CBNA\DREAL AURA.
rar_lralp	Statut rareté pour le TAG du CBNA liste rouge habitats AURA : E, R, AR,C	Le Gloanec V. & Merhan B. 2022. Liste rouge des végétations. Région Auvergne-Rhône-Alpes. CBNMC, CBNA\DREAL AURA.
resp_cons	Statut de responsabilité du Haut-Rhône dauphinois dans la conservation de l'habitat	Diagnostic environnemental du Haut-Rhône dauphinois, Lo Parvi 2023

Annexe VI. Extrait des taxons menacés inventoriés depuis le début de l'ABC

LR MON : listes rouges mondiales. **LR EUR** : listes rouges européennes. **LR FR** : listes rouges françaises. **LR AURA** : listes rouges régionales

Nom scientifique (Taxrefv16)	Nom vernaculaire	LR MON	LR EUR	LR FR	LR AURA
Alcedo atthis	Martin-pêcheur d'Europe			VU	
Anacamptis fragrans	Anacamptide odorante				EN
Anthus pratensis	Pipit farlouse			VU	
Baldellia ranunculoides	Flûteau fausse renoncule				EN
Barbastella barbastellus	Barbastelle d'Europe		VU		
Bombina variegata	Sonneur à ventre jaune			VU	VU
Carduelis carduelis	Chardonneret élégant			VU	
Centaurea calcitrapa	Centaurée chausse-trape	EN			
Chloris chloris	Verdier d'Europe			VU	
Coenagrion pulchellum	Agrion joli			VU	EN
Corvus frugilegus	Corbeau freux		VU		
Dendrocopos minor	Pic épeichette			VU	
Emberiza schoeniclus	Bruant des roseaux			EN	
Erythromma najas	Naïade aux yeux rouges				VU
Esox lucius	Brochet			VU	VU
Euphorbia palustris	Euphorbe des marais				EN
Ficedula hypoleuca	Gobemouche noir			VU	
Gallinago gallinago	Bécassine des marais		VU	CR	
Grimmia crinita			VU		
Grus grus	Grue cendrée			CR	
Hippuris vulgaris	Pesse d'eau				EN
Hottonia palustris	Hottonie des marais				EN
Hydrocharis morsus-ranae	Morène				EN
Hydrocotyle vulgaris	Hydrocotyle commune				EN
Knautia timeroyi	Knautie de Timéroy				VU
Linaria cannabina	Linotte mélodieuse			VU	
Medicago sativa subsp. falcata	Luzerne en faux		VU		
Milvus milvus	Milan royal			VU	
Miniopterus schreibersii	Minioptère de Schreibers	VU		VU	EN
Myotis nattereri	Murin de Natterer			VU	
Numenius arquata	Courlis cendré			VU	
Nyctalus noctula	Noctule commune			VU	
Onobrychis arenaria	Sainfoin des sables			EN	
Onosma arenaria subsp. pyramidata	Onosme pyramidale			EN	
Oryctolagus cuniculus	Lapin de garenne	EN			
Phengaris nausithous	Azuré des paluds (L')			VU	EN
Phleum arenarium	Fléole des sables				EN
Poa badensis	Pâturin de Baden				VU
Pottiopsis caespitosa			VU		

Nom scientifique (Taxrefv16)	Nom vernaculaire	LR MON	LR EUR	LR FR	LR AURA
<i>Pyrrhula pyrrhula</i>	Bouvreuil pivoine			VU	
<i>Ranunculus lingua</i>	Grande douve			VU	EN
<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Grand rhinolophe				EN
<i>Saxicola rubetra</i>	Tarier des prés			VU	
<i>Serinus serinus</i>	Serin cini			VU	
<i>Streptopelia turtur</i>	Tourterelle des bois	VU	VU	VU	
<i>Stylurus flavipes</i>	Gomphe à pattes jaunes				VU
<i>Teucrium scordium</i>	Germandrée des marais				EN
<i>Thyselinum palustre</i>	Peucedan des marais				EN
<i>Triturus cristatus</i>	Triton crêté				EN
<i>Vanellus vanellus</i>	Vanneau huppé		VU		

Annexe VII. Exemple d'affiche pour les sorties grand public

**balcons
DU
dauphiné**
COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES

OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ

Balade Nature

A la découverte des plantes sauvages autour de St Sorlin de Morestel

Le temps d'une balade, venez découvrir quelques plantes sauvages communes de notre territoire, leurs usages et leurs interactions avec les insectes.

3 juin 2023
10h à 12h

Credit photo : G. Delcourt

Sortie gratuite
Rendez-vous place de la mairie à St Sorlin-de-Morestel
Inscriptions : Office de tourisme de Morestel, 04 74 80 19 59

Informations complémentaires :
Sur inscription, nombre de places limitées. *Prévoir des vêtements adaptés à la météo. Sortie maintenue dès 6 participants inscrits. Pas d'animaux de compagnie. Enfants à partir de 8 ans accompagnés de leurs parents.*

Annexe VIII. Exemple d’affiche pour les sorties chauves-souris

Sortie Nature A la découverte des chauves-souris

**Mercredi
16 août 2023
20h – 22h**

Animaux discrets et méconnus, souvent victimes de nombreux préjugés, les chauves-souris sont pourtant de précieuses alliées pour l'être humain et jouent un rôle essentiel dans les écosystèmes. Venez en apprendre un peu plus sur ces étonnants mammifères volants, véritables anges gardiens de nos forêts, lors d'une balade d'observation.

Sortie gratuite sur inscription

Rendez-vous au parking de la Mairie
69 Mnt des Perrières – St Marcel-Bel-Accueil

Inscription auprès de l'Office du Tourisme :
tourisme@balconsdudauphine.fr / 04 74 80 19 59

Animation réalisée par
apie-asso.net

Informations complémentaires :

Prévoir bonnes chaussures de marche et vêtements adaptés à la météo.
Sortie maintenue dès 5 participants inscrits. Pas d'animaux de compagnie.
Enfants (à partir de 6 ans) accompagnés de leurs parents.

Annexe IX. Enquête participative « chauve-souris »



PARTICIPEZ À L'ENQUÊTE

À LA RECHERCHE DES COLONIES DE CHAUVES-SOURIS SUR LES BALCONS DU DAUPHINÉ

Dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communale, la communauté de communes des Balcons du Dauphiné lance une enquête afin de recenser les colonies de chauves-souris de son territoire.

26 espèces de chauves-souris parcourent le territoire des Balcons du Dauphiné

Soyez un héros de la biodiversité en participant à notre enquête !

PARTICIPEZ EN SCANNANT LE QR CODE !



©Muriel de Natterer - Villebois - St Baudille - Frederic Pinto



LE SAVIEZ-VOUS ?

LE SEUL MAMMIFÈRE À POUVOIR VOLER

Les chauves-souris, douées du vol actif, sont les seuls mammifères à avoir conquis l'espace aérien ! La spécificité de leurs ailes leur vaut d'appartenir à l'ordre des chiroptères (du grec keiro : main et pteron : aile)

Les ailes de ces petites reines de la nuit sont en réalité des mains modifiées constituées par une fine et souple membrane tendue entre leurs doigts ! De plus, elles ont cette incroyable faculté de « voir avec les oreilles ». Elles s'alimentent et s'orientent la nuit en utilisant les échos de leurs cris ultrasonores !

QUE MANGENT LES CHAUVES-SOURIS ?

Toutes strictement insectivores, nos chauves-souris européennes sillonnent le territoire la nuit à la recherche d'insectes pour se nourrir. Au menu ? Des moustiques, des insectes ravageurs de culture et autres parasites de l'Homme ! Pouvant consommer près de la moitié de leur poids en insectes, ces petits mammifères jouent un rôle écologique essentiel et sont de véritables indicateurs de la bonne santé d'un écosystème !

UN CYCLE ANNUEL COMPLEXE

Le cycle annuel des chauves-souris de nos contrées est relativement complexe : il repose sur l'alternance des saisons et la disponibilité en insectes. Il est composé d'un repos hivernal de plusieurs mois, de périodes de transit, de mise-bas et de l'élevage des jeunes. Ainsi, sans une bonne connaissance des milieux utilisés (gîtes, territoires de chasse, colonies...), leur préservation peut se révéler particulièrement complexe !

MIEUX COMPRENDRE LES CHAUVES-SOURIS

DES MENACES VISIBLES SUR LEURS POPULATIONS

Sur le Nord-Isère, ce ne sont pas moins de 26 espèces qui parcourent notre territoire sur les 36 présentes en France ! Toutefois de multiples facteurs menacent leurs populations telle la disparition ou la modification de leurs gîtes, la transformation de leur domaine vital constitué des routes de vol et de terrains de chasse (disparition des zones humides, des haies, abandon du pâturage extensif, artificialisation, pollution lumineuse, développement éolien...), les dérangements, l'utilisation de produits chimiques (pesticides, antiparasitaires...), etc. En Europe, pratiquement toutes les populations de chauves-souris ont régressé et de nouvelles menaces continuent d'apparaître.

UNE NECESSITÉ DE PROTECTION DEPUIS 1976

En France, toutes les espèces de chauves-souris sont protégées depuis 1976. L'arrêté ministériel du 23 avril 2007, ainsi que son arrêté modificatif du 15 septembre 2012, protègent les espèces ainsi que leur habitat de reproduction et d'hibernation. En Europe, la directive européenne « Habitats-Faune-Flore » précise que toutes les espèces doivent bénéficier d'une protection stricte et dresse une liste des espèces dont la conservation nécessite la désignation d'un site Natura 2000 (Zones Spéciales de Conservation). Ainsi, certaines espèces de chauves-souris de notre territoire font partie des espèces ayant justifié la désignation du site Natura 2000 « L'Isle Crémieu ».

BESOIN DE PLUS D'INFORMATIONS ?

Si vous voulez en savoir plus sur ces belles dames de la nuit, rendez-vous sur le site internet de la communauté de communes des Balcons du Dauphiné ou directement par mail !

WWW.BALCONSDUDAUPHINE.FR
ABC@BALCONSDUDAUPHINE.FR



Annexe X. Enquête participative « Sonneur à ventre jaune »



PARTICIPEZ À L'ENQUÊTE

LANCEZ-VOUS À LA RECHERCHE DU SONNEUR À VENTRE JAUNE

Dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) la communauté de communes des Balcons du Dauphiné lance une enquête participative afin de recenser le Sonneur à ventre jaune (*Bombina variegata*) sur l'ensemble de son territoire.

Enquêteurs en herbe ou confirmés, rejoignez-nous pour améliorer nos connaissances sur cet amphibien et mieux le comprendre !

SUR LES BALCONS DU DAUPHINÉ



Où l'observer

Mares, flaques en eau, ornières, petits plans d'eau des carrières abandonnées, généralement au sein des milieux humides, forestiers ou agricoles.

©Bombina variegata L. Raspail CCBD



PARTICIPEZ EN SCANNANT LE QR CODE !



LE SAVIEZ-VOUS ?

COMMENT LE RECONNAÎTRE ?

Le Sonneur à ventre jaune est un petit crapaud qui mesure 3 à 5 centimètres de long. Son ventre est taché de jaune et noir et son dos est gris terne, ce qui lui permet de se camoufler facilement. Sa peau est verruqueuse et la pupille de son œil est en forme de cœur.

COMMENT SE NOURRIT-IL ?

Prédateur à l'âge adulte, le Sonneur à ventre jaune consomme des vers, des insectes de petite taille (diptères et coléoptères). Les têtards sont, pour leur part, phytophages stricts (consommation d'algues et diatomées) ou détritivores.

QUAND ET COMMENT L'OBSERVER ?

Il peut être recherché en journée ou la nuit entre le mois d'avril et le mois d'août au niveau des zones humides. Les adultes sont facilement identifiables grâce à leur ventre jaune, taché de noir. Le chant peut également être entendu en journée.

LE CYCLE DE VIE

Les adultes sortent de l'hivernage dès le mois d'avril. La phase de reproduction a lieu durant les mois de mai-juin, sur les pièces d'eau. C'est principalement durant cette période que les adultes sont observés sur notre territoire. La femelle effectue plusieurs pontes par an, mais elle n'est pas systématique tous les ans.

Après un développement embryonnaire très rapide, deux à trois jours, les têtards mènent une vie libre. Les premières métamorphoses ont lieu à la fin du mois de juin, la majorité étant en juillet. Les jeunes restent à proximité de leur lieu de naissance.

L'hivernage intervient dès le mois d'octobre. Il s'effectue sous des pierres, des souches, dans la vase ou au sein de galeries de rongeurs.

MIEUX COMPRENDRE LE SONNEUR À VENTRE JAUNE

OÙ L'OBSERVER ?

Le Sonneur à ventre jaune peut être observé dans des habitats variés : milieux humides, milieux agricoles, milieux forestiers, mares, flaques en eau, ornières, petits plans d'eau des carrières abandonnées.

Cette espèce occupe généralement, en milieu bocager, les prairies, les lisières de forêts et les massifs forestiers.

Il fréquente les milieux aquatiques de natures variées, parfois fortement liés aux activités humaines : mares permanentes ou temporaires, ornières, fossés, bordures marécageuses d'étangs, de lacs, retenues d'eau artificielles, anciennes carrières inondées... En effet, au sein du territoire, plusieurs populations liées à des ensembles boisés humides ou à des anciennes carrières sont observées.

Le Sonneur à ventre jaune recherche généralement des eaux stagnantes peu profondes, bien ensoleillées ou du moins non ombragées en permanence et des berges en pente douce. Il semble être indifférent à la présence de plantes aquatiques. Il se reproduit d'avril à août, les pontes sont composées d'1 à 10 œufs et accroché à la végétation. Les œufs éclosent ensuite pour donner des têtards qui se transformeront plus tard en crapaud.

Cette espèce est surtout active la nuit. Elle reste à proximité de l'eau, même si elle peut entreprendre des déplacements relativement importants au printemps en période pluvieuse.

BESOIN DE PLUS D'INFORMATIONS ?

Si vous voulez en savoir plus sur le Sonneur à ventre jaune, rendez-vous sur le site internet de la communauté de communes des Balcons du Dauphiné ou directement par mail !

WWW.BALCONSDUDAUPHINE.FR
ABC@BALCONSDUDAUPHINE.FR

